J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 37 (24 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Lundi 14 février 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

PAGE 9 :

Ultimatum séparatiste au Conseil exécutif bernois

Fin des 11mes Jeux olympiques d'hiver à Sapporo

DIX MÉDAILLES POUR LA SUISSE!

Les deux dernières: or au bob à quatre et bronze au relais quatre fois 10 km.

Or, argent, bronze ! Les Suisses ont jonglé avec les médailles aux XImes Jeux olympiques d'hiver, les premiers organisés en Asie. Dix fois, ils sont montés sur l'une des trois marches du podium, égalant en cela le record établi à Saint-Moritz en 1948.

A l'heure du bilan, la question se pose : laquelle de ces médailles revêt le plus de signification ? Celles en or de Marie-Thérèse Nadig, la jeune skieuse de Flums ? Celle en argent de Collombin ? Ou celle du même métal de Steiner dans l'épreuve de saut au grand tremplin ?

Ou encore celle d'or de Wicki obtenu à l'avant-dernière-journée en bob à quatre ? A moins que ce ne soit celle de bronze de Mattle en slalom géant ? N'est-ce pas, en fin de compte, celle de bronze acquise par l'équipe suisse dans l'épreuve de relais, ce véritable « test » indiquant la valeur d'une nation ? Tout est questoin de nuances, d'affinités. Mais si le ski alpin suisse possédait ses lettres de créances, le ski nordique en était presque dépourvu.

Pour les nordiques helvétiques, tout a commencé à Oslo en 1966 : Aloïs Kaelin montait sur la troisième marche du podium à l'issue des championnats du monde. Deux ans plus tard, il cédait sa place de bronze pour celle d'argent aux Jeux de Grenoble. Et un autre Suisse, Joseph Haas, s'adjugeait une médaille de bronze dans le « marathon des neiges ». En deux ans, le ski nordique décrochait ses premières lettres de noblesse. Plus même : il démontrait qu'une petite nation pouvait troubler la belle tranquillité des Scandinaves et des Soviétiques. Or, ces trois médailles allaient déclencher une prise de conscience des responsables helvétiques en matière de ski nordique.

Léonard Beeli (chef technique et administratif) et Lennart Olsson (entraîneur) parvenaient à imposer leurs idées, leurs conceptions au sein de la Fédération suisse de ski.

P.-H. BONVIN

(Suite en page 13)

Sayonara Sapporo. (Téléphoto AP)

A l'issue de l'épreuve de 4 fois 10 km, Edi Hauser est porté en triomphe par les supporters suisses. (Téléphoto AP)

Les idées et les faits

Il fallait s'y attendre

Les esprits clairvoyants n'avaient pas attendu M. James Schwarzenbach et sa fameuse initiative pour discerner un certain danger politique dans une immigration massive de main-d'œuvre. Dans le rapport qu'elle transmit au Conseil fédéral en 1963 — résultat d'études et de travaux entrepris il y a maintenant dix ans — la commission d'experts qui avait examiné dans tous ses éléments le problème des travailleurs étrangers ne cachait pas son sentiment. Elle laissait nettement entendre que ces ouvriers brusquement transplantés chez nous auraient parfois de la peine à s'adapter à des conditions sociales le plus souvent bien différentes de celles qu'ils avaient connues dans leur pays d'origine, mais aussi que l'attitude du peuple suisse face à ses autorités, certaine manière de concevoir la conduite des affaires publiques les déconcerteraient parfois, et, pour reprendre les termes mêmes du rapport au Conseil fédéral « les rendraient perméables aux slogans politiques et à la propagande d'extrémistes ».

De fait, on a assisté, dans notre pays, à quelques manifestations qui confirmaient les craintes exprimées il y a huit ans. Toutefois, elles ne furent pas si nombreuses et ne prirent point une ampleur telle que la paix sociale en soit profondément troublée.

Il n'empêche que, depuis un an et demi, l'autorité politique est soumise à une indéniable pression pour l'amener à régler, avec le gouvernement de la péninsule, un certain nombre de problèmes des plus épineux dans les circonstances actuelles.

Le temps n'est pas si éloigné où les syndicats italiens adressaient de véritables menaces au Conseil fédéral et proclamaient leur intention d'agir afin de soulever des obstacles sur le chemin devant mener la Suisse vers les communautés européennes. L'Union syndicale suisse est opportunément intervenue pour ramener l'action des centrales ouvrières italiennes dans les limites de la légitimité, ce qui lui a permis de s'y associer.

Cette intervention n'est peut-être pas tout à fait étrangère à la reprise des pourparlers entre Berne et Rome, en vue de réviser, dans un sens nettement plus « social », la convention italo-suisse de 1965 sur l'immigration des travailleurs.

Et cette fois, il faudra bien aboutir, dans des délais raisonnables à certains résultats, si l'on veut épargner au pays et surtout à son économie de trop fortes secousses. Il faudra bien aussi faire droit à des revendications auxquelles on devait s'attendre, du moment que l'on proclamait indispensable l'apport d'une main-d'œuvre introuvable dans le pays même.

Ce ne sera pas facile et l'on ne voit pas encore comment il sera possible de concilier certaines exigences avec la volonté de « stabiliser » l'effectif des ouvriers étrangers pour tenir une promesse qui seule a permis de faire repousser l'initiative Schwarzenbach.

Mais, à ces difficultés, il aurait fallu songer quand il en était encore temps.

Georges PERRIN

La magnifique médaille de bronze

Trois communes se préparent à fêter dignement quatre copains

De notre correspondant :

« Ce qu'il y a de plus beau à cette médaille de bronze, est qu'elle a été acquise par une équipe de quatre vrais copains ». Voilà la première phrase que devait prononcer Edi Hauser à l'arrivée de la course de fond 4 x 10 km, qui devait procurer à la Suisse sa dixième médaille olympique. Cette constatation a sonné dans les oreilles de tous les habitants de Saint-Moritz, d'Einsiedeln et d'Obergoms, où habitent Albert Giger, Alfred et Aloïs Kaelin et l'extraordinaire Edi Hauser.

Dimanche matin, trois communes suisses étaient en fête. Les habitants de ces trois communes fort différentes au point de vue géographique, avaient une chose en commun : la joie intense régnant dans les chaumières.

« A peine avons-nous appris la nouvelle, que nous avons fait monter les drapeaux suisses aux mâts d'honneur », devait nous déclarer un habitant d'Einsiedeln, la paisible localité schwytzoise, connue par son couvent historique et par le nombre invraisemblable d'habitants répondant au nom de Kaelin. Mais à Saint-Moritz et en pays valaisan, la joie devait être aussi intense qu'en Suisse centrale.

ENTHOUSIASME ET ... TOURISME

Cette dixième médaille olympique pour la Suisse a retenu l'attention du monde entier, car en battant la Suède, les « Suisses aux bras noueux » ont donné une véritable leçon à leurs concurrents. « Nous savions que nos deux Kaelin étaient en forme. Mais ce qu'ils ont montré dimanche a dépassé tous nos espoirs. Une victoire morale extraordinaire et un succès inespéré qui fera à notre pays une réclame touristique impayable ». Voilà ce que furent les mots d'un hôtelier d'Einsiedeln, qui n'a pas perdu le nord.

DES HEURES INOUBLIABLES

Comme à Flums, à Andermatt, à Arosa, à Regensdorf, en pays valaisan, saint-gallois, etc. on va préparer une réception impressionnante dans les patries des quatre « fondeurs ». « Einsiedeln vivra des heures inoubliables lorsque Alfred et Aloïs « Wiesel » Kaelin rentreront au pays », devait déclarer dimanche un membre du Conseil communal d'Einsiedeln, où le « Café-Traesch » a coulé à flots dimanche, même avant le début de la messe dominicale ...

E.E.

NOTRE PAYS AU TROISIÈME RANG!

SAPPORO (AP). — Voici la répartition des médailles aux Jeux olympiques de Sapporo :

	Or	Argent	Bronze	Total
Union soviét.	8	5	3	16
Allemagne-E.	4	3	7	14
Suisse	4	3	3	10
Pays-Bas	4	3	2	9
Etats-Unis	3	2	3	8
Allemagne-O.	3	1	1	5
Norvège	2	5	5	12
Italie	2	2	1	5
Autriche	1	2	2	5
Suède	1	1	2	4
Japon	1	1	1	3
Tchécoslovaq.	1	0	2	3
Espagne	1	0	0	1
Pologne	1	0	0	1
Finlande	0	4	1	5
France	0	1	2	3
Canada	0	1	0	1

Pas à la bonne place

LES OLLIÈRES (ARDÈCHE) (AP). — M. Henri Bolomey, 57 ans, agriculteur au hameau de la Viallerie, commune des Ollières, a vécu sans le savoir, pendant 19 ans, avec dans la cuisse gauche la poignée d'une portière de voiture.

Il y a 19 ans, alors qu'il circulait à bicyclette, le cultivateur avait percuté une voiture, dont il avait accroché une poignée. Mais il n'y pensait plus guère.

Or, ces derniers temps, M. Bolomey souffrant de la cuisse gauche, crut être atteint de rhumatismes et appliqua un révulsif sur la région douloureuse, ce qui déclancha une infection.

C'est ainsi que fut découverte l'existence d'un corps étranger qui vient d'être extrait à l'hôpital de Privas.

Tempêtes de neige, avalanches, orages

L'hiver reprend ses quartiers en Europe

Une jeune skieuse tuée en Valais

SIERRE (ATS - AP - AFP). — L'hiver, que l'on voyait déjà s'éloigner sur la pointe des pieds, a brutalement repris ses quartiers pendant le week-end, faisant partout des victimes et de gros dégâts.

Une avalanche est descendue samedi dans la région de Chandolin (Valais) dans le val d'Anniviers, emportant une jeune skieuse qui était sortie de la piste. La victime a perdu la vie dans l'accident. Il s'agit de Mlle Marie-Françoise Vouga, née en 1947, habitant Genève.

Des centaines de personnes étaient toujours bloquées dans les Alpes à la suite des diverses avalanches descendues ces jours. C'était le cas notamment dans la région du Simplon. La colonie de vacances jurassienne bloquée à Simplon-Village a pu être « délivrée » dans l'après-midi de samedi.

ORAGES EN FRANCE

Par ailleurs, une violente tempête venue de l'Atlantique balaie la France depuis samedi. Elle a fait quatre morts, plusieurs blessés, et d'importants dégâts. Des orages accompagnés de vents soufflant à plus de 150 km à l'heure, et atteignant parfois 170 km, ainsi que des pluies diluviennes, ont éclaté, du sud-ouest à la Bretagne, arrachant des arbres, des toitures, des antennes de télévision, des lignes électriques et téléphoniques, inondant routes et chaussées.

HUIT CHASSEURS ALPINS TUÉS

L'Italie également subit depuis quarante-huit heures une vague de mauvais temps qui n'épargne aucune région. La zone la plus touchée est celle des Dolomites, où huit chasseurs alpins ont trouvé la mort dans deux avalanches, l'une près de la frontière suisse, l'autre près de la frontière autrichienne.

Dans le premier accident, douze soldats ont été pris dans l'avalanche. Cinq d'entre eux ont pu être dégagés vivants.

Le second accident s'est produit à Tarvisio. Les soldats étaient en manœuvres dans le défilé de Scodovacca, lorsque 10 d'entre eux furent recouverts par une coulée de neige et un succomba.

Le centre historique de Venise a été envahi par les eaux samedi matin. La marée s'est élevée à cent dix centimètres au-dessus du niveau normal en raison des pluies incessantes.

La Sicile est touchée également par les intempéries. Une trombe d'air s'est abattue sur la province de Ragusa, causant de multiples dégâts sur un front de quatre kilomètres.

De son côté, le général Mohammed Fazeli, commandant des opérations de secours, a annoncé dimanche, que 60 personnes avaient trouvé la mort au cours des tempêtes de neige qui ont sévi la semaine dernière sur l'Iran.

Le corps d'un des chasseurs alpins italiens est ramené en plaine.

Un centième de seconde d'affection

Les spécialistes des sports d'hiver tireront des Jeux olympiques de Sapporo de nombreux enseignements, judicieux et fort utiles pour l'avancement du sport en général. Il est vrai que le courage, l'endurance, le savoir-faire et même la chance — ou la malchance — jouent dans une compétition, où se mesurent les meilleurs talents de la planète, un rôle si « concentré » qu'ils méritent plus d'un commentaire.

Il serait juste également de mentionner l'armée des reporters, des photographes et des cameramen qui, sur place et à travers la planète, ont rédigé la chronique à la minute et, bien souvent même, au centième de seconde près.

C'est précisément cette haute lutte pour l'économie et le gain d'un ou de deux centièmes de seconde qui devrait retenir aussi notre attention. Voici des garçons et des filles, venus de tous les horizons, et qui se sont battus, entraînés, fatigués, épuisés durant des mois, des années même, pour remonter l'échelle du temps, pour se libérer au maximum de l'emprise qu'exercent les minutes et les secondes sur « les travaux et les jours » des hommes.

Leur abnégation n'a d'égal que l'immensité de l'effort qui a été fourni, à travers eux, par des centaines de millions d'hommes, leurs « supporters » dans les deux hémisphères, pour atteindre ce si mince et fantastique résultat : un gain de deux ou trois centièmes de seconde. Que d'argent aussi a-t-il fallu investir et dépenser partout, pour en arriver là ! Combien de millions de francs, par centième de seconde ?

Même si le bénéfice de ce monumental et coûteux effort était limité au domaine des sports, bien des gens s'en contenteraient : n'est-il pas exaltant, et prodigieux, de repousser sans cesse la frontière des capacités, de l'effort — et des ambitions — du genre humain ?

Mais quel profit, tout de même, nous pourrions tous tirer du magnifique exemple des athlètes de Sapporo, si dès aujourd'hui, nous nous efforcions, à notre tour de gagner, non pas des centièmes de seconde, mais de précieuses minutes, un quart d'heure, une demi-heure, une heure et davantage peut-être chaque jour ! En organisant plus rationnellement notre travail, au bureau et à la fabrique, du haut en bas de l'échelle hiérarchique. En utilisant avec plus de bon sens le temps qui nous est laissé pour nos loisirs, nos soirées, nos week-ends et nos vacances. En réservant quelques minutes, ou une demi-heure de notre temps, par-ci, par-là, à ceux qui nous entourent, et qui attendent de nous un peu plus d'attention, un peu de sollicitude, une minute de sympathie, un centième de seconde d'affection... R.A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6 ,7 et 9
L'actualité suisse : page 11
Tous les sports : pages 13, 15 et 16
Le carnet du jour - les programmes radio-TV: page 21
Dernière heure : page 23

NEUCHATEL : DÉCÈS DE NOTRE COLLABORATEUR EDDY BAUER
Page 3

Val-de-Ruz : gros incendie à Cernier
Page 6

Dramatique incendie à Crans-sur-Sierre : un million de francs de dégâts
Page 11

A Neuchâtel et dans la région

AU CONSEIL GÉNÉRAL D'AUVERNIER

Plus de sel sur les chaussées communales !

De notre correspondant :
Le Conseil général d'Auvernier a siégé vendredi soir sous la présidence de M. Jean-Louis Béguin.

Les conseillers généraux avaient en main un rapport du Conseil communal qui explique le retard apporté à l'établissement du budget 1972. Si certains chapitres ont disparu, d'autres, comme « Hygiène publique » et « Sports, loisirs, culture », refont surface. C'est la première fois depuis 1960 que le budget présente un déficit ; il est pour 1972 de 149.406 francs. Il y a un accroissement de charges de 203.954 francs.

A une intervention de M. Papis (soc), M. Imfeld, président de commune, répond que, même si on avait donné suite à sa demande faite en 1968 de nommer une « commission de prospective », la situation actuelle ne serait en rien modifiée, car à cette époque, nul n'aurait envisagé, par exemple, la prise en charge du déficit des TN, l'aide hospitalière, l'enseignement. Par conséquent, cette commission n'aurait pas trouvé un autre moyen de financement. Il s'agit donc d'accroître les ressources. L'attention des conseillers généraux avait déjà été attirée sur la nécessité d'un ajustement de la taxe prélevée pour la lutte contre la pollution des eaux. Le Conseil communal demande à la commission des comptes d'étudier également les moyens de remédier à la situation.

LA SITUATION FINANCIÈRE N'EST PAS PRÉOCCUPANTE

M. Emile Vouga, rapporteur de la commission des comptes et du budget, lit le rapport des commissaires. Disposée à traiter avec le Conseil communal, la commission estime que ce travail est dans ses attributions ; elle le fera sur la base du résultat des comptes et du bilan 1971. Constatant le déficit présumé, la commission recommande la modération. Elle ne considère pas comme inquiétante la situation financière de la commune mais elle pense qu'une étude financière ne peut être faite que d'une manière approfondie.

La commission recommande l'adoption du budget 1972... présenté trop tardivement à son gré.

A la lecture article par article, quelques interventions :

Impôts : M. Jeanneret s'étonne de la faible différence des recettes 1972 entre le budget 1972 et le résultat des comptes 1970. M. Imfeld, après avoir donné des chiffres comparatifs, explique qu'on a pris un chiffre moyen.

Eaux : M. Hirsig s'inquiète de la facture d'eau qui découlera du nettoyage des camions amenant la terre au port. M. Henrioud, conseiller communal, le rassure en lui disant qu'un compteur est installé, qu'il n'y a pas d'heure de pointe dans ce service et que c'est le bureau de la RN 5 qui paiera.

Electricité : M. Perdrizat fait des comparaisons de chiffres. M. Imfeld répond que les chiffres avancés ne sont pas comparables pour plusieurs raisons, entre autres la reprise des abonnés des Tires, la prise en considération de 10 mois seulement. Enfin, l'évaluation du produit de la vente a été faite en fonction de l'achat, cela par suite de l'introduction récente du tarif binôme.

Intérêts passifs : concernant un emprunt prévu à partir d'avril, M. Papis désire savoir si le taux indiqué est définitif. M. Imfeld répond que le taux réel ne sera connu qu'en avril.

Frais d'administration : M. Perdrizat désire savoir quels achats de mobilier sont prévus : c'est une machine à photocopier. M. Godet se demande si, pour le montant des taxes et émoluments, on a tenu compte de l'augmentation des salaires.

Hygiène publique (ordures ménagères) : le même se demande si, à l'instar de ce qui se fait pour l'épuration des eaux, il ne faut pas prévoir une taxe pour l'enlèvement des ordures.

Sports, loisirs, culture : avec amertume, M. Hirsig constate qu'il y a 30 ans, un groupe de jeunes gens — tout feu, tout flamme — créa le FC Auvernier, mais qu'actuellement, il n'y a toujours pas de terrain à disposition. Les spécialistes de l'urbanisme — pour lesquels on a récemment voté un crédit de 50.000 fr. — disent qu'il faut un terrain de sport. Puisque les décharges des Malévaux prennent maintenant le chemin de Cottendart, il propose pour démarrer de glisser dans le budget une somme de 10.000 francs. M. Imfeld comprend l'intervention de M. Hirsig et dit que le Conseil communal se préoccupe de l'installation d'un terrain de sport. Jusqu'à maintenant, la topographie d'Auvernier ne permettait pas cette réalisation. Les 10.000 francs symboliques ne représentant pas grand-chose, au nom du Conseil communal, il s'y oppose. M. Hirsig reste sceptique et se rebiffe contre « Auvernier paradis fiscal pour les gros revenus ». Il maintient sa proposition. Au vote elle obtient 11 voix contre 1 et le déficit est ainsi augmenté de 10.000 francs.

M. Papis se demande ce que va faire le Conseil communal de la somme prévue pour l'entretien du port ; il la verrait plus volontiers distribuée aux sociétés locales. M. Bader, conseiller communal, annonce que, cette année également, on prévoit la destruction des algues.

NON AU SEL !

Travaux publics : M. Hirsig demande qu'à l'instar d'autre communes, Auvernier supprime le sel pour la fonte de la neige. D'autre part, il désire savoir à qui incombe le nettoyage de la Bâla. A la première question, M. Henrioud répond que la commune n'a pas acheté de sel cette saison, et le Conseil communal accepte la proposition. Quant aux trottoirs, ils appartiennent à l'Etat qui manque de personnel. De son côté, la commune n'a pas de personnel à mettre à disposition.

La parole n'étant plus demandée, le budget est adopté.

ÉPURATION DES EAUX

Le taux actuel de la taxe pour l'épuration des eaux est de 4 % calculés sur le bordereau d'impôt. Le Conseil communal est d'avis que cette taxe devrait couvrir au moins la charge des syndicats intercommunaux CANEP et STEP. Des tableaux comparatifs donnent toutes les précisions.

Très surpris à la lecture du rapport, M. Perdrizat constate que si Auvernier est une des dernières communes à bénéficier de l'impôt proportionnel — 17 exactement — on a pris pour le tarif de l'épuration un barème plus commercial, voire dans l'ordre inverse de la proportionnelle. Les gros consommateurs sont aussi ceux qui polluent le plus. Il déclare que le groupe socialiste se refuse à entrer en matière.

M. Imfeld rétorque que l'essentiel n'est pas le minimum de la somme prévue, c'est le passage du taux de la taxe de 4 à 7 %. Il y a une tout autre pensée à la base des recherches : la charge d'épuration revient à 61 francs par habitant, donc à 122 fr. pour un ménage de contribuables de 2 personnes, et la taxe de 7 % est calculée sur le montant du bordereau d'impôt à payer. Donc, une comparaison avec les gros consommateurs n'est pas possible.

M. Schetty félicite le Conseil communal de cette mesure appropriée puisqu'on s'attaque à un chapitre où le déficit est important.

A PROPOS DU TAUX D'IMPOT

Pour M. Hirsig, le fait de recourir aux taxes est écœurant eu égard à l'assiette fiscale. Il faut d'abord revoir le taux d'impôt. M. Vouga intervient vivement pour déclarer que la commission des comptes estime le taux justifié et que cette question doit être réglée. M. Imfeld ajoute que le Conseil communal a pris en considération l'attitude d'autres communes, en particulier au Val-de-Ruz. Dès le début, à Auvernier, la taxe a figuré sur le bordereau fiscal. Le Conseil communal s'est en outre basé sur la loi sur les communes qui dit que les autorités communales proposent les moyens nécessaires à la couverture des dépenses.

M. Perdrizat estime que la « vénérable » commission des comptes s'efforce par tous les moyens possibles, de retarder la modification de la tarification actuelle. M. Vouga s'élève contre ces assertions si la commission des comptes ne recommande pas la prudence, doit-elle recommander la dépense ? A ce moment-là, elle n'a plus sa raison d'être. Enfin, il relève les résultats positifs de quelques exercices antérieurs et signale que celui de 1970 révèle encore un boni, même le budget de 1971 en prévoyait un.

M. Ryf propose alors d'élever uniformément le taux de 4 à 7%. L'entrée en matière est votée par 12 voix contre 4 ; la proposition Ryf est votée par 13 voix contre 4. L'adjonction en fin d'art. 4 de l'arrêté proposé, « ... avec effet rétroactif au 1er janvier 1972 » est approuvée par 13 voix contre 4. Enfin, l'arrêté est adopté par 13 voix sans opposition.

Cet arrêté prévoit aussi en son art. 2 qu'une taxe de 40 % du montant de la facture d'eau sera ajoutée à cette dernière.

(A SUIVRE)

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

ASSOCIATION NEUCHATELOISE SANTÉ PUBLIQUE et SCAB

Mardi 15 février, 20 h, Collège des Terreaux-Sud

CONFÉRENCE - DÉBAT

par M. Jos Poffet, Fribourg

Retour à la culture naturelle

Chacun est cordialement invité

Entrée : Fr. 3.—. Membres et étudiants : Fr. 2.—

Naissances

Monsieur et Madame Sandro GRANDJEAN-LŒFFEL ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Thierry Alexandre

le 11 février 1972

Maternité Pourtalès

Monsieur et Madame Eric MENTHA-BARDET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Xavier

Maternité Pourtalès — Praz-Vully

Monsieur et Madame **André Krähenbühl-Azzoni** ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Valérie

13 février 1972

Maternité Pourtalès — Chasselas 18 Neuchâtel

Apprenez à poser les PAPIERS PEINTS

COURS GRATUIT

jeudi 17 février à 20 h au MARCHÉ MIGROS

av. des Portes-Rouges

Inscrivez-vous sans tarder

tél. (038) 24 51 31

CABARET-DANCING LA ROTONDE

NEUCHATEL

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 12 février 1972. **Température :** Moyenne : 2,4. **Baromètre :** Moyenne : 707.4. **Eau tombée :** 6,5 mm. **Vent dominant :** Direction : sud ouest, modéré à assez fort. **Etat du ciel :** couvert, très nuageux à couvert dans l'après-midi. Pluie jusqu'à 5 h 30. Averses de neige et de pluie intermittentes pendant la journée et dès 18 h 30.

Observatoire de Neuchâtel 13 février 1972. **Température :** Moyenne : 2,3. **Baromètre :** Moyenne : 707,5. **Eau tombée :** 4,2 mm. **Vent dominant :** Direction : sud sud ouest dès 17 h 30, nord ouest faible à modéré. **Etat du ciel :** Couvert à très nuageux. Dès 11 h, couvert. Pluie et neige à 3 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15.

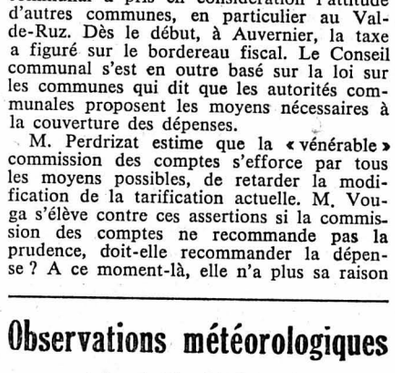

Niveau du lac 13.2.72 428.63
Niveau du lac 12.2.1972 428.61

Prévisions météorologiques. — jusqu'à ce soir. Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons. Le temps sera très variable. Des éclaircies alterneront avec des averses de neige parfois jusqu'en plaine.

La température sera comprise entre zéro et 5 degrés. La limite du zéro degré s'abaissera jusque vers 700 mètres. Les vents d'abord très variable, avec localement de violentes rafales, s'orienteront au secteur nord.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité de la **Société Suisse des voyageurs de commerce, section de Neuchâtel,** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue,

Monsieur Robert MARGOT

membre vétéran.

Madame Ernest Degen-Bürki, à Cressier ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jakob Degen-Weibel ;
Monsieur et Madame Pierre-André Bürki, à Lausanne ;
Madame Yvonne Bürki, à Cressier.
les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest DEGEN

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 59me année, après une très courte maladie.

2088 Cressier, le 13 février 1972.
(Villa Les Chenevières)

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.
Prov. 19 : 22.

L'enterrement aura lieu mardi 15 février.
Culte à la chapelle protestante, à 14 heures.
Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société fédérale de Gymnastique de Cressier** a le grand chagrin de faire part à ses membres du décès de leur collègue et ami

Ernest DEGEN

président d'honneur de la société.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu mardi 15 février à 14 heures, à la chapelle de Cressier.

La Direction et le personnel de la maison A. Saesseli & Cie S.A., à Zurich, ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

Monsieur Ernest DEGEN

que Dieu a rappelé à Lui, le 13 février 1972, dans sa 59me année.

Ils garderont de ce fidèle collaborateur le meilleur des souvenirs.

L'ensevelissement aura lieu, mardi 15 février, à 14 heures, à la chapelle protestante de Cressier.

Monsieur et Madame Georges Mauley, à la Neuveville, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Ernest Dutoit-Mauley, à Bussigny (près Lausanne), leurs enfants et petits-enfants ;
la famille de feu Ulysse Soguel ;
la famille de feu Marc Mauley ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve
Hermann MAULEY
née Alice SOGUEL

leur chère maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie, dans sa 82me année.
Worben, le 13 février 1972.

Tous les sentiers de l'Eternel sont miséricorde et fidélité,
Pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements.
Ps. 25 : 10.

L'incinération aura lieu le mercredi 16 février, à Neuchâtel.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 h.
Domicile mortuaire : Pavillon du cimetière de Beauregard.

Madame et Monsieur Werner Reidenbach-Ribaux, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Hans-Jörg Müller-Reidenbach, à Stuttgart, André, Jacqueline et François, à Versoix ;
Monsieur et Madame Albert Ribaux, à Bevaix, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Pierre Ribaux, à Bevaix, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Robert Ribaux, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Lucien Ribaux, à Granville (Australie) ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André RIBAUX

leur très cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 80me année.
Bevaix, le 13 février 1972.

L'Eternel enverra son ange vers toi ; il fera réussir ton voyage.
Genèse 24 : 40.

L'enterrement aura lieu à Bevaix, le mercredi 16 février.
Culte au temple de Bevaix, à 14 heures.
Domicile mortuaire : Hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Aeppli-Uberti, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Hélène Breguet-Uberti ;
Monsieur et Madame Hubert Coulaz et leurs enfants ;
Mesdemoiselles Jeanne et Olga Uberti ;
Madame Schoch-Uberti, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Berthe Uberti et ses filles ;
les enfants et petits-enfants de feu Ernest Uberti ;
Madame et Monsieur Frédéric Scheurer et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de fraire part du décès de

Monsieur Jean UBERTI

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 95me année.

2000 Neuchâtel, le 12 février 1972.
(Brandards 7)

L'incinération aura lieu mardi 15 février.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Reste avec nous ; car le soir approche, et le jour est déjà sur son déclin.
Luc 24 : 29.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Margot-Bachmann et leurs enfants, à Neuchâtel, et Londres :
Mademoiselle Lucienne Margot,
Mademoiselle Josette Margot,
Mademoiselle Monique Margot,
Monsieur Jean-Bernard Margot ;
Madame et Monsieur Victor Enderle-Margot et leurs enfants, à Neuchâtel :
Mademoiselle Monique Enderle,
Mademoiselle Simone Enderle ;
Madame Edmée Pochon-Beaujon, ses enfants et petits-enfants, à Auvernier,
ainsi que les familles Haesler, Jacot, Guerin, à Saint-Aubin et à Neuchâtel, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert MARGOT

leur cher père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui après une longue maladie vaillamment supportée, dans sa 77me année.

2000 Neuchâtel, le 11 février 1972.
(Evole 58)

L'incinération aura lieu mardi 15 février.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Prière instante de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'**Association des contemporains de 1895** a le grand regret de faire part à ses membres du décès de leur collègue et ami

Robert MARGOT

membre du groupement.

Madame Juliette Gay-Digier, à Auvernier, et ses enfants ;
Madame et Monsieur Jean-Louis Ducommun-Gay et leurs enfants Philippe et Françoise, à Cortaillod ;
Mademoiselle Renée Gay, à Auvernier ;
Madame et Monsieur Edgar Hofmann-Gay et leurs enfants Pierre-Yves et Marlyse, à Colombier ;
Monsieur Samy Digier et sa fiancée, à Cortaillod ;
les enfants et petits-enfants de feu Madeleine Bourquin, à Neuchâtel,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Numa RICHARD
née Marie GALLAND

leur chère tante, grand-tante, arrière-grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 95me année.

2012 Auvernier, le 13 février 1972.
(Les Pacottes)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mardi 15 février.
Culte au temple d'Auvernier, à 13 heures.
Domicile mortuaire : hospice de la Côte, Corcelles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Arrigo

Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

SUCCESSIONS

Problèmes d'estimations et de partages mobiliers. — ARTS ANCIENS, SERVICE D'ESTIMATIONS ET DE VENTE MOBILIÈRE ET D'OBJETS D'ART.
Bureaux + dépôts, Bevaix.
Case postale 324, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 46 11 15.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Tu es au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Carlo Crivelli, à Cressier ;
Monsieur et Madame Edouard Lanthemann-Crivelli, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Roger Krebs-Crivelli et leur fille, à Saint-Blaise ;
Madame Francine Crivelli et son fils, à Hauterive ;
Monsieur Daniel Lanthemann, à Cortaillod ;
les familles Mombelli, Bernasconi, Lachausse, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Elisa CRIVELLI
née MOMBELLI

leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie, enlevée à leur affection dans sa 87me année, munie des sacrements de l'Eglise.

2016 Cortaillod, le 11 février 1972.
(Baume 7)

La messe de requiem sera célébrée en la chapelle catholique de Cortaillod, lundi 14 février, à 13 heures, suivie de l'enterrement à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je t'aime ô Eternel ma force ! Eternel, mon rocher, ma forteresse, mon libérateur.
Ps. 18 : 2-3.

Le pasteur et Madame Jacques Bovet, et leur fils ;
Monsieur Rémy Bovet ;
Monsieur et Madame Jean Bovet, à Delémont, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame René Petitpierre, à Neuchâtel, et leurs enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Mireille BOVET

leur bien-aimée fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, enlevée à leur tendre affection, dans sa 24me année, à la suite d'un tragique accident de la circulation survenu à Zurich.
Le Locle et Zurich, le 12 février 1972.

Maintenant donc, ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, et la charité.
I. Cor. 13 : 13.

Le culte aura lieu mardi 15 février à 13 h, au temple du Locle.

L'inhumation dans la plus stricte intimité aura lieu au cimetière de Couvet.

Domicile de la famille : Grand-Rue 9, 2400 le Locle.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'asile des aveugles à Lausanne, CCP 10-447
Prière instante de ne pas faire de visites

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 - 34.

Mademoiselle Anna Bernasconi ;
les neveux et nièces,
ainsi que les familles parentes,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Hélène BERNASCONI

leur chère sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 86 ans.

2000 Neuchâtel, le 13 février 1972.
(Sablons 53)

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.
Mat. 5 : 9.

L'inhumation aura lieu mardi 15 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Eddy Bauer ;
Monsieur et Madame Jean-Didier Bauer ;
Patrick Bauer ;
Anne-Catherine Bauer ;
Juliette Bauer ;
Monsieur et Madame Alain Bauer ;
Philippe Bauer ;
Olivier Bauer ;
Isabelle Bauer ;
Monsieur et Madame Marcel Etienne, leurs enfants, et petits-enfants ;
Monsieur et Madame André Bauer, leurs enfants et petite-fille ;
Monsieur et Madame Gérard Bauer, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Renée Flament ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Eddy BAUER

Professeur à l'Université de Neuchâtel
ancien recteur
Dr. h. c. de l'Université de Rennes

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle, parent et allié, enlevé à leur tendre affection, le dimanche 13 février 1972.

Dieu est notre refuge et notre force.
Il s'est montré secourable dans toutes les épreuves.
C'est pourquoi la terre peut trembler, nous ne craignons rien.
Ps. 45.

L'ensevelissement aura lieu, le mardi 15 février, à Neuchâtel.

Culte à la Collégiale à 9 h 45.

Domicile mortuaire : 5, rue du Môle, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Le Sénat de l'Université de Neuchâtel a le profond regret de faire part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Edouard BAUER

professeur à la Faculté des lettres
ancien recteur de l'Université

décédé le 13 février 1972, à Neuchâtel.

L'ensevelissement aura lieu mardi 15 février, à 11 heures.

Culte en la Collégiale à 9 h 45

Neuchâtel, le 13 février 1972.

Au nom du Sénat :
Le recteur :
Werner Sörensen

Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée
FLEURS ROBERT DURNER
Place Pury 25 36 07 - Maladière 25 32 30

MAISON HESS
pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Treille 3 — Tél. 25 45 62

A Neuchâtel et dans la région

DÉCÈS DE NOTRE COLLABORATEUR
EDDY BAUER

Miné par une longue et implacable maladie, Eddy Bauer est décédé hier, dans sa 71me année, à son domicile de Neuchâtel. Fils aîné du Dr Edouard Bauer, il était le frère de M. Gérard Bauer, ancien ministre-délégué auprès de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et actuel président de la Fédération horlogère suisse.

La mort d'Eddy Bauer laisse un vide immense tant à l'Université où il était titulaire depuis plus de 40 ans d'une chaire d'histoire que dans les milieux des lettres, des armes et de la presse où l'on n'oubliera pas de sitôt sa plume vigoureuse certes, mais toujours au service d'un esprit lucide.

Licencié ès lettres de l'Université de Neuchâtel, Edy Bauer poursuivit ses études à l'Ecole des Chartes de Paris puis revint à Neuchâtel où, en 1928, il fut nommé professeur d'histoire générale et nationale à l'Université. Il occupa la charge de recteur de 1947 à 1949. Il fut également titulaire d'une chaire d'histoire militaire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Elu membre correspondant de l'Académie de Stanislas, à Nancy, reçu docteur honoris causa de l'Université de Rennes deux années plus tard, Eddy Bauer avait été le lauréat, en 1968, du prix de l'Institut neuchâtelois.

Tour à tour chacune de ces distinctions couronnait une impressionnante œuvre historico-littéraire. Elle a débuté par une étude sur Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel, en 1928. Peu après, Eddy Bauer publie ses « Destins de Neuchâtel » et à la fin des années trente, c'est « Rouge et Or », une série d'études sur la guerre d'Espagne. Enfin vinrent les grands ouvrages, ainsi, en 1947, « La Guerre des blindés » qui vaut à son auteur une réputation internationale s'accompagnant des critiques les plus favorables. « L'Histoire controversée de la Deuxième Guerre mondiale » est l'œuvre d'une vie. L'ouvrage recouvre la période allant de 1938 à 1945 et compte sept volumes, un par année. Pourquoi une histoire « controversée » sinon parce qu'Eddy Bauer a eu l'honnêteté et le courage de dire ce que l'on ne savait pas toujours.

Eddy Bauer, on le sait, n'a pas été seulement historien et René Braichet reviendra demain sur la personnalité de cet homme peu commun qui fut aussi militaire et journaliste. Major d'infanterie puis lieutenant-colonel, il fut de 1940 à 1945 chef des renseignements de la deuxième division. Collaborateur de notre journal mais aussi, auparavant, de « Curieux », puis du « Journal de Genève », il écrivit également pour le « Musée neuchâtelois », la « Revue suisse d'histoire », « La Revue de Paris ».

A sa femme, à ses deux fils Alain et Jean-Didier Bauer, à sa famille, « La Feuille d'avis de Neuchâtel » présente ses plus vives condoléances.

Revendications des écoles catholiques

« La discrimination actuelle n'est plus justifiée »

— L'école seule ne peut pas tout faire. Insérée dans la cité, l'un de ses soucis est l'intégration à la vie scolaire officielle. Voilà pourquoi l'école catholique utilise aussi le matériel scolaire et d'enseignement officiel. Mais la différence réside dans le fait que nous passons à la caisse pour l'obtenir ! A l'heure de la démocratisation des études, est-il possible que l'on connaisse encore semblable discrimination dans la répardtition des frais inhérents à un enseignement primaire reconnu et dispensé à des garçons et à des filles de chez nous ?

Ces paroles étaient prononcées samedi soir, au dîner des écoles catholiques de Neuchâtel, par M. Auguste Locher, conseiller général, qui a déposé récemment sur le bureau du Conseil général de la ville, une motion demandant aux autorités d'étudier la fourniture par la commune du matériel scolaire et d'enseignement officiel aux élèves des écoles catholiques.

Cette revendication est-elle justifiée, ne se traduirait-elle pas, pour la ville, par une lourde charge supplémentaire ? M. Locher est catégorique :

— Si la motion était acceptée, la dépense s'élèvera à 7000 fr. par an. C'est peu, comme l'a relevé la presse locale. C'est peu en regard du quart de million d'économie que réalise annuellement la collectivité grâce aux écoles catholiques dont 5 % des élèves pratiquent d'autres confessions. Il y a encore une trentaine d'années, une telle demande aurait suscité des remous. Aujourd'hui, on assiste à un rapprochement entre les deux religions et à l'intégration des écoles catholiques à l'enseignement officiel.

UNE QUESTION DE JUSTICE

Le climat politique et social est différent et nous voulons croire que la conviction intime de la justice naturelle l'emportera. Nous espérons que, dans un avenir que nous ne voulons pas trop lointain, tous les petits Neuchâtelois et toutes les petites Neuchâteloises qui fréquentent l'école catholique, bénéficieront de la gratuité du matériel scolaire et d'enseignement officiel.

DES PROJETS D'AVENIR ?

L'école catholique a-t-elle une vieille tradition à Neuchâtel ?

— Le collège du Vieux-Châtel a été fondé en 1863. Actuellement, l'école primaire accueille 200 élèves et l'internat 190 adolescents, pour la plupart des régions alémaniques, qui viennent à Neuchâtel pour apprendre le français. Nos maîtres perçoivent un traitement inférieur à celui des enseignants officiels, mais nous devons leur garantir un minimum décent. Nous ne bénéficions pas de la mondre subvention officielle, la contribution de chaque famille aux frais de scolarité est volontaire et l'école catholique doit se débrouiller pour faire face aux charges sans cesse croissantes dans le domaine de l'enseignement et de l'entretien. D'autre part, nous faisons des projets pour l'avenir et nous étudions depuis quelque temps la possibilité de construire un pensionnat à l'abbaye de Fontaine-André.

Enfin, souligne M. Locher, pour nous, le maintien de l'éducation chrétienne est nécessaire. Une culture qui vise à l'épanouissement de l'homme implique l'ouverture au sens religieux. La foi ne se surajoute pas du dehors ; à tous les stades du progrès culturel, elle doit être intégrée, réfléchie, exprimée. En retour, elle apporte à celui qui l'accueille une ouverture et une sensibilité particulières aux problèmes de l'homme.

Comme on le constate, indépendamment de l'aspect religieux, l'école catholique de Neuchâtel dispense un enseignement reconnu et apporte sa contribution non négligeable à la vie pédagogique de la cité. Sera-t-elle encore longtemps la victime d'une discrimination dans la répartition des frais d'enseignement ? La réponse à cette question dépend désormais du sort qui sera fait à la motion déposée sur le bureau du Conseil général.

J. P.

La « fusion » du Moulin de Saint-Aubin et de la Société d'agriculture et de viticulture de Boudry est réussie

Les agriculteurs et viticulteurs du district de Boudry se sont rendus nombreux, samedi, dans la grande salle du village, pour assister à l'assemblée générale de leur société. Leur société agrandie depuis l'an dernier, puisque le Moulin agricole de Saint-Aubin et la Société d'agriculture, dont le siège était à Colombier, avaient décidé de fusionner, et d'installer leur office commercial à Saint-Aubin.

Pour cette première année de fusion, le rapport d'activités était touffu. Et le président, M. J.-Cl. Ribaux en fit la présentation en début de séance, en présence du conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, et de M. Bernard Vuille, président de la Société cantonale d'agriculture.

1971 : OK !

Certes, en 1971, les paysans et les vignerons ont bénéficié de conditions atmosphériques assez exceptionnelles. La production laitière du district a été en légère augmentation comparativement à l'année précédente: 3.702.683 kg de lait pour 3.682.070 en 1970. D'autre part, pour la première fois depuis des années, le nombre de vaches laitières a diminué et est tombé à 869.000 pièces.

La production du colza et des céréales panifiables a également été en hausse. Et les quantités de céréales fourragères livrées au silo de la Béroche ont été nettement augmentées : 25 vagons d'orge, 15 de maïs et 10 d'avoine. La dépense totale de ce silo dont les comptes sont maintenant terminés, s'élève à 1.415.646 fr., avec un dépassement de 100.000 fr. sur le devis, dû à quelques modifications et au mauvais temps lors de sa construction. Jusqu'à présent d'ailleurs, chacun est d'accord pour ne pas regretter les fonds engagés dans cette construction, vu les précieux services qu'elle rend en période de récoltes.

La vigne, on l'a déjà dit bien des fois, a connu également une de ses grandes années. Nul doute que le millésime 71, aidé par un mois de septembre magnifique, aura ses heures de gloire ! Au cours de l'année, les organisations de la vigne et du vin se sont préoccupées de la diminution constante du vignoble (247 ha en 1971, soit 42 ha de moins qu'en 1970) de la dissémination des constructions dans les vignes, de la modification nécessaire des structures des exploitations viticoles. Un groupe d'étude a été nommé et un important rapport a été établi par le département de l'agriculture, soumis aux organisations professionnelles avant d'être remis au Conseil d'Etat.

Des agriculteurs et des viticulteurs préoccupés par la marche accélérée de l'inflation... (Avipress - J.-P. Baillod)

LE MARCHÉ COMMUN

En terminant son rapport, M. Ribaux a souligné l'importance de l'année 1972 pour l'agriculture suisse, puisqu'au mois de juin sera conclu l'accord avec le Marché commun. Quelles en seront les conséquences ? Dans la situation actuelle, le revenu agricole est toujours plus déséquilibré par la marche accélérée de l'inflation... Le prix des produits n'a, de loin, pas suivi la même courbe que les prix de moyens de production...

Les comptes de la société et le budget pour 1971-72 ont été acceptés à l'unanimité. Un seul point a été discuté : un membre a proposé de faire passer de 20 à 50 fr. le don de la société au concours hippique de Colombier. Ce qui a été accepté après un vote quelque peu... épique.

FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

Après le rapport du gérant de l'Office commercial, on a procédé à la distribution des prix aux domestiques vignerons. Et à côté de « l'exploit » de M. Alexis Roquier, de Cormondrèche, avec 50 ans de service chez le même employeur, ont été fêtés M. Alfred Roulin, de Colombier (25 ans de service), Mme Aline Hirschy, Cormondrèche (20 ans de service). Pour la première fois, on a également décerné des prix aux étrangers totalisant un certain nombre d'années de service dans la même maison. Ainsi, MM. Natalino Placi (19 ans) et Salvatore Rizzo (10 ans), tous deux à Auvernier, puis Alberto Aramini (13 ans) et Giovanni Capelloni (12 ans), à Bevaix, ont reçu eux aussi un diplôme. Ces distinctions sont d'autant plus agréables à remettre à l'heure où la main-d'œuvre devient difficile à recruter...

Avant l'exposé de M. Ernest Düscher, de Neuchâtel, qui a présenté un « audio-visuel » sur la faune de la région et la pollution, le dialogue s'est engagé entre M. Jacques Béguin et l'assistance. Successivement ont été abordés les problèmes de la RN 5, du Centre d'achats de Boudry, de l'amélioration de la situation du vigneron et enfin d'une assurance collective.

Et après toutes ces délibérations, la Société d'agriculture et de viticulture et moulin du district de Boudry s'est mise à table...

ALG

400 convives au Vieux-Châtel

Le traditionnel dîner d'amitié des écoles catholiques de Neuchâtel réunissait samedi soir 400 convives dans la grande salle du collège du Vieux-Châtel.

Mgr Gabriel Bullet, évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, Mme Suzanne Michel, présidente nationale des anciens élèves de l'enseignement catholique, M. Fritz Staudler, président de la commission scolaire de la ville, et d'autres représentants d'organisations religieuses et philanthropiques témoignaient, par leur présence, que cette soirée de bienfaisance — dont le bénéfice, cette année, sera consacré à l'achat de quatre tableaux noirs d'une valeur de 6800 fr. — avait désormais gagné ses titres de noblesse.

Le dîner aux chandelles, servi par les élèves de l'établissement qui avaient sacrifié une partie des vacances du carnaval, fut animé, comme de coutume, par frère « Pacifique », qui sut communiquer tout de suite son entrain et la joie à toute l'assistance.

Après les paroles de bienvenue de M. Auguste Locher, président de l'Amicale des écoles catholiques, le repas agrémenté par les productions d'enfants et la présence d'un fantaisiste, se transforma rapidement en une vaste rencontre fraternelle.

J. P.

Mgr Gabriel Bullet (au centre) à la table d'honneur.

Alerte à la pollution au Landeron

Du mazout (50 à 150 l.) dans la Thielle

Samedi, vers 13 h, un écoulement de mazout a été constaté dans un chantier de l'entreprise Biéri et Grisoni, à l'entrée ouest du Landeron. Un fût de 300 litres de mazout ayant été vidé par négligence, le liquide s'est répandu sur le sol, puis s'est écoulé dans une canalisation se jetant dans la Thielle. Les traces de mazout étaient visibles dans la Thielle jusqu'au débarcadère du Landeron, mais la quantité d'hydrocarbure (50 à 150 litres selon les estimations du capitaine des pompiers) n'a pas été jugée suffisamment importante pour justifier l'établissement d'un barrage. Les premiers secours de Neuchâtel ont été alertés par la gendarmerie. Le Service des eaux a demandé que l'entreprise responsable procède à l'enlèvement de la terre souillée et à son entreposage à Juracime, ce qui a déjà été fait par deux camions. D'autre part, de l'Ekoperl a été répandu sur le sol pour absorber le mazout.

La soirée du groupe Areuse des éclaireurs de Boudry

De notre correspondant :

Samedi soir, dans la salle située sous l'église catholique, les éclaireurs du groupe Areuse de Boudry ont donné leur soirée annuelle. Le nombreux public s'est diverti du commencement à la fin d'un spectacle fort bien préparé. Ce fut notamment les productions des très jeunes Louveteaux qui avaient mis au point différentes saynètes telles que « le petit prince et la bergère », ou « Les habits neufs de l'Empereur ». Il y eut bien sûr des moments un peu durs pour ces acteurs en herbe, mais ils sont arrivés au bou de leur peine et leurs efforts furent récompensés par des applaudissements nourris. Un numéro fort original d'ombres chinoises, préparé par quelques éclaireurs où l'on voyait un orchestre de jazz, a eu, lui, un succès sans précédent et fut bissé ! Quant aux cheftaines et chefs, ils ont à eux seuls rempli plus d'une heure du programme en jouant une comédie, en deux actes, intitulée « Prête-moi ta femme ». On devine que les situations cocasses furent nombreuses mais elles furent enlevées à un rythme très bien adapté aux circonstances. Quand on pense qu'aucun des acteurs n'a plus de 20 ans et que quelques-uns affrontaient pour la première fois les feux de la rampe, on ne peut que les féliciter et les spectateurs ont d'ailleurs par des applaudissements interminables, montré leur contentement et leur admiration.

Skieurs neuchâtelois blessés à Tête-de-Ran

Hier, vers 11 h 30, M. Frédéric Rouge, 20 ans, domicilié à Cornaux, a fait une chute à ski. Souffrant d'une fracture à la jambe droite, il a été transporté à l'hôpital.

Vers 16 h, Mme Marie Staheli, 45 ans, devait être victime d'un accident semblable. Elle souffre d'une fracture au pied gauche.

Collisions

● SAMEDI, vers midi, Mlle A.B., de Neuchâtel, quittait le pont du Mail pour prendre la rue des Fahys lorsque sa voiture heurta le véhicule piloté par Mme A.H., de Neuchâtel également, qui se dirigeait vers la Coudre. Dégâts. Le même jour, mais vers 18 h, une voiture conduite par M. A.C., de Cormondrèche, qui circulait rue des Moulins a heurté le véhicule piloté par M. F.H., de Fontainemelon, auquel il devait la priorité. Dégâts.

Les maraîchers neuchâtelois se réunissent à Saint-Blaise

Sous la présidence de M. Maurice Bourgoin, du Landeron, les maraîchers neuchâtelois se sont, récemment, réunis dans une auberge de la localité pour évoquer les problèmes de leur association, l'Union maraîchère neuchâteloise et, partant, de leur profession.

Dans son rapport très détaillé, le président souligna les efforts actuellement menés en vue de la création d'un office central de la culture maraîchère dans notre pays. Il releva aussi que les organisations maraîchères de la Suisse romande s'étaient unies pour représenter les intérêts des maraîchers face aux instances fédérales.

C'est avec une évidente satisfaction que les maraîchers du bas-pays neuchâtelois ont noté le succès de l'exposition de légumes et de fruits à laquelle ils avaient participé, l'automne passé, au Panespo, à Neuchâtel.

L'assemblée fut suivie d'une intéressante conférence donnée par un représentant de la Société suisse d'assurance contre la grêle... un fléau auquel les maraîchers n'aiment pas trop avoir affaire.

Espace libéré pour Le nouveau terrain de golf

Le club de golf de Neuchâtel, propriétaire des terres de Voëns, se propose, maintenant, de défricher une parcelle de la forêt des « Forêtalles » située au pied de Chaumont qui est liée à son domaine.

La superficie déboisée atteindra 6300 mètres carrés. L'espace ainsi libéré d'arbres facilitera l'aménagement global du nouveau terrain de golf. La surface défrichée sera compensée par des reboisements épars dans le domaine.

Jacky de Maeyer expose à la Galerie Numaga à Auvernier

La galerie Numaga 2 expose depuis samedi une trentaine de sculptures sur bois d'un artiste belge, Jacky de Maeyer. Une fois de plus, il convient de souligner la qualité de ce grand et superbe local, où les œuvres exposées sont admirablement mises en valeur. Se détachant en noir sur le blanc des parois, ces sculptures verticales font un effet splendide.

Né à Ostende en 1938, Jacky de Maeyer se présente comme un autodidacte. Au cours de voyages qu'il a faits en France, en Allemagne et en Suisse, il a étudié l'art nègre et l'art océanien. En moins d'une dizaine d'années, de 1964 à 1972, il a exposé ou participé à tant d'expositions, qu'il serait fatigant de les énumérer toutes. Il a obtenu également un certain nombre de prix.

Les sculptures de Jacky de Maeyer sont en général des totems, qui évoquent une figure humaine ou animale. Exécutées en bois de chêne, elles sont fabriquées à l'aide de pièces détachées très habilement agencées. De près, elles apparaissent composites, mais vues de loin, elles reprennent leur unité.

DE L'ART NÈGRE

Faut-il s'étonner qu'un artiste belge un Blanc, consacre tout son effort de créateur à pratiquer un art, qui en fait, est de l'art nègre ? Non, car avec l'agrandissement du monde et l'universalisation de notre vision, tout artiste va d'instinct à ce avec quoi il se découvre le plus d'affinités. Aujourd'hui, de l'Islam à l'Extrême-Orient et des Mayas à l'Egypte ancienne, tout nous est également proche, et nous nous sentons partout à la maison. Il est donc bien naturel qu'un Belge, qui hier encore était au Congo comme chez lui, se sente appelé à faire de l'art nègre.

Aujourd'hui mort en tant que support de culte, l'art nègre refleurit en tant que création gratuite. C'est donc un plaisir purement esthétique que Jacky de Maeyer recherche en composant ces assemblages qu'il intitule « Oiseau de nuit », « Déesse rouge », « Le Voyeur de rêves », « Petit totem » ou « Implorateur de pluie ». Par la mise en valeur de formes géométriques simples, par la simplification et la stylisation, l'artiste anime d'étranges figures où l'on reconnaît une tête de négresse à grosses lèvres, un animal à larges oreilles battantes, un sorcier doté d'énormes yeux perçants, une créature à cornes ou à bec d'oiseau.

L'EXÉCUTION TOUJOURS DIFFÉRENTE

Jacky de Maeyer s'entend admirablement à varier ses thèmes, tant en ce qui concerne l'idée que l'exécution. Si les éléments sont toujours les mêmes, l'exécution est toujours différente. Il y a là une sorte de jeu artistique supérieur, qui permet au sculpteur de se chercher, de se perdre et de se retrouver dans des variations sans fin, axées toujours sur le même thème. La liberté de cet art nous est garante de sa probité.

A ces sculptures viennent s'ajouter un certain nombre de lavis, coquilles ouvertes, noix éclatées, algues marines, d'une finesse et d'une séduction extrême.

BRONZES AFRICAINS

Les Bronzes africains Bobo de Haute-Volta, exposés à la galerie Numaga 1, constituent un ensemble varié de statuettes de facture récente. Il faut donc voir là également un jeu artistique qui prend pour thèmes les vieilles figures de l'art nègre, tous ces fétiches que nous connaissons bien, mais traités cette fois pour le plaisir, avec une extrême richesse d'imagination et de fantaisie.

Si ces personnages ont un côté grotesque, on est saisi ici et là par l'expression du visage, sa grandeur et sa fierté. Cette expression est rehaussée encore, dans bien des cas, par la coiffure, qui comporte un échafaudage monumental, d'un effet ornemental très sûr. Ainsi, jusque dans le grotesque, l'artiste noir affirme un sens très vif de la dignité humaine.

S'il réussit aussi bien, c'est probablement que jamais il ne craint de suivre naïvement son instinct. Cette familiarité avec la nature se marque dans le plaisir qu'il éprouve à associer à l'être humain, homme, femme ou enfant, des oiseaux, des poissons, de très suggestifs caméléons, symboles de la fertilité, des buffles à lourdes cornes, et même un lion, à vrai dire passablement domestiqué.

Tout cela forme une espèce de ménagerie humaine et animale, où chaque individu affirme son droit à l'existence avec autant d'originalité que d'insouciance, autant de fierté que d'humour. S'il est parfois difficile, devant telle ou telle pièce, d'en déterminer exactement la qualité et la valeur artistique, l'ensemble incontestablement grouille et vit de manière intense.

P.-L. B.

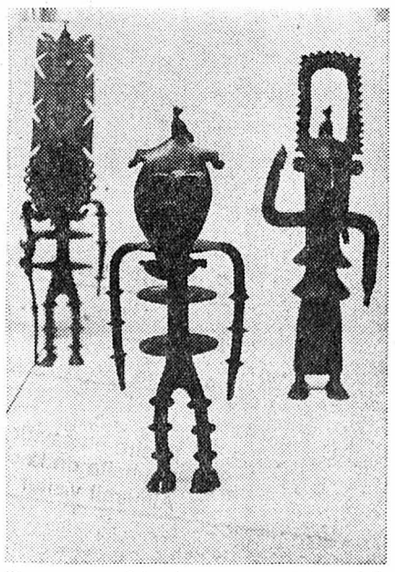

Bronzes africains : on est saisi par l'expression des visages, leur grandeur et leur fierté. (Avipress - J.-P. Baillod)

AVIS OFFICIELS

Apprentissage de mécanicien en automobiles

En vertu du règlement du Conseil d'Etat du 8 mai 1960, les jeunes gens désirant accomplir un apprentissage de mécanicien en automobiles dans le canton à partir de l'automne 1972 ont l'obligation de subir un examen d'aptitudes qui aura lieu dans la 2me quinzaine d'avril 1972. Les intéressés, qui ne se seraient pas encore inscrits, sont priés de le faire auprès de l'office soussigné jusqu'au 4 mars 1972.

Une convocation à l'examen leur sera adressée en temps opportun.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Case postale - 2001 Neuchâtel

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
APPRENTISSAGES

ENTRÉE EN APPRENTISSAGE :
La libération de la fréquentation de l'école obligatoire n'intervenant qu'au début de juillet de cette année, l'entrée en apprentissage **ne peut avoir lieu au printemps 1972.**
Demeurent réservées les dispositions de l'arrêté du Conseil d'Etat, du 19 février 1971, concernant la libération des élèves liés par un contrat d'apprentissage impliquant la fréquentation de cours professionnels dans un canton dont l'année scolaire débute au printemps.
Compte tenu de la réglementation disposant qu'il est indiqué de commencer l'apprentissage au début de l'année scolaire, **il est recommandé de fixer le début de l'apprentissage à mi-août 1972,** de manière à ce que les élèves quittant l'école obligatoire jouissent de quelques semaines de vacances avant d'entrer dans la vie professionnelle.
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :
Pour les apprentis qui commencent leur formation professionnelle en 1972, l'année scolaire **débute à la fin du mois d'août.**
Pour les apprentis qui ont commencé leur apprentissage **avant 1972, le cycle des cours reste inchangé.**
En ce qui concerne l'inscription des nouveaux élèves dans les écoles professionnelles, les maîtres d'apprentissage sont tenus de se référer aux annonces officielles ou de s'informer auprès de la direction desdites écoles.
RAPPEL :
Extrait de la loi fédérale sur la formation professionnelle, du 20 septembre 1963 :
Statut de l'apprenti : art. 15, al. 2
Le maître d'apprentissage est tenu de conclure le contrat d'apprentissage **avant le début de celui-ci** et de le remettre à l'autorité compétente **au plus tard 14 jours** après le terme du temps d'essai.
Al. 3 : Si le maître d'apprentissage est également détenteur de la puissance paternelle, il n'est pas tenu de conclure un contrat ; il doit cependant notifier l'apprentissage à l'autorité compétente dans un **délai de quatre semaines après son début.**
Temps d'essai : art. 16 al. 1
Avec l'assentiment de l'autorité cantonale et avant qu'il soit venu à terme, les parties peuvent exceptionnellement prolonger jusqu'à six mois, au plus, le temps d'essai maximum de trois mois prévu à l'art. 362b., 3me al. du code des obligations.
Al. 2 : Si l'apprentissage prend fin pendant le temps d'essai, le maître d'apprentissage doit en aviser l'autorité compétente par écrit.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Section de la formation professionnelle

IMMEUBLES

La résidence les Arolles

vous offres une résidence secondaire à

Arolla (VS) - 2000 m.

Appartements meublés, tout confort de
2 pièces et cuisine d'env. 60 m2 dès Fr. 55.000.—
3 pièces et cuisine d'env. 80 m2 dès Fr. 82.000.—
4 pièces et cuisine d'env. 92 m2 dès Fr. 110.000.—
Garages à Fr. 10.000.—.

Pour visiter : M. Jean **ANZEVUI,** chalet en face de l'hôtel Mont-Collon ; bureau de vente ouvert le samedi de 15 à 18 h et le dimanche de 11 à 12 h et de 14 à 16 heures.

Pour traiter : **SOGIM S.A., rue du Maupas 2, à Lausanne. Tél. (021) 20 56 01.**

Yverdon

Le Valentin A

(avenue Pierre-de-Savoie 56-58)

Afin de permettre un plus large accès à la propriété par étage, nous avons construit, dans un quartier en pleine expansion, un immeuble de qualité dont les appartements sont vendus dans les rapports suivants

3 PIÈCES = Fr. 65.000.— environ
4 PIÈCES = Fr. 97.000.— environ

En outre, grâce à l'appui des grandes banques vaudoises, les fonds propres requis peuvent être réduits à une somme de

Fr. 12.000.— seulement

Entrée en jouissance immédiate possible.
Visite sur place les mardis, jeudis et samedis, de 14 h à 18 h 30 ou sur rendez-vous (sauf dimanche).
Pour tous renseignements, prière de s'adresser à

tefico 1003 Lausanne
2, rue de la Paix
tél. 021/23 52 11

A vendre

VILLA SPLENDIDE

à Neuchâtel
spacieuse, confort, terrasse, jardin, vue imprenable sur le lac.
12 PIÈCES EN DEUX APPARTEMENTS
Rapport 15.600 fr.
Ecrire sous chiffres BJ 116 au bureau du journal.

Devenez propriétaire

avec un versement initial de
Fr. 20.000.—
d'une très jolie villa familiale neuve de 2 appartements ; vue imprenable sur le lac de Neuchâtel, à 7 minutes en voiture de Grandson.
Envoi plan et photo sur demande à l'Agence immobilière H. COEYTAUX, Grand-Rue 98, Montreux.

A LOUER

BOUDRY
à louer

LOCAUX

surface env. 210 m2, sur 2 étages, avec ascenseur ; possibilité de louer également deux bureaux.

Faire offres sous chiffres 87-199 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Nous louons, à partir du 1er mai 1972, à la Neuveville (commune du Landeron), un

appartement de 3 1/2 pièces avec conciergerie

dans immeuble à 20 familles. Le loyer mensuel, après la déduction de l'indemnité, est de Fr. 229.—.

Pour tous renseignements ultérieurs, s'adresser au tél. (038) 51 15 20 ou (031) 22 85 37.

A louer à Neuchâtel, pour le 1er avril 1972,

appartement HLM

3 pièces, confort.
Ce logement ne peut être loué qu'à un couple avec au moins un enfant et dont les revenus ne dépassent pas 16.000 fr. par année, plus 1500 fr. par enfant.

Faire offres sous chiffres à P 900.032 N, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer à Neuchâtel

appartement 4 pièces

550 fr. plus garage éventuel, tout confort. Vue imprenable, tranquillité absolue, jardin.
Adresser offres écrites à AJ 391 au bureau du journal.

A louer

libre dès le 24 mai 1972, quartier du Vauseyon

appartement de trois pièces

tout confort. Loyer : 355 fr. plus charges.
Adresser offres sous chiffres CL 393 au bureau du journal.

A louer au centre de Cressier, pour le 1er mars,

1 studio meublé

pour 2 personnes ; confort, moderne, 1 1/2 pièce, literie à disposition.
S'adresser à : Jacques Grisoni, 2088 Cressier. Tél. 47 12 36.

A louer à Serrières

chambre meublée,

indépendante, 100 fr.
Faire offres sous chiffres OFA 2158 B à Orell Füssli Publicité S.A., 3001 Berne.

CHAMBRES

A louer, pour le 24 février 1972, à la rue du Chasselas, Neuchâtel,

chambres indépendantes non meublées

Loyer : Fr. 175.— par mois + charges.
S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A. rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons pour notre personnel des appartements de

2, 2 1/2 et 3 pièces

situés dans le centre ou près d'un moyen de transport public, confort ou mi-confort, loyers raisonnables.
LA NEUCHATELOISE Compagnie Suisse d'Assurances Générales Bassin 16, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71, interne 315.

LA CITÉ UNIVERSITAIRE cherche pour ÉTUDIANTS

CHAMBRES

à Neuchâtel ou environs.
Tél. (038) 24 68 05.

On cherche, pour personne suivant des cours commerciaux à Neuchâtel,

1 chambre tout confort

1 lit avec bain et cuisine ou studio, si possible téléphone. Période du 15 avril au 9 juillet 1972.
Adresser offres sous chiffres AH 362 au bureau du journal.

Suisse

cherche chambre dans villa ou appartement en dehors de Neuchâtel au bord du lac, pour le 1er juin.
M. R. Rentsch, chemin des Noutes 21, 1023 Crissier.

Offres d'emplois

On cherche

employée

pour travaux de ménage et office. Congés réguliers.
Boulangerie-pâtisserie-tea-room A. Knecht, Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

Nous cherchons une jeune

aide-vendeuse

Faire offres à ELEXA, électricité, rue du Seyon 10, Neuchâtel.

SECRÉTAIRE TRILINGUE COMPTABLE

Nous avons du travail temporaire « sur mesure » à vous proposer. Où, quand et pour combien de temps ? A vous d'en décider. Bons salaires avantages sociaux,

adia interim

Rue de l'Hôpital 19 NEUCHATEL Tél. (038) 24 74 14

Gros gains

— Jeunes gens
— Jeunes femmes
— Suisses - Permis C
— Libres tout de suite.

Se présenter toute la semaine de 10 h à 12 h au 19, rue de l'Hôpital, 2me étage.

TRANSAIR S.A.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

mécaniciens aides-mécaniciens

pour notre service technique.
Travail intéressant et varié, avec possibilité de se perfectionner et de se spécialiser dans le domaine de l'aviation.
Nous offrons :
Places stables, bons salaires, caisse de retraite.
Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la direction de Transair S.A., Aéroport de Neuchâtel 2013 Colombier.

Bureau d'architecture jeune et dynamique cherche

dessinateur-architecte qualifié

pour poste à responsabilité et collaboration à travaux intéressants de grands ensembles.
Possibilité d'avancement - Salaire adapté aux qualités du candidat - Semaine de 5 jours - Horaire libre.
Faire offres à Marc von Allmen, architecte, Neuchâtel. Tél. (038) 25 87 45.

Petite entreprise d'horlogerie, en pleine expansion cherche

personnes

(dames ou demoiselles), ayant déjà travaillé en horlogerie, pour différents travaux en atelier. Mise au courant assurée par nos soins. Travail à journée complète.
Faire offres à :
HOME WATCH CO LTD, Pierre-à-Mazel 11 2000 Neuchâtel. Téléphone (038) 24 32 00.

Garage moderne de Neuchâtel cherche

un serviceman

pour développer son service d'essence de grande marque.
Préférence sera donnée à personne ayant de la pratique dans la branche — permis de conduire indispensable.
Horaire fixe - salaire intéressant.
Entrée à convenir.
Faire offres au Garage Hubert PATTHEY, 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel. Tél. 24 44 24.

DRAIZE

Dans le cadre de l'extension de notre entreprise et de notre nouveau département élévateurs HYSTER, nous cherchons

un chauffeur

détenteur du permis poids lourd

Entrée immédiate.

Semaine de 5 jours, avantages sociaux, ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Faire offres à :

DRAIZE S.A.
2006 NEUCHATEL.
Tél. (038) 31 24 15.

DRAIZE

Bureau d'architecture de Delémont cherche un

secrétaire-comptable qualifié

dynamique, apte à travailler seul et à prendre des responsabilités. Age idéal : entre 25 et 35 ans.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres 14-20.538 à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

NEUCHATEL

coop

engage, pour son bureau administration

PORTES-ROUGES 55

une téléphoniste

pouvant s'occuper de divers travaux de bureau.

Travail varié, ambiance jeune et agréable.

Horaire partiellement libre.

Prestations sociales d'une grande entreprise - taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

FIDUCIAIRE F. LANDRY
NEUCHATEL
Orangerie 8

engagerait, pour époque à convenir, une

comptable qualifiée

Activité à temps partiel pourrait être envisagée.

Faire offres écrites ou téléphoner au 25 48 48, entre 17 et 18 heures.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

MAGASINIER

pour notre dépôt d'Hauterive.

Travail varié : coupe de verre, magasinage et débit de fer.

Semaine de 5 jours.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la Direction :

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Touraine vous propose...

Les Bourguillards
Appartements à vendre à Saint-Blaise, prix favorables

Quand il s'agit d'un problème aussi essentiel que le logement, il convient de ne traiter qu'en toute sécurité. Touraine est la plus ancienne société pour la propriété immobilière de la place.
Elle est réputée pour la qualité de ses réalisations.

Les Chevrons
Peseux, des appartements selon les goûts et les besoins des propriétaires

Achetez en toute confiance avec Touraine.

Plein Sud
Hauterive, des appartements avec la qualité Touraine dans un cadre exceptionnel

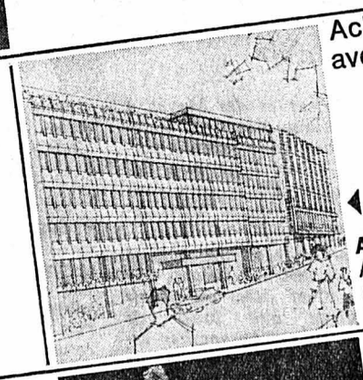

Avenue de la Gare 15-17
Au cœur de Neuchâtel
Centre commercial, bureaux et parking

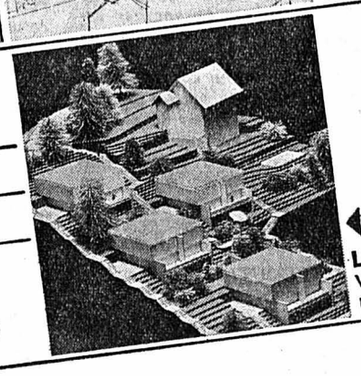

Les Rochettes - Maujobia
Villas mitoyennes à Neuchâtel et à Saint-Blaise

Coupon-information

Nom Prénom

Adresse Lieu

- Désire en savoir plus sur la propriété par étage
- Souhaite de la documentation (mentionner le projet)
- Aimerait visiter les lieux

A renvoyer à
TOURAINE société anonyme pour la propriété immobilière. Pierre-de-Vingle 14. 2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 66 55.

STICKS DE POISSON!

Un repas léger
et vite prêt.
Des filets
de cabillaud frais
et savoureux.
Panés, précuits.
Sans arêtes.

FINDUS®

Votre poisson préféré dans le congélateur

72.1.184.7 f

BREVETS D'INVENTION

Marques - Modèles - Expertises - Traductions

LAUBER, FONTANNAZ & CIE

INGÉNIEURS-CONSEILS

avisent leur honorable clientèle qu'ils ont transféré leur bureau.

5, rue Saint-Léger
Genève
Tél. (022) 25 31 88 - Rendez-vous sur place

Morbiers

en sapin et bois dur, guéridons et bahuts Louis XIII, vaisselier, table copie Louis-Philippe à rallonge, petits meubles, étains
et vieux cuivres.

S'adresser l'après-midi à

Arts et Styles, terminus du trolleybus, Saint-Blaise.

Bien placer son argent

- **UN ESCALIER DE PIERRE OU DE BOIS** peut apporter un élément décoratif et chaleureux à votre intérieur si vous les revêtez de nos fameux tapis en acrilan.
- **CES TAPIS** sont extrêmement résistants et... lavables. Ils sont insensibles à l'eau.

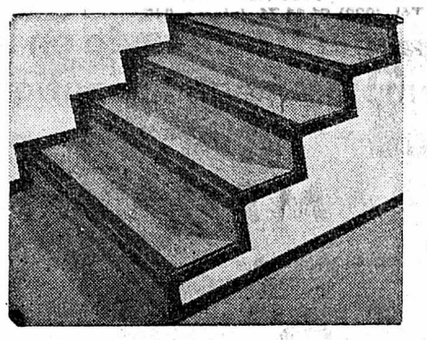

- **PLASTIQUE OU TAPIS ? VOUS HÉSITEZ ? NOS COLLABORATEURS VOUS RENSEIGNERONT OBJECTIVEMENT ET AIMABLEMENT.**

Devis au prix du jour, sans engagement.

Masserey

Magasin d'exposition : Portes-Rouges 133
8 VITRINES - 400 m² - PARC - Tél. 25 59 12

Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés

NOUVEAU

FLEXY

COMPRELLA PANTY

collant support

sain et élégant

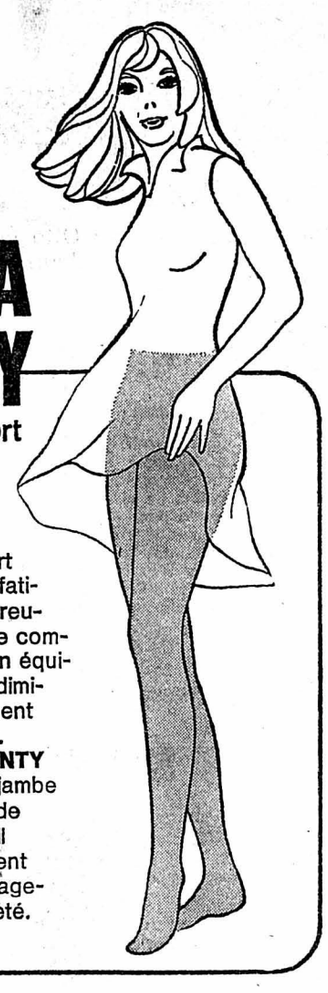

Le collant support pour les jambes fatiguées ou douloureuses. Il exerce une compression très bien équilibrée, qui va en diminuant graduellement du pied à la taille. **COMPRELLA-PANTY** adhère bien à la jambe et ne forme pas de plis disgracieux. Il donne un sentiment agréable de soulagement et de légèreté.

Démonstration et conseils par la spécialiste de FLEXY

du 15 au 19 février à notre rayon de bas

AU LOUVRE La Nouveauté SA.

NEUCHATEL

DURS D'OREILLES

Le plus grand choix d'appareils et lunettes acoustiques.

Essais sans engagement.

Etant fournisseur de l'Assurance invalidité nous nous occupons de toutes les démarches.

REXTON
perle auditive

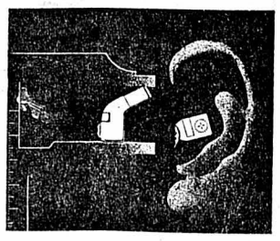

Notre appareil
le plus petit
discret
efficace.

Consultation gratuite.

Mardi 15 février 1972
de 14 à 18 heures
PHARMACIE TRIPET
Rue du Seyon 8 - Tél. (038) 24 66 33

J.-P. SCHMID BOMMER

Lausanne, Petit-Chêne 38, tél. (021) 23 49 33

BON Veuillez m'envoyer gratuitement votre perle factice et documentation.

Nom :

Adresse : Tél.

Écriteaux en vente au bureau du journal

OPÉRATION DIALOGUE DU PARTI RADICAL

Vivre mieux à Neuchâtel AVEC...

8. UN RÉSEAU ROUTIER MODERNE

Neuchâtel, pôle de développement et d'entraînement de tout le Littoral, se doit de disposer d'un réseau routier moderne. Pour ce faire, une planification souple et démocratique des objectifs et des moyens est nécessaire.

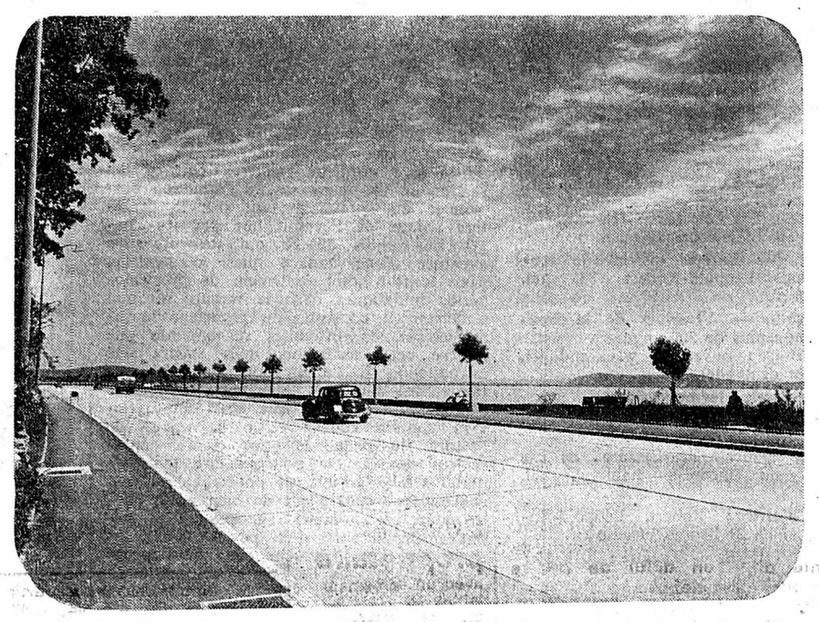

(Photo Chiffelle)

Une première étape a été franchie par la mise sur pied d'un plan d'assainissement. C'est ainsi que le groupe radical du Conseil général a toujours fait siennes les conclusions du Conseil communal qui, en juin 1969, a demandé un premier crédit spécial de quelque 700.000 fr. pour entreprendre, par étapes, la réfection systématique de nos chaussées. Mais il reste encore beaucoup à faire et la circulation exigera bientôt des corrections et des élargissements fort onéreux.

Une deuxième étape pourra être franchie lorsque seront connus les résultats des différentes études en cours : diagnostic urbanistique, étude de l'évolution des finances, étude macro-économique de la région et de la ville de Neuchâtel. Les problèmes posés par la RN 5 et ses aménagements annexes pourront alors être situés dans le contexte plus vaste du développement économique souhaitable de notre ville. Et cela d'autant plus facilement que la récente décision du Conseil d'Etat a clarifié la situation.

Comme on le voit, des dépenses considérables sont en jeu. L'ordre d'urgence des prochaines réalisations devra inéluctablement en tenir compte.

Claude FREY
Professeur

De nombreuses réalisations s'imposent pour compléter l'équipement social, culturel et sportif de la ville de Neuchâtel.

Pour des raisons financières, toutes ne peuvent cependant être entreprises dans l'immédiat.

Des choix s'imposent. Découpez-donc — ✂ — l'article ci-dessus car, chaque lundi et chaque samedi, dans ce journal, une personnalité radicale présente un projet différent.

A la fin de la série, vous pourrez faire savoir quel ordre d'urgence vous paraît souhaitable.

Participez au développement de votre ville avec l'opération dialogue du parti radical

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

LA SOIRÉE DE LA CHORALE DES AGENTS DE POLICE

La traditionnelle soirée de la chorale des agents de police s'est déroulée samedi soir à la salle du Bas de l'ancien-stand. Au programme, de nombreux chants interprétés avec beaucoup de bonheur, une tombola, des divertissements et surtout une belle ambiance. C'est le président Gilbert Sonderegger qui ouvrit les yeux par un bref discours empreint de charme. Il salua le directeur de la police, le conseiller communal et Mme Claude Robert, puis les représentants des différents corps de police ainsi que ceux de la chorale de Fribourg. Ce fut aussi l'occasion d'entendre quelques œuvres de M. Sonderegger. M. Claude Darbre, quant à lui, a prouvé une fois de plus son expérience en conduisant la partie musicale.

(Avipress-Girardin)

COLLISION EN CHAÎNE À LA « VUE »
QUELQUE 25.000 FR. DE DÉGÂTS

Une collision en chaîne qui s'est soldée par des dégâts matériels extrêmement importants s'est produite hier vers 14 h 30, sur la route de la Vue-des-Alpes. Une voiture conduite par Mme C.B., domiciliée à la Chaux-de-Fonds, venait de Neuchâtel. Entre le virage de l'Aurore et le café des Loges, la conductrice n'a pu s'arrêter derrière une voiture pilotée par M. V.B., de la Chaux-de-Fonds qui venait de s'immobiliser derrière une colonne de véhicules à l'arrêt.

Ce fut alors une succession de collisions dont « souffrirent » les machines de M. D.S., de Berne, de M. J.-P. F., des Geneveys-sur-Coffrane et de M. J.-L.V., de Peseux. Par chance, aucune personne n'a été blessée, mais les dégâts se chiffrent à 25.000 fr. environ.

Perte de maîtrise au « plat » de Boinod

Samedi vers 16 heures, une voiture conduite par M. H.S., de la Chaux-de-Fonds, montait la route de la Vue-des-Alpes en direction du chef-lieu. Sur le « plat de Boinod », le conducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui est sortie de la route. Pas de blessé.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — **Corso :** 20 h 30, La Folie des grandeurs (12 ans, prolongations).
Eden : 20 h 30, Lucky Luke (dès 7 ans, prolongations).
Plaza : 20 h 30, Les Pétroleuses (16 ans).
Scala : 20 h 30, Libération (16 ans).

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

EXPOSITIONS. — **Vivarium de la Bonne-Fontaine :** plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Club 44 : accrochage-vente d'artistes du club.

Permanences médicale et dentaire. en cas d'absence du médecin habituel, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Robert, Léopold-Robert 66, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS. — **Théâtre ;** 20 h 30 : Fernand Raynaud.

Le Locle

THÉATRE. — **Casino-Théâtre :** 20 h 15 : Meurtre dans la cathédrale, d'Eliott, par le théâtre des pays de Loire.

EXPOSITIONS. — **Musée des Beaux-Arts :** Jelenkiewicz, peintre.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service : Moderne, Daniel-JeanRichard 27. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 54 52.

A LA DOUBLE ENSEIGNE DES LOISIRS
VICTOIRES SUR L'IMPOSSIBLE

Ce sont deux films d'un égal intérêt, quoique de facture différente, que le Club des loisirs et Coop-Loisirs ont tous deux présenté à leurs membres à la Maison du Peuple et à l'Aula des Forges respectivement.

Premier document, réalisé par la « Yorkshire Television », rapporte sur l'ascension de la face nord de l'Eiger. « Out of the shadow in the sun » suscite l'attention passionnée du spectateur tant par le caractère unique de l'exploit que par les images saisissantes de ce qui demeure une aventure d'une audace quasi démentielle. Mais le film jouit également de précieuses vertus initiatiques dans la mesure où non seulement il constitue un reportage inestimable sur les difficultés surhumaines que réserve cette ascension, mais encore une introduction à l'application « sur le terrain » des multiples techniques d'escalade artificielle. C'est bien sûr aussi une réflexion sur le courage, sur la valeur de l'effort, du risque encouru et du dépassement de soi. On pourrait être tenté de parler d'acte gratuit, et pourtant l'on sent confusément qu'il s'agit de bien autre chose pour ces hommes agrippés à ce désert suspendu sorti d'un paysage de genèse et que l'on débouche sur une conception philosophique de la vie qui mériterait d'être approfondie. Car la morale tirée par Darbellay, dont le commentaire est par ailleurs excellent, est un peu courte ! C'est plutôt du côté de Losey et de son admirable « Figures in the Landscape » (Silhouettes dans le paysage) que l'on trouverait le prolongement métaphysique indispensable à ce document.

« PISTES BLANCHES DANS LA NUIT »

Le second film présenté par Mme Blanc, Peseux est consacré à l'activité du groupe romand des skieurs aveugles créé il y a 6 ans. Ce groupe compte une septantaine de moniteurs pour quelque 35 skieurs aveugles. Le film est un témoignage assez bouleversant sur ce pari qui pouvait paraître impossible de donner la faculté à des aveugles de skier grâce à la présence permanente et à l'aide verbale de moniteurs. La valeur du document réside dans le dépassement de la conscience égoïste de pouvoir « y voir », pour atteindre à une réflexion sur l'importance de la vue dans chacun des gestes qui prennent valeur d'engagement.

Malheureusement, le film souffre d'un apprêt purement touristique et folklorique et surtout d'un commentaire dont le ton paternaliste est franchement déplaisant. Il est heureux d'ailleurs que les moniteurs adoptent une tout autre attitude à l'égard de leurs élèves, mais on regrette que leur cause n'ait pas été mieux servie par le film. Ajoutons pour terminer que la soirée de Coop-Loisirs était organisée au bénéfice de cette institution charitable.

Bl. N.

LE R.P. ORAISON AU «CLUB 44»
«DEPUIS 20 ANS, L'ÉGLISE CHERCHE UNE NOUVELLE REPRÉSENTATION»

Au « Club 44 », le R.P. Marc Oraison parle de l'Eglise face à l'évolution du monde. La salle bondée et la grande attention de l'auditoire, jeudi dernier, au « Club 44 », ont confirmé la forte personnalité de l'orateur et l'intérêt de sa position dans le monde catholique d'aujourd'hui.

Depuis plus de 20 ans, en effet, celui-ci cause quelques soucis à ceux pour qui l'Eglise représente plus une autorité et une organisation sociale et politique qu'un corps mystique désirant répandre le message du Christ. Dans un brillant exposé, le R.P. Oraison s'est attaché à expliquer les motivations de sa pensée, liée de très près à l'évolution du monde actuel, évolution dans laquelle on se doit de prendre en grande considération l'apport des recherches scientifiques. Pour l'orateur, il s'agit avant tout d'aborder une question dont l'interrogation se résume dans l'Eglise et le monde moderne. La réflexion amorcée, doublée d'une couverture se dirigeant vers un apport des solutions à une crise indiscutable permettra de souligner quelques évidences fondamentales.

Tout d'abord le terme « église » est devenu ambigu au cours des siècles et s'assimile trop souvent à la représentation d'une certaine autorité, par exemple, un groupe d'évêques ou de prêtres, mais l'origine éthymologique du mot désignait dans son sens premier une communauté humaine en dialogue qui portait la mission de faire découvrir le vrai Dieu à toutes les nations.

Le peuple s'est ensuite organisé et à l'époque, il ne pouvait que le faire avec des traditions millénaires et des éléments mythiques. Puis le mot a peu à peu perdu son sens premier pour représenter une secte, un royaume. A la venue de Jésus-Christ sur la Terre, il s'est formé à nouveau une communauté de croyants, convaincus de sa mort, de sa résurrection et de sa présence vivante en dehors de la prison du temps, renouant avec la notion de corps mystique rassemblant tous les hommes de tous les temps dans toutes les cultures.

UNE NOUVELLE CONFUSION

A travers les siècles de notre ère est née une nouvelle confusion entre une certaine conception de la place de l'Eglise dans le monde en tant qu'organisation et sa mission de répandre la parole du Christ, surtout quand l'Etat et l'Eglise se fondaient en une même autorité. Aussi son sens moderne est-il remis en question et cela non seulement chez les catholiques, mais par exemple aussi chez les protestants.

Il faut donc maintenant renouveler cette vision à la lumière de l'aspect scientifique et adopter une autre manière de percevoir l'autorité.

Depuis 20 ans, aux dires de l'orateur, l'Eglise cherche une nouvelle représentation ...

Elle poursuit une démarche méthodique à l'image de la science dégagée des croyances mythiques et dans la mesure où elle vivra sur d'autres données que le mythe, elle ne sera plus en conflit avec le monde moderne. Toutes ces considérations empreintes d'une vérité profonde et logique ont permis au R.P. Oraison d'aborder l'élément le plus important : sa position au sein de l'Eglise catholique. Il la rejette donc en tant qu'organisation sociale et, par là, en rejette sa hiérarchie. Les rapports entre frères doivent être horizontaux et le pape ne devrait être qu'un épiscope chargé de surveiller la foi. Il rejoindrait ainsi la place première accordée à Pierre, celle de coévêque et non d'un demi-Dieu. De plus, les porte-parole du message du Christ ne doivent pas être ni fonctionnaires ni hommes sacrés mais des frères parmi les autres. Une certaine conception sacrale païenne a pris place devant la foi chrétienne. Il faut retourner au sens fondamental des évangiles. La vision que dégage l'abbé Oraison, après ce dépouillement des mythes, cette désacralisation des représentants de l'Eglise, est attachante et donne figure à un amour universel de l'humanité, en dehors de toutes politiques, au-delà de la mort. Pour lui, les fondements hiérarchiques bougent, les choses avancent, mais il semble très optimiste.

Il semble très optimiste car ce retour à la forme première de la foi doit automatiquement engendrer une nouvelle manière pour l'Eglise de considérer les problèmes du temps en général, et ses problèmes en particulier.

La discussion a permis d'évoquer le célibat des prêtres — pour lequel il pense que la décision est du ressort de chaque intéressé — et la contraception dont le problème se situe plutôt au niveau de l'acte physique considéré comme ayant valeur morale ou comme manifestation d'égoïsme.

Actuellement, il se penche sur la place de la mère du Christ dans l'Eglise et nous espérons bien l'entendre à ce sujet dans une année.

L'exposé de l'abbé Oraison aura donné la preuve d'une Eglise en évolution. De concert avec le présentateur de la soirée nous ajoutons que « Dieu l'entende », et que sa manière de voir se répande rapidement dans le monde et l'Eglise catholique. Le bénéfice en serait universel et qui donc serait perdant ?

I.F.

Automobiliste blessé au virage de l'Aurore

(c) Hier après-midi, M. Jean-François Cochet, domicilié à Neuchâtel, montait la route de la Vue-des-Alpes au volant de son automobile. Dans le virage de l'« Aurore », il se trouva soudain en présence d'une voiture arrêtée en bordure de la chaussée. Ne pouvant se porter sur la gauche en raison des voitures qui descendaient, il freina, mais ne parvint pas à éviter l'obstacle. Le conducteur de la voiture arrêtée, M. André Huguenin, domicilié à la Chaux-de-Fonds, qui se trouvait derrière son véhicule, occupé à chercher quelque chose dans le coffre, a eu une jambe coincée entre les deux voitures. Il a été conduit à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Manifestations !

(c) De nombreuses manifestations se sont déroulées ce week-end dans le Jura neuchâtelois. Coupe des jeunes Perreir, à la Vue-des-Alpes, dimanche, et dans la même région, démonstration de chiens d'avalanches avec le cinquantenaire d'un groupe du Club alpin suisse, section chaux-de-fonnière. Puis, toujours dimanche, à la Brévine, la traditionnelle journée du ski. Diverses autres soirées ont également eu lieu, tant au Locle qu'à la Chaux-de-Fonds. Nous y reviendrons ultérieurement.

Radio-Hôpital

(c) Il y avait foule, à nouveau, samedi dans le hall d'entrée de l'hôpital pour suivre l'émission de divertissements mis sur pied par l'équipe de Radio-Hôpital. Un programme que nous avons déjà présenté, riche et varié, attendait malades et personnel, et, parmi les invités, le chanteur suisse Henri Dès, qui présenta quelques-unes de ses dernières chansons. Cela fut fort apprécié d'autant plus que l'artiste a ensuite rendu visite aux alités de plusieurs chambres.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Gros incendie à Cernier
Une ancienne ferme transformée en locatif a été complètement anéantie

Les décombres au petit matin.

(Avipress - G. C.)

De notre correspondant :

Samedi, peu avant trois heures, les habitants de Cernier étaient réveillés par le tocsin. Le feu s'était déclaré dans l'ancienne ferme de la famille Challandes, située rue Guillaume-Farel. Immédiatement sur les lieux, les pompiers de Cernier et ceux du Centre de premiers secours de Fontainemelon, tentèrent, en vain, de circonscrire le sinistre. Attisé par un vent violent, le feu prit rapidement de l'extension et obligea les pompiers à préserver les maisons voisines.

A 6 heures, tout était consumé ; il ne reste de cette grande maison que les quatre murs. Cette ferme avait été achetée l'année dernière par M. Luc Voirol, installateur à Neuchâtel. Il avait aussitôt commencé des travaux pour la transformer en maison d'habitation. Deux appartements étaient occupés, un par la famille Marcel Challandes, l'autre par la famille Jean-Michel Monnier. Surpris dans leur sommeil, les locataires purent sortir à temps, en abandonnant tous leurs biens dans les flammes.

On ignore dans quelle partie de l'immeuble le feu s'est déclaré, ni dans quelles circonstances. L'enquête sera difficile à mener du fait que tout est détruit. Le montant des dégâts n'a pas encore pu être évalué, mais il est élevé. Le juge d'instruction Pierre Guye et le premier lieutenant Perrin étaient sur les lieux.

Miep (A.-G. Evard) et Otto Frank (J.-A. Girard) dans une scène du « Journal d'Anne Frank ».

(Avipress - Monnier)

Soirée du chœur mixte paroissial

De notre correspondant :

Le chœur mixte paroissial de Fontaines, Boudevilliers et Valangin a donné samedi soir son concert annuel. Sous la direction de M. André Evard, les choristes, en grande forme, ont présenté cinq chants, dont deux très belles harmonisations russe et tchéque. « Les Compagnons du Bourg », de Valangin, en présentant l'excellente et difficile pièce en 2 actes « Le Journal d'Anne Frank », se sont taillé un vif succès. En fin de soirée, les chanteurs ont mis un terme à ce beau programme en présentant deux negros spirituals.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

LE LOCLE — LE LOCLE

La soirée des Samaritains

C'était samedi soir, au Casino, la première des soirées annuelles de la section de l'Alliance des samaritains. Comme les années précédentes, la scène est offerte aux acteurs de « Comœdia ». La pièce choisie, « La Bonne Adresse », de Camoletti, est d'une excellente veine, amenant d'excellentes réparties sans parler des jeux de scène que l'auteur répartit avec un certain bonheur.

Par des annonces dans les quatre journaux, des femmes cherchent, la première un mari, la seconde des élèves pour les initier au piano, une troisième un homme bien bâti (Spartacus) pour poser la quatrième, enfin, un locataire. Or, les candidats sont régulièrement reçus par erreur par la demanderesse qui n'est pas celle qu'ils attendent. Cette confusion provoque ainsi d'interminables et d'invraisemblables quiproquos.

Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements. Il est vrai que la distribution était de qualité. Spartacus (Jean-François Droxler) a grandement participé à ce qu'on pourrait appeler le feu d'artifices tant cette comédie a été bien enlevée. La distribution était la suivante : Jacqueline (Mme Madeleine Calame), Berthe (Mme Marie-José Lecoultre), Georgette (Mme Elsa Pipoz), Janine (Mlle Lucy Grandjean). Côté messieurs, outre Spartacus, Bertrand (René Geyer, metteur en scène et directeur), Bernard (Charly Etter), Jean (Ulysse Brandt).

Le président des « Sama », M. Jean Scherz salua les nombreux spectateurs parmi les amis des sections sœurs de France, de la Chaux-de-Fonds et des localités de district. Il rappela l'étroite et fructueuse collaboration qui existe entre les samaritains, le corps médical, l'hôpital et son personnel, la police. Il remercia les autorités, les commerçants et les industriels auprès desquels ils rencontrent compréhension et appui. Quant à la « Bonne Adresse », mercredi soir au Casino-théâtre, une seconde soirée est organisée.

Les freins d'une voiture lâchent au Crêt-du-Locle : 5 BLESSÉS

Samedi vers 18 h 45, une voiture conduite par M. Jacques Vermot, du Locle, circulait sur la route principale la Chaux-de-Fonds - le Locle. A la hauteur de l'immeuble crêt-du-Locle 5d, le conducteur voulut freiner alors qu'il se trouvait derrière un camion mais ses freins lâchèrent. Dans une manœuvre d'évitement, il donna un coup de volant à gauche mais accrocha le flanc d'une auto puis, de plein fouet, une deuxième.

Cinq personnes ont été blessées. Il s'agit de M. Jacques Vermot qui a la jambe droite cassée, de sa passagère Mlle Diane Blumer, du Locle. Un autre passager, M. Roger Cachot, de Villers-le-Lac souffre lui, d'une commotion cérébrale. M. Luscher, de Malleray, conducteur de l'un des autres véhicules, a dû se faire recoudre l'index droit. Quant à sa femme, elle a des coupures au visage. Le troisième automobiliste, M. E. Fluck, du Locle, est indemne. Les dégâts sont très importants.

BROT-PLAMBOZ

Vacances blanches

(c) Pour autant que les conditions d'enneigement et atmosphériques le permettent, les élèves des deux classes de Mlle Madeleine Mossoux et de M. Robert Sutter aux Petits-Ponts et à Brot-Dessus, pourront eux aussi bénéficier de 3 jours de vacances blanches. Aujourd'hui lundi, les deux classes se rendront dans le Val-de-Travers ; mardi, un groupe se rendra à Tête-de-Ran afin de faire la randonnée dite « la Crête » jusqu'à la Tourne et retour, tandis que l'autre groupe ira à la patinoire des Ponts-de-Martel. Mercredi, maîtres et élèves se rendront une nouvelle fois à la Robella. Au cas où le temps serait défavorable, ces trois jours seraient renvoyés à une date ultérieure.

Enfin de la neige

(c) Alors qu'un vent tempétueux et le radoux avaient balayé le peu de neige qui subsistait sur les pentes, jeudi et vendredi, de nouvelles chutes de neige ont fort heureusement recouvert la campagne !

Une auto dévale un talus

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 4 h 30, une voiture pilotée par Mlle M.F., de Morteau, qui était accompagnée de trois autres personnes, roulait de la Chaux-de-Fonds en direction du Locle. Au Crêt-du-Locle, la machine dérapa sur la chaussée enneigée puis dévala un talus. Elle finit sur le toit. Par chance, pas de blessé.

Il termine sa route contre un arbre

(c) Hier, à 14 h, M. G.T. domicilié à Cortaillod, circulait au volant de son automobile de Fontaines en direction de Cernier. N'ayant pas adapté sa vitesse aux conditions de la route, il perdit la maîtrise de son véhicule qui se mit à zigzaguer puis heurta finalement un arbre. Blessé, M. G.T. a été transporté à l'hôpital de Landeyeux par un automobiliste complaisant. Il a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins. L'automobile a l'avant complètement enfoncé.

Du côté de la campagne
Il y a 150 ans, on se préoccupait déjà de l'amélioration des races bovines

De notre correspondant :

C'est en 1818 que s'est créée en Pays de Neuchâtel une « société purement agricole » ayant pour but de donner à l'agriculture « tous les perfectionnements dont elle pouvait être susceptible ». Cette société fut formée d'hommes « doués de discernement » en face des nouvelles théories que l'on ne cessait de publier sur les moyens d'augmenter la production.

Dans la région de la Côte, au Val-de-Ruz et dans les environs de la Châtellenie de Thielle furent recrutés les membres fondateurs de la nouvelle société. En 1818, elle expérimenta dans la plaine d'Areuse trois différentes charrues et en automne, ses membres sèmèrent pour la première fois un froment du Dauphiné connu dans cette province française sous le nom de « tousselle » et de « seisette ».

En 1819, au cours de la 2me séance tenue à Saint-Blaise, l'un des membres de la jeune société présenta une étude particulièrement approfondie sur la culture de la vigne déficitaire depuis quelques années. On fit également la proposition d'acclimater une ou deux vaches du canton de Zoug. Enfin, la séance se termina par une plainte générale sur l'insouciance de la plupart des communes « lorsqu'il s'agit de se pourvoir d'un taureau banal ».

La société s'est réunie en 1920 à Dombresson. Au cours de cette assemblée, il fut question du « riz de montagne » venu de la Chine dont la Diète suisse avait envoyé une cinquantaine de grains au gouvernement neuchâtelois afin que celui-ci les fasse semer à titre expérimental.

Dans une seconde réunion qui a eu lieu la même année à la Borcarderie, le 8 octobre, on reparla de charrues et on se rendit compte que celle du type Val-de-Ruz était la plus lourde à manier.

AMÉLIORATION DES TROUPEAUX

On se préoccupait donc fort, il y a 150 ans, dans la région, des moyens mécaniques mis à la disposition de l'agriculture. Mais on s'inquiétait davantage de l'amélioration des troupeaux dont la descendance devait être assurée par des taureaux de choix. Pendant l'été de l'année 1821, ont été organisés des concours de taureaux dans plusieurs régions du pays. C'est ainsi que le 1er juin ont été présentées à Valangin 8 bêtes magnifiques. Celle de M. D. Monnier de Dombresson obtint le 1er prix. Le concours général se déroula à la Tourne le 14 juillet. Dix taureaux y furent conduits. Le 1er prix a été attribué cette fois à D. Mojon des Hauts-Geneveys dont la bête n'avait pu être conduite à Valangin en raison de la fièvre aphteuse qui avait éclaté dans le village.

QUARANTE MEMBRES

En 1823, la Société d'agriculture comptait une quarantaine de membres. Elle avait décidé d'embrasser dans son plan d'opérations toutes les branches de l'économie rurale. Instruments aratoires, races de bétail, semences et graines essais de production nouvelles, ouvrages réputés d'agronomie, feuilles périodiques pour y consigner les résultats de ses observations ; son programme était vaste.

Le plus parfait accord, le meilleur esprit ont toujours régné au sein de la Société d'agriculture. Le 1er numéro de sa « feuille imprimée » n'est guère sortie du cercle restreint de ses membres.

LUTTE CONTRE LES ÉPIZOOTIES

Citons enfin qu'une des principales préoccupations de la société était la lutte contre les épizooties, surtout contre la « surlangue » qui avait fait son apparition dans le pays en 1811 déjà. Dans tous les lieux infectés, des mesures draconniennes étaient prises à l'époque pour empêcher la propagation de l'épizootie.

Là où la maladie avait fait son apparition, les routes étaient barrées, les bêtes atteintes tuées, les fourrages brûlés.

Le gouvernement pouvait compter sur la société d'agriculture pour que la lutte contre la surlangue soit efficace et rapide.

Les propriétaires de vignes faisaient aussi partie de la société qui en 1824 mit à l'étude le problème de la lutte contre la grêle par l'emploi d'un nouvel appareil, le « para-grêle » que l'on disait être employé avec succès dans d'autres pays.

La société ne vécut qu'une ou deux décennies. Elle disparut sans laisser de traces on ne sait en quelle année. Elle refit surface cependant en 1860 lorsque fut fondée la « Société neuchâteloise d'agriculture » qui, en 1888, se réorganisa en « Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture », laquelle va fêter son 84me anniversaire.

J. de la H.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS
118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

ASSEMBLÉE DES PÊCHEURS DE LA HAUTE-AREUSE

La pollution des cours d'eau est le problème le plus urgent de l'heure!

De notre correspondant :

La section de la Haute-Areuse de la Société cantonale des pêcheurs en rivière a tenu son assemblée de printemps, vendredi soir à Couvet, sous la présidence de M. Fernand Thiébaud. Le moins qu'on puisse dire c'est que cette réunion a été très animée et que de nombreux problèmes y ont été discutés. Après ses souhaits de bienvenue aux 84 membres présents, le président a salué la présence de MM. Jacques Meyrat et Henri Hossmann, de Neuchâtel, respectivement président et membre de la section de Neuchâtel-Val-de-Ruz.

Le procès-verbal présenté par M. Gilbert Sautebin (Fleurier) a été adopté. L'assemblée a accepté l'admission de nouveaux membres et entériné une démission ce qui porte l'effectif de la section à 259 pêcheurs. Les rapports du président Thiébaud du caissier Frédéric Kubler, Travers, et des vérificateurs ont été approuvés. La situation financière est saine. Le président a relevé l'activité de la section en 1971. Il a constaté que la pollution des cours d'eau provoquée par les hydro-carbures et les détergents devient de plus en plus inquiétante. Les travaux entrepris pour l'épuration des eaux avancent malheureusement très lentement ce qui n'est pas sans inquiéter les pêcheurs. Les travaux entrepris à Fleurier pour renforcer le mur de soutainement de la TIO ont provoqué des remous au sein de la section. Les pêcheurs de la Haute-Areuse ont été satisfaits de la construction d'un dépottoir à l'embouchure du Buttes, ainsi que de la décision de la commune de Fleurier de ne plus saler les routes en hiver.

Le nettoyage des rivières n'a pas eu le succès escompté ; seuls 19 pêcheurs sur 350 ont payé de leur personne au Val-de-Travers. La pêche des truitelles dans les étangs et celle des reproducteurs se sont accomplies avec succès sous la direction du pisciculteur Jean-François Wyss.

Pour remplacer MM. Gilbert Sautebin, démissionnaire et Denis Chardon, décédé, deux nouveaux membres ont été élus au cimité ; ce sont MM. Daniel Kohler (Couvet) qui occupera le poste de secrétaire et Roger Zurbuchen (Fleurier) qui devient membre adjoint. M. Eric Grimm a été nommé vérificateur et M. Marcel Calame, suppléant-vérificateur (tous deux de Couvet). Les autres membres du comité restent en charge.

LA NOUVELLE LOI

MM. Fernand Thiébaud et Pierre Wyss (Travers) ont présenté un rapport sur la dernière assemblée cantonale des délégués qui a eu lieu à Couvet le 27 novembre 1971. La nouvelle loi sur la pêche, qui entrera en vigueur le 1er mars prochain, a été commentée par le président Thiébaud et le garde-pêche Jean-François Wyss. Rappelons-en les quatre points essentiels : a) 150 jours de pêche au choix des pêcheurs ; b) limitation des prises à huit poissons par jour ; c) carnet de contrôle ; d) interdiction des engins flottants. La question du carnet de contrôle a provoqué pas mal de questions et de réflexions plus ou moins désabusées de la part de nombreux pêcheurs. Pourtant, il faudra bien que ceux-ci se soumettent aux nouvelles prescriptions pour ne pas encourir de sanction. Les abus sont à la base des mesures prises par l'Etat.

POLLUTION : PLUS DE RIGUEUR !

Dans les divers, la section a décidé le versement de 100 fr. en faveur du Boccia-club de Couvet et de 100 fr. pour la piscine du Val-de-Travers. Une commission de révision des statuts a été constituée, elle comprendra les membres du comité et MM. David Bachmann et Fernand Bertschinger (Couvet) et Paul Lagger (Buttes).

Au chapitre des propositions individuelles, de nombreux membres ont regretté que le problème de la pollution n'ait pas encore reçu entièrement l'appui demandé par les pêcheurs. Les sanctions sont jugées trop faibles et les mesures contre les pollueurs ne sont pas appliquées avec toute la rigueur nécessaire. La baisse du régime de l'Areuse devient inquiétante. Les pêcheurs de la Haute-Areuse s'opposent aux captages et aux pompages de l'eau de la rivière et de ses affluents. La nouvelle que l'eau de la mine d'asphalte de la Presta contribuera prochainement au ravitaillement de la Chaux-de-Fonds a provoqué une réaction ; les projets à l'étude ne sont pas du goût des pêcheurs du Val-de-Travers.

M. Jacques Meyrat, président de la section de Neuchâtel - Val-de-Ruz, a apporté le salut des pêcheurs du bas du canton et a évoqué les problèmes qui se posent à sa société. Il a recommandé que les pêcheurs du canton s'opposent à toute couverture, même partielle, d'une rivière ou d'un ruisseau.

F. Jt

MÔTIERS

Voiture en feu : le conducteur était ivre

(sp) Samedi à 20 h 50, J. D., de Fleurier. circulait en auto à Môtiers, sur la route principale, en direction de Fleurier. Devant l'épicerie Vaucher, la voiture fit un tête-à-queue puis heurta le trottoir de l'arrière gauche. Cela provoqua la rupture d'un axe et une roue se détacha. Le véhicule avança encore puis le réservoir d'essence s'enflamma. Les premiers secours de Môtiers et de Couvet maîtrisèrent ce sinistre. Pris de boisson, J. D. a été soumis à l'examen de l'alcotest. Son permis de conduire lui a été retiré.

VAUD — VAUD — VAUD

GRANGES-MARNAND

Soirée des gymnastes

(c) En présence d'un nombreux public, la société de gymnastique de Granges-Marnand a donné à la grande salle, une soirée réussie. La première partie était essentiellement gymnique, donnant à chaque section l'occasion de se présenter dans des exercices divers. Les sections de Corcelles et Moudon étaient venues renforcer les actifs de Granges.

En seconde partie, les acteurs de la société ont interprété avec brio une comédie de Paul Busso, intitulée : « Vacances à... l'amer », qui fut très applaudie. Le bal traditionnel termina la soirée.

AVENCHES

Beau succès de la garderie d'enfants

L'Association de la garderie d'enfants a tenu récemment son assemblée générale à l'hôtel de la Couronne, en présence de MM. Jean Pidoux, préfet, Clodomir Righetti, municipal, et de Mme A.-M. Hostettler, présidente de l'Union des femmes. Après avoir remercié le Conseil communal et la municipalité, qui ont fait exécuter les travaux de réfection, puis mis à disposition la maison Fornerod, Mme J. Hediguer, présidente du comité de patronage, a également exprimé sa reconnaissance à l'Union des femmes, pour son appui moral et son aide financière. Dès son ouverture, le 4 janvier 1971, la garderie a connu un beau succès. Les enfants sont confiés à la garde de Mme Vanossi, alors que les contrôles sanitaires ont été faits par le Dr Jean Doleyres et Mme Pilet, infirmière médico-sociale. Au cours de la première année, on a enregistré 1616 journées d'enfants et 816 demi-journées. Les rapports de Mmes C. Pidoux, présidente du comité directeur, et Mme J. Hediguer, du comité de patronage, ont été approuvés, ainsi que le rapport du caissier, M. W. Bieri.

BUSSY-SUR-MOUDON

Avec les chauffeurs militaires

(c) La Société des chauffeurs militaires de la Broye a tenu son assemblée générale à Bussy-sur-Moudon. Le président a rappelé l'activité de l'année écoulée et relevé les excellents résultats des participants aux tirs et aux rallyes. Après avoir approuvé les comptes, l'assemblée a élu le nouveau comité qui est composé de MM. B. Faucherre, président ; J.-P. Jordan, vice-président ; R. Durussel, caissier ; J.-C. Suter, secrétaire ; C. Charbon, commission sportive ; F. Crisinel, commission de tir ; G. Ruchat, R. Riuchat et W. Ray, membres adjoints. Le drapeau de la section sera gardé par J.-D. Jordan.

L'assemblée a été suivie d'une soirée récréative.

SAINTE-CROIX

Trois voitures endommagées

(sp) Samedi, à 17 h 15, trois voitures sont entrées en collision à Sainte-Croix. Par chance, pas de blessés. Dégâts aux véhicules.

LES RASSES

Accrochage

(sp) Dimanche, sur la route des Rasses, au-dessus de Sainte-Croix, deux voitures vaudoises se sont accrochées en se dépassant. Pas de blessés. Dégâts.

MOUDON

Augmentation des traitements

Le Conseil communal de Moudon a pris connaissance du coût de la réfection de la maison communale, au passage Saint-Jean, soit : 36,515 fr. Quant aux frais de ravalement des façades de la maison de ville, la commune touchera un subside de l'Etat de 56.000 fr.

Au cours de la même séance, on a approuvé l'augmentation de 10 % des traitements du personnel communal, le minimum de l'augmentation annuelle étant de 1500 fr. Une prime de fidélité sera également remise aux employés, selon le modèle appliqué par l'Etat, soit 500 fr pour les fonctionnaires ayant 5 et 6 ans d'activité. Avec un plafond de 1200 fr, l'augmentation de la prime sera de 100 fr pour chaque période supplémentaire de deux ans.

Le Conseil communal a encore voté un crédit de 20.000 fr en faveur de l'Association du jardin d'enfants « La Poussinière ». Il a également décidé d'abaisser de 30 à 20 fr par mois la contribution scolaire versée par les parents, puis a voté un crédit de 27.000 fr pour la correction de l'avenue Prévil.

PAYERNE

Les journalistes chinois à Payerne

Après avoir été reçu jeudi matin par M. Nello Celio, président de la Confédération, et avoir visité une partie du canton de Fribourg, la délégation de journalistes de Chine populaire a fait une visite-éclair à Payerne, samedi matin.

Les hôtes se rendirent tout d'abord à l'aérodrome militaire, qu'ils parcoururent sous la conduite du colonel Rappo et du capitaine Ruesch. Leur itinéraire devait les amener ensuite en ville où ils furent reçus par MM. Achille Meyer, syndic, et Jean-Louis Kaenel, conservateur du musée et guide de l'église abbatiale. Ce dernier ayant demandé s'il devait présenter en langue anglaise le vieux sanctuaire roman, il lui fut répondu par un membre de la délégation que cela irait très bien en français et que les commentaires seraient immédiatement traduis en chinois.

D'ailleurs, les hôtes chinois ne passèrent que quelques instants dans l'église, avant d'être reçus à la cave communale par le syndic Meyer. Peu après, ils reprenaient place dans leur car, pour se rendre à Genève, où le comité international de la Croix-rouge les attendait.

NOUVELLES SUISSES

Premier sauvetage en hélicoptère

(c) Le pilote des glaciers Fritz Rayher, de Thoune, mais résidant actuellement à Sion, a fait dimanche son premier sauvetage en hélicoptère. Rayher est loin d'être un néophyte dans l'aviation alpine, puisqu'il compte déjà près de 12.000 atterrissages à son actif, dont quelques milliers sur glaciers. Jusqu'à ce jour cependant, il avait entrepris tous ses sauvetages à bord d'un « Superclub ». En possession maintenant depuis quelques jours, de sa « licence-helico », Rayher va renforcer à l'aérodrome de Sion l'équipe des Martignoni et Bagnoud. C'est lui d'ailleurs qui est responsable de la base de sauvetage qu'Air-glaciers a créé à Lauterbrunnen.

Au cours de ce premier sauvetage, Rayher a ramené en plaine un jeune Valaisan, Jean-Daniel Crettenand, domicilié à Isérables, qui a fait une chute à skis et qui était sans connaissance. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital de Sion.

critique

La coordination de l'enseignement

Pour débattre de « la politique de l'enseignement », Gaston Nicole a fait appel à Mme Heidi Denys, professeur à la Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à M. Jean Cavadini, délégué à la coordination scolaire en Suisse romande, André Chavanne, chef du département de l'instruction publique de Genève, Louis Guisan, député vaudois au Conseil des Etats et Giovanni Schaer, économiste à Neuchâtel.

Depuis des années déjà des politiciens isolés, des groupes d'enseignants, réclament une meilleure coordination, en matière scolaire, des différents cantons.

De l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur, universitaire et polytechnique, des différences effarantes existent. Les matières enseignées sont différentes, les niveaux auxquels on les enseigne ne coïncident pas, la formation des maîtres diffère, le passage d'une faculté de tel canton à une autre Université cantonale ne se fait pas toujours sans difficulté. Bref, nos 24 Etats ou demi-Etats souverains n'en faisaient qu'à leur tête, c'est le cas de le dire. Une initiative du PAB ou PAI secoue la somnolence des politiciens en matière fédérale. Certes, des contacts avaient déjà été pris entre les chefs des départements de l'instruction publique romands, mais l'initiative a eu l'immense mérite de faire accélérer le processus face à l'alternative : concordat intercantonal ou fédéralisation. Les pouvoirs publics romands ont choisi la solution qui leur semblait la meilleure pour préserver leur souveraineté.

Mais les concordats ne résolvent pas tous les problèmes, c'est pourquoi le Conseil fédéral, en réponse à l'initiative du PAB, soumettra prochainement au Parlement un certain nombre d'articles constitutionnels permettant à la confédération de partager les compétences en matière d'enseignement avec les cantons et offrira à chaque habitant, le droit de recevoir une formation conforme à ses aptitudes. Mme Denys, très idéaliste, parle de « créer le goût et le désir de se former », elle veut « transformer l'école de l'intérieur ». M. Guisan estime, quant à lui, que le terme de formation employé dans le projet d'article constitutionnel est trop vague, il aurait dû être précisé. Beaucoup plus réaliste, M. Cavadini dit qu'il faut renoncer à une définition de la formation parce que « les aspirations économiques sont variables dans le temps ». M. Chavanne prolongeant la pensée de Mme Denys, veut « maintenir l'esprit en éveil par une formation permanente extrêmement variée. Les deux pôles de l'école sont ainsi bien marqués, l'un qui vise à l'épanouissement de la personnalité, l'autre qui tend à faire un individu capable de s'insérer dans les rouages économiques. Il est à remarquer que l'enseignement a toujours cherché à allier le plus harmonieusement possible ces deux tendances, mais que d'une époque à l'autre, il a été plus ou moins polarisé vers l'un ou l'autre. Le dilemme sera peut-être pour les pouvoirs publics d'homogénéiser la formation sans « robotiser » l'individu.

Entre les partisans d'un certain fédéralisme en matière d'enseignement que représentent grosso modo, le PAB et les tenants du cantonalisme, on ne distingue guère de grandes divergences de vue. Les premiers défendent une sorte de loi cadre qui coordonnerait les grandes lignes tout en maintenant les particularités. Les cantonalistes, par leur volonté de s'unir par voix de concordat, préservent leurs particularités, mais réalisent l'harmonie. D'ailleurs, le conseiller d'Etat Chavanne dira : « Si les cantons font bien leur travail, on passera à côté de la centralisation ».

Pour peu que les cantons alémaniques agissent avec célérité, la coordination scolaire posera peu de graves problèmes politiques. Le choix d'une politique fédéraliste ou concordataire importe moins, au reste, que l'urgence du problème. Mais il ne faudrait pas que l'urgence détermine une politique de compromis tellement médiocre qu'elle enlèverait toute valeur à l'enseignement ainsi harmonisé.

G.-A. MONNIER

Il y a 200 ans, le futur lieutenant civil H.-F Henriod devenait le premier organiste de Couvet

Trois grandes dates jalonnent l'histoire du protestantisme covasson : le 19 mai 1658, jour où fut prononcé le premier sermon dans le temple nouvellement édifié ; le 23 avril 1706, jour où la duchesse Marie de Nemours, seigneur de Neuchâtel, autorisa l'érection du village en paroisse indépendante de celle de Môtiers ; et le 20 septembre 1772, jour où furent inaugurées les premières orgues de l'église.

Il y a donc 200 ans cette année que Couvet possède des orgues. Peut-être pourrait-on marquer cet anniversaire par un récital confié à un artiste de renom... En attendant cette éventualité, rappelons ici quelques étapes de l'introduction de la musique sacrée dans les cultes covassons. Selon feu M. André Petitpierre, conseiller communal (1), c'est le 19 mars 1752 que de jeunes musiciens jouent pour la première fois au cours du service divin ; un procès-verbal des autorités précise : « Plusieurs jeunes gens s'étant instruits à jouer des instruments dont on se sert pour aider au chant des psaumes dans les églises voisines, ont demandé d'avoir la liberté de jouer dans notre église, ne prétendant point que ce soit à la charge de la communauté, à la générosité de laquelle ils se rapportent. Sur quoi il a été dit qu'on verra avec plaisir qu'ils prennent le parti proposé, en conséquence de quoi on leur dressera les pupitres nécessaires à poser leurs cahiers. « Pour les encourager, la communauté leur accorde 1 louis neuf, en leur exprimant sa grande satistaction ; les musiciens sont au nombre de huit : 5 Borel, 2 Petitpierre et 1 ANdrié. Ils jouent de la flûte, de la clarinette, du haut-bois et du fifre. Le chef de ce petit orchestre est un certain Borel-Perret, compositeur et instrumentiste, surnommé sans doute à bon escient, l'alouette ! Plus tard, dans les archives, on peut relever une mention qui laisse quelque peu songeur : « Les musiciens sont confirmés pour une année ; en même temps, on leur accorde un écu neuf pour boire un coup... »

LE DON DU MAJOR DE ROY

Vingt ans après l'entrée de la musique religieuse dans les offices protestants de Couvet, un ancien major au service de France, Jean-François de Roy (1701-1772), écrit à la commune de Couvet une lettre datée du 6 septembre 1772, l'année même de sa mort. Il offre d'acheter les orgues que M. Pierre-Alexandre DuPeyrou — l'ami et défenseur de Rousseau — a échangées avec l'organiste de Neuchâtel et qu'il peut obtenir pour le prix de 24 louis. Comme il se doit en pareille circonstance les communiers se réunissent et « acceptent unanimement et de la plus

LE LIEUTENANT HENRIOD

(Avipress - Schelling)

juste et de la plus parfaite reconnaissance ce don gratuit et généreux ». L'affaire est rondement menée : le 8 septembre, l'acte de vente est signé, le justicier Jonas-Henry Berthoud s'étant rendu à Neuchâtel pour ce faire, et le 20 du même mois a lieu l'inauguration de l'instrument. Avec les sieurs gouverneurs de la communauté, le fabricant d'indiennes Jean-Henry Borel-de-Bitche, est chargé de témoigner la reconnaissance de la paroisse au major de Roy pour son don sans précédent. L'année suivante, les procès-verbaux municipaux précisent : « La communauté, réfléchissant sur la nature du don qui lui a été fait par noble et prudent François de Roy, ancien major au service de France, en établissant des orgues dans le temple de ce lieu (...), d'une voix unanime elle a résolu que ni à présent ni au temps à venir, elle ni ses après-venants membres de la communauté la composant ne pourra vendre les dites orgues ni les aliéner et qu'elles resteront pour l'usage de cette église auquel le dit noble bienfaiteur les a destinées. »

GRACE A DES COURS DU SOIR

On le sait de manière très précise par une notice autobiographique due à la plume de l'intéressé lui-même : il s'agit d'un jeune homme du village, Henry-François Henriod, né le 15 novembre 1754, d'une des plus anciennes familles de la commune de Couvet. Fils de Daniel-Oliver, menuisier et de Judith, née Roy, le futur organiste partagea son adolescence entre la manufacture d'indiennes établie à la Grand-Rue, la dentellerie et l'école. Dès 1770, il entra en apprentissage chez le menuisier-ébéniste François Borel de Neuchâtel ; l'année suivante, professionnellement formé, il revint à Couvet et ouvrit son propre atelier, tout en s'occupant de près des affaires de la Commune et de l'Eglise. Et c'est à dix-huit ans, en 1772, qu'il fut choisi, dit-il, « pour toucher l'orgue que M. le Major de Roy a procuré généreusement en faveur de la Commune ». Il est à supposer que jusqu'alors il n'avait eu aucune leçon spéciale de musique. Son jeu n'était sans doute pas celui d'un virtuose, car il n'avait eu que deux mois d'exercice pour se mettre en état de diriger le chant des psaumes. (2) Grâce à des cours du soir (déjà !), Henriod, élu conseiller communal, réussit à être reçu notaire, puis justicier et enfin lieutenant civil du Val-de-Travers, c'est-à-dire suppléant du châtelain, à la fois préfet et président du tribunal. Par ailleurs, il écrivit quatre mémoires, couronnés par la Société d'émulation patriotique, sur les causes de la disette et du renchérissement des bois dans la Suisse et particulièrement dans le canton de Neuchâtel, sur les débordements de la Reuse au Val-de-Travers, sur les arts et le commerce et sur les avanntages et les inconvénients de la vaine pâture.

Mort en 1830, Henry-François Henriod fut inhumé dans l'ancien cimetière de Couvet (aujourd'hui transformé en jardin public). Sa pierre tombale est maintenant adossée au mur du jardin de la cure et elle porte l'épitaphe suivante, témoigange de l'estime dans lequel était tenu le lieutenant-organiste : « La commune de Couvet à Monsieur Henry-François Henriod, né en 1754, mort en 1830, à cause de ses longs et nombreux services. Ils sont gravés dans nos cœurs bien mieux que sur cette pierre. »

K.

(1) voir A. Petitpierre, Les orgues du temple de Couvet, 1952.

(2) voir Musée neuchâtelois, 1913, p. 7 sqq.

Inauguration d'une salle de loisirs au collège régional de Fleurier

D'un correspondant :

Vendredi, en début de soirée, a été inaugurée sans tambours ni trompettes la nouvelle salle de loisirs que la direction du Collège régional de Fleurier a mise à la disposition des élèves du gymnase pédagogique et des classes de 4me année classique, scientifique et moderne. Le gymnasien J.-Cl. Gosteli a salué les professeurs présents et a remercié M. Pierre Monnier, directeur, de sa compréhension et de sa collaboration ; Mlles C. Veuve et I. Hug, ainsi que MM. M. Alès et Y. Landry ont ensuite dit des poèmes écrits par leur professeur de français, M. J.-P. Humbert. Une verrée a clos cette petite manifestation, suivie d'un souper canadien.

Cette salle, entièrement équipée par les jeunes, sera ouverte chaque jour du lundi au vendredi de 7 h à 18 h, soit pendant le temps d'école ; pendant les récréations, les heures blanches ou les fins d'après-midi, elle permettra aux élèves intéressés de se rencontrer dans un cadre sympathique pour discuter, écouter des disques, pratiquer le tennis de table ou le football de table. D'anciens sièges de voitures, récupérés sur un chantier de démolition, ont été recouverts et disposés dans une partie du local séparée de la zone jeux par d'anciens éléments du décor de l'épopée « C'est la faute à Rousseau » montée en 1962 lors du centenaire du collège !

Située à l'entresol, sous la marquise d'entrée du bâtiment, cette salle se trouve ainsi à l'écart des locaux d'enseignement et son usage ne perturbera nullement le déroulement des leçons.

Des carrousels sur la place de Belle-Roche?

M. Jean Gerber avait interpellé le Conseil communal à propos de la place de Belle-Roche. Elle est, avait-il dit. encombrée sans discernement de matériaux entreposés par les entrepreneurs. Il y a trois ou quatre ans déjà, son aménagement avait été prévu sitôt les canaux d'épuration posés. Ceci étant fait pourquoi rien n'a-t-il été changé ? Nous avons demandé à M. Emile Wenger, directeur des travaux publics, pour quelle raison les projets avancés jadis au sujet de cette place n'avaient-ils pas été réalisés.

— Sans doute, a répondu M. Wenger, des matériaux de démolition ont-ils été évacués à Belle-Roche. Mais il s'agissait d'une solution transitoire car nous allons faire transporter ces matériaux pour combler les gadoues d'une façon totale. Le Val-de-Travers a maintenant une station d'incinération des ordures ménagères et les localités ayant adhéré au syndicat intercommunal n'ont plus besoin de gadoues.

— Et ces matériaux de démolition, où les mettra-t-on après la fermeture des gadoues ?

— Il y aura toujours une décharge contrôlée pour les matériaux de construction et les résidus des jardins. Mais, pour en revenir à la place de Belle-Roche, une fois débarassée des matériaux en trop, elle pourra être aplanie. Nous espérons en faire un petit « jardin Robinson » et dans quelques années, la réserver pour les fêtes foraines, les funambules les cirques — à l'exception des Knies, car la place manquerait et autres manifestations villageoises.

Longereuse, il est vrai s'est rétrécie comme une peau de chagrin pour l'Abbaye par exemple et il ne serait peut être pas antipathique, au contraire, qu'on vit les manèges tourner un jour au pied des rochers du « Signal ». De toute façon, ceci n'est pas encore pour demain...

CIMETIÈRES D'AUTOS

— Une chose est certaine, poursuit M. Wenger. Nous allons démolir le foyer construit aux Gadoues. Certains citoyens l'utilisaient pour brûler des déchets de toutes sortes. Il contribuait ainsi à la pollution de l'air et la communauté n'a pas dépensé un demi-million de francs pour rien en créant une usine d'incinération. Le problème des carcasses d'automobiles reste posé. La section des travaux publics a pris contact avec un ferrailleur.

— Cependant, termine M. Wenger, un centre de Romont est disposé à récolter ces carcasses gratuitement. Mais il doit y en avoir au moins cinquante lors de chaque voyage. On espère voir bientôt disparaître ces malheureux cimetières d'autos, outrage à la nature à une époque où celle-ci doit être protégée, doit garder son caractère le plus pur et ne pas enlaidir des sites pittoresques comme cela est trop souvent le cas au vallon et ailleurs.

(Recueilli par G.D.)

LA CÔTE-AUX-FÉES

Les jeunes et la drogue

(sp) Samedi soir, les Routiers bleus, un groupement interecclésiastique et abstinent vaudois et neuchâtelois, se sont réunis au local de l'Union chrétienne de la Côte-aux-Fées. Après avoir évoqué la superbe randonnée de Pentecôte 1971 à la Rochelle, où ils ont interprété des chants religieux et patriotiques, accompagnés à la guitare, ils ont discuté du problème de la drogue.

Ils ont fait une analyse des raisons poussant bon nombre de contemporains à user de la drogue. Il ressort de cet échange de vues qu'outre un peu de snobisme et de curiosité, la cause profonde qui fait rechercher les paradis artificiels est bel et bien due à l'instabilité morale et spirituelle des temps actuels.

Ce constat fait par des adolescents est réconfortant et permet d'espérer que nous avons, quoi qu'on en dise, une jeunesse encore lucide, idéaliste et bien équilibrée qui saura opposer une résistance spirituelle efficace à une vague de déroute et de chagrin déplorée par la grande majorité des adultes.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Soirée en chansons

(c) Samedi soir a eu lieu, après un souper-choucroute, la soirée annuelle de la paroisse catholique de Fleurier. Elle fut introduite par M. André Sutter, puis se poursuivit sous la direction de M. Pierre Gertsch.

Ce fut essentiellement une manifestation consacrée au chant et dans un esprit œcuménique. En effet, le groupement des cadettes de Fleurier se produisit, ainsi que le chœur mixte de la paroisse réformée qui chanta seul, puis avec le chœur mixte de la paroisse catholique. On entendit encore des chants du chœur mixte de la paroisse catholique des Verrières et un groupe d'enfants de cette localité, constitué par un instituteur de l'endroit ravi aussi par la fraîcheur et le charme de ses productions.

30 futurs graphologues ?

(sp) La semaine dernière a débuté à l'Université populaire neuchâteloise un cours d'initiation à la graphologie en quatre leçons données au collège régional par M. Jean Sax, graphologue autorisé. Une trentaine de personnes suivent ce cours.

A la police cantonale

(c) La gendarmerie de Fleurier a été dotée d'une nouvelle voiture, ce qui rendra plus rapides et plus faciles les interventions.

Au bureau communal

(c) La commune fait procéder actuellement à la modernisation du bureau de la police des habitants à l'hôtel de ville de Fleurier. Ce bureau était le dernier qui restait à moderniser dans le bâtiment où il sera encore nécessaire, par la suite, de s'attaquer à la cage d'escaliers.

Un Covasson blessé près de Pontarlier

Il a neigé beaucoup durant ce week-end et souvent en rafale sur le Haut-Doubs. De nombreux accidents se sont produits dans la région, faisant en tout une dizaine de blessés. A la Cluse-et-Mijoux, un automobiliste de Pontarlier, M. Gabriel Bonnet, a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il faisait un dépassement. Sa voiture a heurté une autre voiture arrivant en sens inverse, pilotée par M. Raymond Berthoud, 28 ans, instituteur, de Couvet. M. Bonnet a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital. Mme Berthoud a été blessée à la face, mais sans gravité ; son mari est indemne. Les deux voitures sont inutilisables.

Automobiliste blessé

(sp) Samedi, M. Erich Barrelet, domicilié à Zurich, circulait en auto sur la route Vuitebœuf - Sainte-Croix. En raison du mauvais temps. il perdit le contrôle de son véhicule et la voiture percuta un arbre.

Blessé, M. Barrelet a été transporté à l'hôpital de Couvet, localité où sont domiciliés ses parents.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée, 20 h 30 : Les Bidasses en folie (16 ans).

Môtiers, Musée Rousseau, ouvert.

Fleurier, patinoire ouverte.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance de jour, tél. 61 12 00, **de nuit,** tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet, tél. 63 25 25, **de Fleurier,** tél. 61 10 81.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.

Gendarmerie, tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ✆ 63 23 42
FLEURIER ✆ 61 11 47
non-réponse ✆ 61 15 47

Le mystère des collines vertes...

(une prodigieuse richesse en sels minéraux)

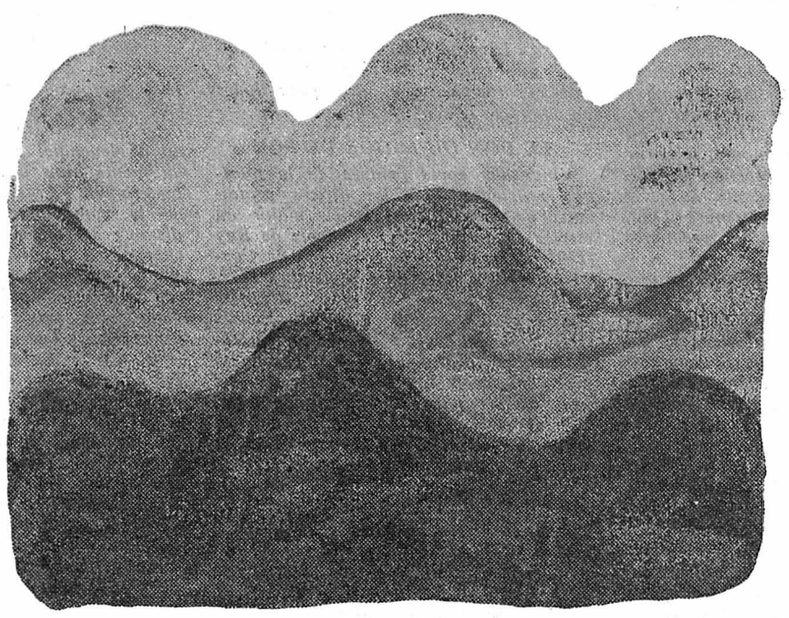

Un mystère entoure ces collines du pays de Thierstein. Une étrange alchimie se prépare et se renouvelle, jour et nuit, dans les entrailles de cette terre...
Dans ces collines, derrière Meltingen, petite localité nichée au fond d'une vallée où tout n'est que pureté et fraîcheur, une Source de Vie se faufile, se fraie un chemin à l'intérieur de terres généreuses, glane au passage les plus riches, les plus nombreux et les plus précieux SELS MINÉRAUX que puisse donner la nature.
Dans ce pays de montagne où règnent le silence, l'air pur, les arbres, et aussi le vent, l'eau minérale curative SILBERQUELL est l'objet d'une mystérieuse élaboration dans les profondeurs de cette terre — secret et miracle de la nature —, pour devenir une des meilleures eaux minérales connues jusqu'à ce jour.

SILBERQUELL CONTIENT 2578,7 mg DE SELS MINÉRAUX PAR LITRE

En buvant l'eau SILBERQUELL, vous constaterez effectivement combien elle a du goût. Un bon goût prononcé et viril. On sent qu'il y a réellement « quelque chose » dans la SILBERQUELL. Aucune comparaison possible avec une eau fade et morne!
L'eau SILBERQUELL est particulièrement riche en sulfates de calcium, de magnésium et bicarbonates. Elle stimule efficacement la digestion et agit d'une manière curative sur les reins. Elle est légèrement laxative et contribue au bon fonctionnement de l'estomac, du foie, des reins, des intestins et à l'élimination des toxines de l'organisme.

SILBERQUELL FAIT PERDRE DU POIDS A CEUX QUI EN ONT TROP!

Elle est aussi recommandée pour combattre les rhumatismes et ischias.
Très légèrement gazéifiée. Si peu. Juste ce qu'il faut pour être vivante, désaltérante et convenir vraiment à chacun!

eau minérale curative

Silberquell

Représentation générale en Suisse romande : Brasserie du Cardinal

Happy Holidays * mit Hapimag *

Hapimag - Vacances à vie!

Une nouvelle idée de vacances mise au point avec succès par Hapimag. Pour vous aussi! Pour tous ceux qui aiment jouir de la vie (comme des vacances!) et qui savent calculer.

Les plus beaux sites et les plus belles plages d'Europe ont été choisis pour implanter les appartements et bungalows de Hapimag – plus de 500 déjà – tous confortablement installés. Et chaque année, de nouveaux s'y ajoutent!
N'avez-vous pas le désir de devenir l'un des heureux copropriétaires en usant de ce droit pour la vie? Devenir un actionnaire-vacances de Hapimag est plus facile que de préparer un voyage! Il suffit, par exemple, de se rendre acquéreur de deux actions-vacances de Fr. 2100.– l'une. Dès cet instant, vous résiderez, chaque année, dans la station et dans l'appartement de votre choix avec votre famille, vos enfants ou vos amis, durant 1 à 3 semaines, sans payer de loyer. Une fois en Finlande ou en Suède, puis en Espagne, à Ténériffe, à Majorque, en Autriche ou en Allemagne, en Italie, en Suisse. Hapimag vous offre le monde à choix et pour toutes les années de votre vie! Les vacances Hapimag rejoignent vos aspirations: individuelles, inoubliables, du premier au dernier jour. Le repos et la joie des vacances dans une ambiance détendue et créée par des académiciens du bien-être des divers pays européens.
Vous passerez vos prochaines vacances déjà dans votre propre appartement, là où vous rêvez depuis longtemps d'aller! En qualité d'actionnaire Hapimag vous devenez un heureux copropriétaire pour un bénéfice «à vie».
Hapimag – Vacances à vie!

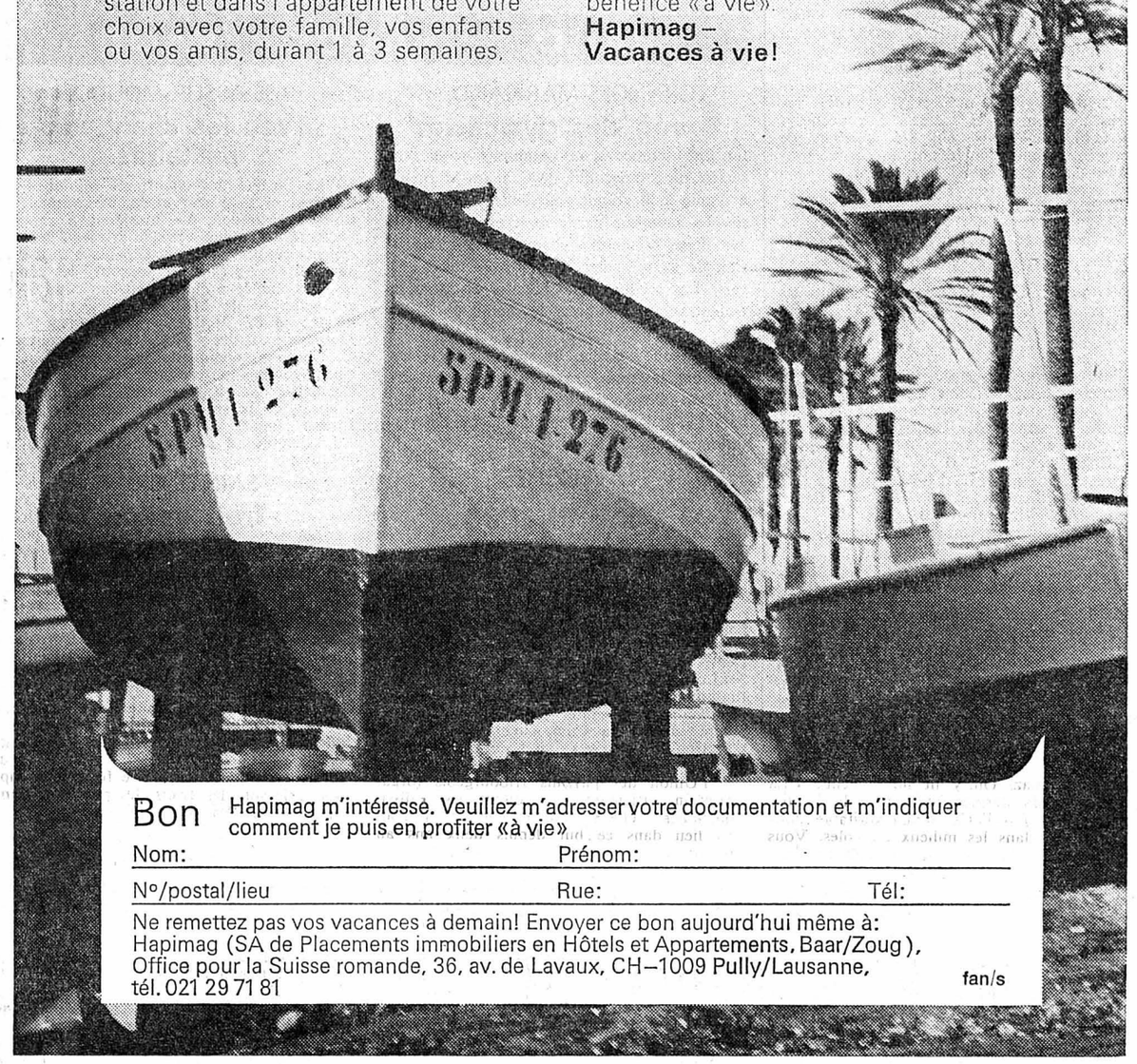

Bon Hapimag m'intéresse. Veuillez m'adresser votre documentation et m'indiquer comment je puis en profiter «à vie»

Nom: Prénom:

N°/postal/lieu Rue: Tél:

Ne remettez pas vos vacances à demain! Envoyer ce bon aujourd'hui même à: Hapimag (SA de Placements immobiliers en Hôtels et Appartements, Baar/Zoug), Office pour la Suisse romande, 36, av. de Lavaux, CH–1009 Pully/Lausanne, tél. 021 29 71 81

fan/s

mini HASSLER prix

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

DINITROL
le procédé vraiment efficace
CONTRE LA ROUILLE
Test et renseignements :
CARROSSERIE D'AUVERNIER
L. Grosjean Tél. 31 45 66

Plus grand confort pour Bébé

avec milette

Maintenant en Multipack

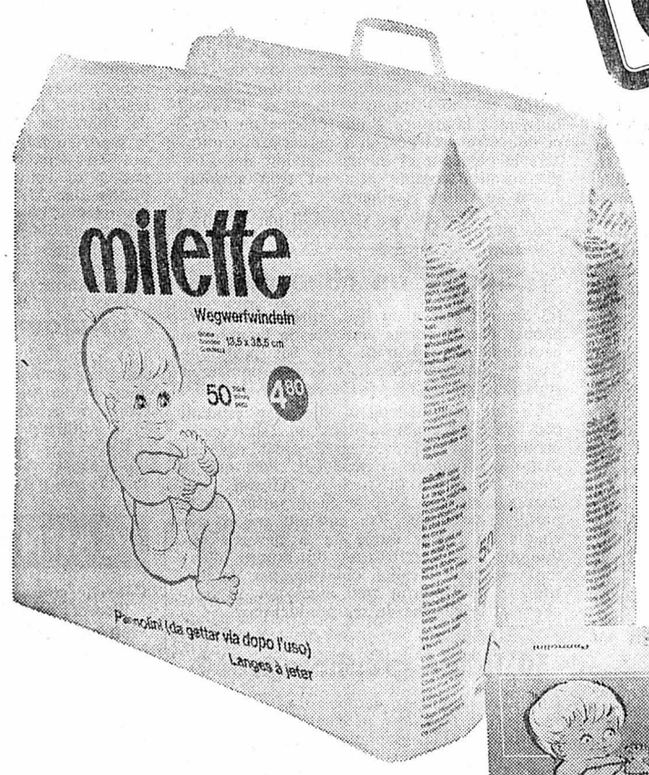

Langes à jeter
Ne collent pas, ne se défont pas; empêchent la formation de rougeurs douloureuses. Grand pouvoir absorbant, s'adaptent à n'importe quelle culotte-lange. Côté extérieur partagé par un fil bleu, pour faciliter leur destruction.
Le grand sac pratique de 50 langes 4.80

MIGROS Multipack **2 sacs (100 langes) 8.-** (au lieu de 9.60)

3 sacs (150 langes) 12.- (au lieu de 14.40)
etc....

Culotte en plastique
forme suédoise, résistant à la cuisson.
Le paquet de 2 culottes **2.60**

Protège-couches
Efficaces, résistants, doux à l'épiderme.
La boîte de 100 pièces 4.30

MIGROS Multipack **2 boîtes (200 pièces) 7.-** (au lieu de 8.60)

3 boîtes (300 pièces) 10.50 (au lieu de 12.90)
etc....

MARCHÉS MIGROS

JURA - JURA - JURA

Centre culturel jurassien : le rapport définitif sera remis aux autorités en automne prochain

De notre correspondant :
Lancée en 1966, l'idée du « Centre culturel jurassien » (CCJ) a fait beaucoup de chemin puisque, si tout va comme on le prévoit, le rapport définitif de la commission d'étude sera remis aux autorités cantonales au début de l'automne prochain.

Auparavant, cependant, il s'agissait d'examiner les rapports intermédiaires des différents groupes à l'œuvre depuis octobre 1970. Ce travail de systhèse a été exécuté samedi à Delémont, au cours d'une journée à laquelle participèrent une cinquantaine de personnes sur les soixante qui sont engagées dans les différentes commissions. Ces dernières, rappelons-le, concernant le théâtre et le cinéma, la musique, les beaux-arts, les centres culturels régionaux, la lecture (en collaboration avec la Commission jurassienne des bibliothèques scolaires et publiques). la formation générale (en commun avec l'Université populaire) et les sciences.

UN VASTE DOSSIER

C'est donc un vaste dossier qu'avait à compulser samedi la commission d'étude du CCJ, puisqu'elle avait jugé indispensable que les membres de chaque groupe aient droit de regard sur les travaux de l'ensemble des commissions. Au terme d'une journée de discussion et de réflexion, la commission d'étude, qui était présidée par M. Oscar Trœhler, en l'absence de M. Simon Kohler, a accepté l'ensemble des rapports, en y apportant toutefois quelques modifications : soit par le comblement de certaines lacunes, soit par la suppression de considérations jugées inutiles, soit par la modification de différentes propositions. Dans l'essentiel, pourtant, toutes les thèses présentées ont été acceptées.

Prochainement, le rapport sera largement difusé, de manière à promouvoir une vaste consultation dans tous les milieux : sociétés, groupements, associations, personnes qui s'intéressent au développement culturel du Jura, etc. Les suggestions, les remarques, les critiques seront acceptées et examinées. Elles devront parvenir à la commission d'étude avant la fin d'avril pour que le rapport définitif puisse être livré aux autorités cantonales en octobre. Il va de soi que les trois associations qui ont mandaté les membres de la commission d'étude (l'« Emulation », l'Institut et l'Université populaire) seront consultées en priorité. La phase suivante des travaux d'approche consistera en l'établissement d'un budget aussi précis et aussi souple que possible.

Sans vouloir entrer dans le détail des thèses exposées hier, nous pouvons dire qu'il a été constaté que nombreuses sont les activités culturelles existant déjà à l'heure actuelle dans le Jura. Cependant, une analyse poussée de la situation permet de relever beaucoup de lacunes importantes. Pour le théâtre, par exemple, organisateurs et spectateurs ne disposent pas d'un choix véritable. Du côté cinéma : peu de films récents et de valeur, alors que les ciné-clubs ne s'adressent qu'à un public averti. Il en est de même pour la musique et la danse. Pour ce qui est de l'information, les conférences n'ont plus de succès et les efforts de l'Université populaire ne sont pas assez systématiques, faute d'hommes et de moyens. La création, en revanche, est très réelle, et on trouve un intérêt marqué pour les œuvres de peintres et d'écrivains jurassiens, moins pour celles d'artistes d'autres régions. La création scientifique n'est pas possible dans le Jura, faute d'équipement universitaire. Enfin, les communications entre les différentes couches de la population sont assez rares.

En fonction de ces carences, et d'autres encore, les différents groupes du comité d'étude ont soumis des propositions pour un programme d'activité qui impliquera l'engagement d'un grand nombre d'animateurs et de collaborateurs bénévoles. L'effort d'animation sera fait au niveau de la région, avec des « centres culturels régionaux » dans les principales localités et des « relais régionaux ». En outre, on prévoit certains équipements mobiles permettant et complétant une véritable décentralisation de l'activité culturelle. La commission d'étude pose en effet en principe qu'une population de 140.000 âmes a le droit à un équipement culturel et aux mêmes programmes qu'une ville de population équivalente.

ET LES FINANCES ?

Quant aux structures bâties, pour des raisons financières et architecturales, elles sont prévues en plusieurs étapes. Elles comprendront des bâtiments souples et adaptables en tout moment aux modifications de besoins ou de méthodes. Les lieux d'implantation du centre principal et des centres régionaux n'ont pas encore été choisis. Les coûts d'investissement et d'exploitation ne sont pas davantage connus, bien que l'on sache déjà qu'ils seront élevés. On prévoit que l'Etat aura à fournir l'essentiel de l'investissement de départ, ainsi qu'une majeure partie des dépenses de fonctionnement. Les communes auront aussi à y participer dans une mesure qui reste à déterminer.

BÉVI

RECONVILIER

Le chasseur vise mais tombe : son frère est blessé

(c) Samedi M. Jean-Daniel Baumgartner, instituteur à Reconvilier, a été blessé par un coup de feu tiré par son frère. Ce dernier mettait un renard en joue lorsqu'il glissa sur le terrain.

Conduit à l'hôpital, M. Baumgartner a du subir une intervention chirurgicale, ayant reçu de la grenaille dans les jambes.

SORVILIER

Budget quand même accepté...

On se souvient que l'assemblée communale de Sorvilier avait refusé dernièrement par 23 voix contre 18. le budget qui prévoyait une augmentation de la quotité d'impôt de 5 %. Cette même assemblée vient d'accepter, sans opposition, le même projet et la même augmentation d'impôt...

SAIGNELÉGIER

Collisions

Les routes quelque peu enneigées ont encore provoqué deux accidents hier aux Franches-Montagnes. Au Jouerez, entre les Bois et le Noirmont, une automobile conduite par un habitant de la Chaux-de-Fonds a quitté la route et s'est jetée contre la maisonnette du berger. D'autre part, entre les Cuffattes et le Bémont, deux voitures se sont heurtées sur une route étroite. Dans les deux cas, les dégâts s'élèvent à 3000 francs.

Beaucoup de monde et d'ambiance à Bassecourt (Avipress-Bévi)

FESTIVITÉS CARNAVALESQUES UN PEU PARTOUT DANS LE JURA

Ce ne sont pas les nombreux nuages qui se traînaient sur le Jura, hier après-midi, ni les courtes bourrasques de neige, qui ont retenu à la maison les amateurs de festivités carnavalesques. Nombreux, en effet, sont ceux et celles qui étaient descendus dans la rue pour voir défiler les cortèges au Noirmont, à Delémont et à Bassecourt. Dans les deux premières localités, la cuvée « Carnaval 1972 »S était bonne, au Noirmont avec des chars et des groupes très soignés, emkmenés par quatre fanfares, et à Delémont avec les fanfares de la ville affublées de grosses têtes qui donnaient à la manifestation un agréable caractère bâlois.

LA MÉDAILLE D'OR A BASSECOURT

En cette fin d'olympiades, nous pouvons décerner, comme à l'accoutumée, la médaille d'or au caranval de Bassecourt, qui a mérité une fois de plus son appellation de « Carnaval du Jura ». C'est entre deux haies de spectateurs qu'un cortège très bruyant et très pittoresque a défilé à deux reprises. Des chars soignés et de bon goût, montés par 120 personnes bénévoles, d'après des maquettes provenant d'un concours lancé au sein même de la population, des ensembles musicaux véritablement carnavalesques, parmi lesquels plusieurs gugge-musik bâloises et biennoises, des groupes très pittoresques : tel a été ce carnaval de Bassecourt qui avit pris son inspiration à Sapporo, à Disney-Land, au Rathaus de Berne, aux Jeux olympiques de Munich, au mini-circus de la télévision romande, et nous en passons. Signalons pourtant un absent... et de taille : le conseiller national local dont l'accession au parlement fédéral aurait à elle seule fourni es thèmes de tout un cortège....

FRIBOURG - FRIBOURG

L'Union des producteurs suisses proteste

Les paysans ne veulent pas avaler la pilule fiscale

« La taxation fiscale des paysans » : tel est l'un des sujets d'une assemblée paysanne qui aura lieu mercredi prochain, à Grandsivaz (Sarine). Et lorsque les paysans ne sont pas contents, cela s'entend...

A vrai dire. personne n'est content. Les dernières taxations fiscales de l'assemblée des contribuables fribourgeois n'ont guère été surprenantes. L'augmentation de la charge est lourde. Mais, lorsqu'on s'y attend, on avale la pilule et l'on s'efforce de penser à autre chose. Maints paysans fribourgeois paraissent être moins fatalistes. Ceux qui font partie d'un mouvement indépendant et très remuant, la section fribourgeoise de l'Union des producteurs suisses (U.P.S.), ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ont adressé une lettre au directeur des finances, M. Arnold Waeber, Ce dernier les recevra aujourd'hui même.

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

La lettre de l'U.P.S. est signée du président, M. Jos. Fragnière et du secrétaire, M. R. Rimaz. On y lit notamment : « La réception du dernier bordereau de l'impôt cantonal a fait l'effet d'une véritable douche froide dans les milieux agricoles. Vous savez que « les agriculteurs doivent faire face à des frais d'exploitation sans cesse plus élevés, alors que l'augmentation du prix des produits de la terre n'est que dérisoire. Comment justifier, dans ce contexte, une augmentation de notre contribution fiscale de près de 20 % en moyenne par an ? »

« Nous savons aussi — poursuit l'U.P.S. — que certains articles de la loi sur les impôts cantonaux ne sont pas respectés et il nous tient à cœur de vous demander des éclaircissements sur certains procédés de taxation. »

L'U.P.S. demande enfin à M. Waeber de lui accorder un entretien. La direction des finances a accédé à ce vœu. Cet après-midi, M. Waeber recevra une délégation de l'UPS.

Lorsqu'ils affirment que des articles de la loi fiscale ne seraient pas appliqués, les représentants de l'U.P.S. font notamment allusion à celui qui prévoit que le « barème agricole » doit être déterminé d'entente entre le département des finances et l'Union des paysans fribourgeois (organisation officielle). Or, disent les « dissidents » de l'U.P.S., aucun contact n'aurait eu lieu dans ce but depuis deux ans au moins.

Nous avons posé la question au conseiller national Louis Barras, président de l'Union des paysans fribourgeois. Il est exact que le « barème agricole » a été majoré de 20 %. En revanche, il faut souligner que cette décision a été prise après diverses rencontres entre la direction des finances et l'Union des paysans. Le nouveau barème a été imposé à l'organisation paysanne officielle. Cette dernière n'a pu qu'exprimer son désaccord. Quant à la direction des finances, si elle avait l'obligation de consulter l'organisation paysanne, elle n'était pas tenue de suivre son avis.

De multiples points seront abordés lors de la discussion d'aujourd'hui. Il sera question, en particulier, des différences de taxation inexplicables que l'UPS affirme avoir constatés. Certains paysans auraient l'impression que des taxations sont maintenues intentionnellement très basses, afin qu'elles puissent être citées en exemple. Il serait alors facile de pr paysannerie en général ne paie pas son dû, alors que la majorité des agriculteurs seraient normalement, voire fortement imposés. Tels sont les griefs, les plus importants, auxquels M. Waeber devra répondre.

M. G.

« Années courtes ou années longues ? »

ULTIMATUM SÉPARATISTE AU GRAND CONSEIL

De notre correspondant :
Depuis la semaine dernière, nombre de suppliques et de lettres de protestation ont été adressées aux autorités cantonales et au Grand conseil bernois pour demander que soit revue la décision prise en vue d'assurer le passage du début de l'année scolaire à l'automne au moyen de trois années courtes. Citons les plus récentes : celles de l'Ecole normale de Delémont, du Conseil municipal de Bienne et du président du syndoe cantonal de l'Eglise réformée.

Le ton employé par le Rassemblement jurassien tranche nettement avec celui des précédents requérants, puisque c'est un véritable ultimatum qu'il a adressé samedi au Grand conseil. Après avoir rappelé sa déclaration du 26 janvier, le R. J. proclame :

« La dignité interdit que l'on s'adresse au pouvoir sur le ton de la supplication. Les Bernois ne peuvent plus, dans leur canton, agir en vertu de leurs seuls intérêts. A chaque instant, ils se heurtent aux exigences des Jurassiens de langue française. A leur liberté s'oppose une autre liberté. S'ils veulent devenir maîtres chez eux, et statuer selon leur bon plaisir, une seule voie s'offre à eux : favoriser la naissance d'un canton du Jura. »

UNE MARCHE SUR BERNE ?

Et le Rassemblement jurassien de lancer un ultimatum :

« Vu ce qui précède, le Rassemblement :
1. — Somme le Grand conseil bernois de respecter la volonté du peuple jurassien ; 2. — L'invite par conséquence à rapporter la décision prise au sujet des « années courtes ; 3. — Annonce que si tel n'est pas le cas, il ordonnera une marche sur Berne, samedi 19 février. »

LA SOLUTION DU BON SENS

Ce problème a d'ailleurs meublé le week-end de certains milieux politiques bernois. La commission parlementaire à laquelle toute l'affaire a été renvoyée a siégé samedi durant toute la journée et il semble que, revenant sur ses précédentes décisions, elle se serait prononcée pour la solution différenciée proposée par le gouvernement. Ainsi l'ancien canton pourrait avoir les « années courtes », s'il le désire, et le Jura, ainsi que Bienne probablement, « l'année longue » C'est la solution du bon sens et de la justice.

(sp) Par ailleurs, la commission paritaire, crée pour aplanir les différends survenant entre l'ancien canton et le Jura, composée de dix députés de chacune de ces deux régions, doit présenter ce matin un rapport au Grand Conseil sur cette question. Réunie vendredi sous la présidence de M. Jean-Roland Graf, de Bienne, elle s'est prononcée à l'unanimité pour la solution flottante qui permet d'appliquer la solution des années courtes et de l'année longue suivant les régions.

COURRENDLIN

La colonie du Simplon enfin évacuée

Après quelques heures d'accalmie l'hiver a déclenché hier une nouvelle offensive dans les alpes valaisannes. Dans la soirée de dimanche, il neigeait en plaine. Cependant la brève éclaircie de samedi a permis heureusement à la colonie jurassienne de Courrendlin bloquée à Simplon-village de quitter les lieux à pied. Tout s'est passé au mieux. Les écoliers, au nombre d'une quarantaine, accompagnés de sept adultes sont descendus à pied, ont franchi l'avalanche sans bagages et ont pu prendre place ensuite dans les véhicules qui les attendaient. Leurs sacs et valises sont restés à Simplon-village et un véhicule viendra les récupérer dès que la route sera à nouveau ouverte.

PORRENTRUY

Cambriolage

Des cambrioleurs se sont introduits dans le logement d'un couple de ressortissants italiens, rue des Tanneurs, à Porrentruy, et ont emporté 2000 francs. La police enquête.

PRÉS-D'ORVIN

Accidents à skis

(c) Samedi, deux accidents de ski se sont produits aux Prés-d'Orvin : Kurt Schweingruber, écolier de Berne, a été hospitalisé dans une clinqiue de Berne pour une jambe cassée, alors que Cornélia Leert, d'Opsach, a été transportée à Wildermeth, souffrant également d'une fracture de la jambe.

Encore une jambe cassée

(c) Dimanche, le jeune Novrak Hort, de Bienne s'est fracturé une jambe en skiant aux Prés d'Orvin. Il a été hospitalisé à Wildermeth.

MOUTIER

Assemblée orageuse

(c) Samedi se tenait à Moutier l'assemblée de la FOBB du Jura qui fut passablement orageuse. En effet, il s'agissait de discuter des augmentations des salaires. On sait que les propositions de la Chambre de conciliation étaient de 70 et 60 c. dès le premier janvier 1972 de 80 et 70 c. dès le premier avril et de 90 et 80 c. dès le premier août. Les délégués ouvriers refusèrent ces propositions et revendiquèrent, comme cela s'est fait partout en Suisse, 90 et 80 centimes.

Si cette augmentation est acceptée, elle aura effet rétroactif dès le premier janvier. Par contre, si le groupe patronal fait opposition, un recours auprès de la Chambre de conciliation est possible. On a même parlé hier de grèves....

Heureusement pas de cyclone

(c) Hier en début d'après-midi, la police donnait l'ordre aux responsables de cesser tout fonctionnement des installations de remontée mécaniques du Jura bernois. Un cyclone se déplaçant à 90 km/h était, en effet, en vue. Heureusement, le cyclone disparut assez vite sans faire de dégâts.

FOULE RECORD AU CARNAVAL DE L'AUGE

LA MISE A MORT DU « RABABOU » 1972

De notre correspondant :

Depuis cinq ans, le carnaval revit dans le quartier de l'Auge, dans la vieille ville de Fribourg. A chaque nouvelle édition, il prend « de la bouteille ». Hier, rues et ruelles avait fait le plein de spectateurs pour ce carnaval qui avait pour thème « échappement libre ».

Le cortège comptait près de 500 participants. On avait fait remonter les fièvres électorales, puisqu'on voyait les radicaux fribourgeois médaillés aux Jeux olymqiques, pour la... luge. Il y avait le char de la R.N. 12. Les édiles — ou idoles — de la commune avaient part au festin. On chinait ensuite « Pro Fribourg » pour ses excès de labeur, les sufragettes, sur le mode particulier que les gars de l'auge savent donner à leur humour.

Les meilleures sociétés de musique de Fribourg ont aussi démontré, à ceux qui ne l'auraient pas encore su, qu'elles savent jouer faux. Un succès tout spécial échut à la « Guggemusik Ringmureschutze » de Morat, qui a donné un avant-goût du carnaval du chef-lieu du district du lac, qui aura lieu dans une semaine.

Le public était si nombreux et enthousiaste que le cortège eut parfois grand peine à se frayer un passage dans les étroites venelles. Il fit d'ailleurs deux fois le parcours. afin que chacun en ait pour son argent.

Selon la très ancienne tradition, le spectacle prit fin par le sacrifice, par le feu, du fameux « grand rababou » porteur de tous les maux de la société humaine. Le « grand rababou » était pendu à son mat depuis le matin, au moment où M. Severin Andrey, conseiller communal, avait déclaré le carnaval ouvert.

La mort du rababou ne mit d'ailleurs nullement fin aux festivités qui dureront jusqu'à mardi.

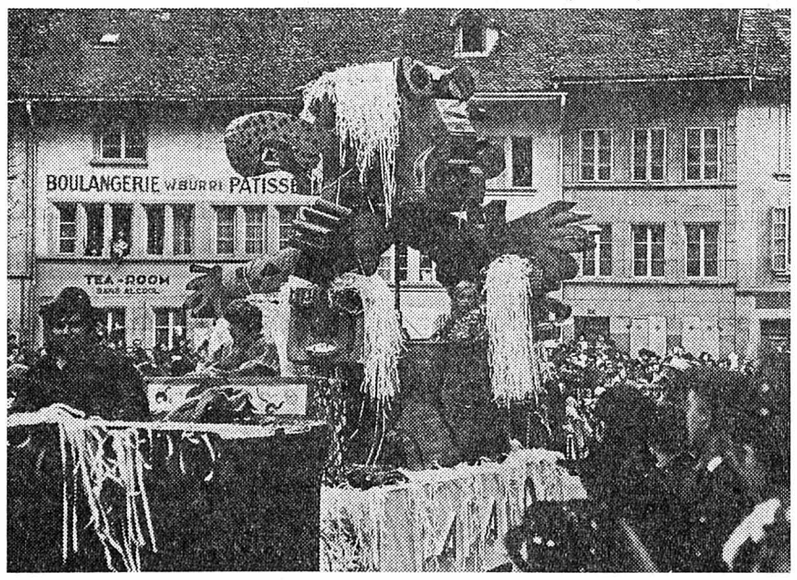

Le char préparé par les enfants de la Basse-ville (Photo Fleury)

Assemblée de l'Union des arts et métiers

De notre correspondant :
La Chambre de l'Union des arts et métiers fribourgeois s'est prononcée en faveur du projet fédéral d'article constitutionnel relatif à la stabilisation de la situation économique. Elle ne s'est déterminée qu'après une longue discussion, et non sans réticences. Elle craint en particulier que les mesures prévues entraînent rapidement un dirigisme défavorable à l'économie, si elles ne sont pas appliquées avec souplesse et limitées dans le temps. C'est pourquoi la chambre propose une série d'amendements au projet fédéral. De plus, elle insiste pour qu'il soit tenu compte de la situation financière des cantons.

Les propositions soumises par le secrétariat de la chambre, en vue de la revision du règlement concernant les soumissions et les adjudications des travaux et fournitures de l'Etat, ont été approuvées. Cette revision vise avant tout à une application plus stricte et équitable des dispositions actuelles. Un projet de règlement révisé a été soumis au chef du département de l'industrie et du commerce, M. Pierre Dreyer.

AU TRIBUNAL DE MORAT

Le gendarme avait-il le droit de tirer sur les braconniers ?

De notre correspondant :
Le tribunal correctionnel du district du Lac, à Morat, a traité vendredi d'une affaire peu banale de braconnage. En mars 1970, deux braconniers de Cerniez (Vaud) et Sorens (Fribourg) chassaient le chevreuil dans la région d'Erlach (Berne), lorsqu'ils furent pris en chasse par un gendarme de cette localité. A deux reprises, le policier fit stopper la voiture des braconniers qui, chaque fois, reprirent la fuite. Finalement, sur territoire fribourgeois, le gendarme tira dans les pneus du véhicule. L'un des coups de feu atteignit par ricochet le braconnier fribourgeois qui fut légèrement blessé.

Le gendarme avait-il le droit de tirer ? Il se retrouvait vendredi devant les juges de Morat. L'affaire n'a pourtant pas trouvé son épilogue ce jour-là, puisque le gendarme a contre-attaqué en déposant plainte contre le chauffeur de la voiture qu'il eut tant de peine à arrêter, pour mise en danger de la vie d'autrui. Si cette accusation est retenue, l'affaire sera reprise devant le tribunal criminel. Dans l'attente, sans doute, elle sera évoquée au Grand conseil fribourgeois, un député, M. Alfred Moura, ayant déposé une demande d'interpellation.

DEUX MOIS DE PRISON POUR 6 FRANCS...

D'autre part, le même tribunal a condamné un Yougoslave âgé de 35 ans, à 80 jours d'emprisonnement (moins 76 jours de préventive) et un Fribourgeois de 31 ans à deux mois d'emprisonnement ferme, pour vol, violation de domicile et dommages à la propriété.

Le Yougoslave avait travaillé à la Migros de Courtepin. Il espérait y faire un cambriolage fructueux. Les deux compères tentèrent le coup, une nuit de fin novembre 1971. Ils ne parvinrent toutefois pas à forcer le coffre-fort et durent se contenter de... 6 fr. en monnaie, de marchandises d'une valeur de 70 fr. et de quelques clés.

M.G.

PRÈS DE FRIBOURG

Votation agricole nettement confirmée

(c) La commune de Pierrafortscha tenait vendredi soir une importante assemblée communale qui a été fréquentée par 38 citoyens, dont 9 femmes. L'option principale concernait l'aménagement du territoire. 33 citoyens se sont prononcés pour le maintien de la commune en zone agricole, 3 ont voté en faveur d'un plan d'aménagement et 2 étaient favorables au statu quo.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Au Conseil de ville de Nidau

C'est M. R. Vuilleumier (rad. al.) qui a présidé la première séance de l'année du Conseil de ville de Nidau. La plage va connaître sa troisième année d'existence et elle continuera sans doute à être un des principaux pôles d'attraction des familles de la région biennoise. Le conseil a décidé de ne pas modifier les prix d'entrée ; seuls les tarifs des abonnements ont été revus bien que restant dans des limites raisonnables puisque les prix ont été fixés à 35 fr pour les adultes, 17 fr. 50 pour les apprentis et les étudiants et 12 fr. pour les enfants. Un rabais de 5 fr. sur chacun de ces tarifs est consenti pour les habitants de la commune.

Le conseil a ensuite approuvé un échange de terrains entre les communes de Bienne et de Nidau au « Milanweg » et élu une institutrice pour une classe de 1ère et 2me années primaires.

Au chapitre des interventions des conseillers, signalons la motion de M. Rohner et consorts demandant que les écoliers de Nidau bénéficient d'un enseignement plus intensif de la natation et une autre de Mme Häusermann demandant que la police surveille aux heures de pointe le plus important passage pour piétons de la rue Principale. Une suite positive sera donnée à ces deux interventions.

Quant à la motion de M. Ferrier (rad. romand) qui avait été signée par 15 membres du conseil et qui avait pour but de clarifier la situation en matière d'écolage pour les élèves de langue française, elle fut rejetée par 14 voix contre 10, les opposants se trouvant au sein du groupe socialiste, de celui des indépendants et du PAB. Affaire à suivre ! (P.)

Un camion prend feu

Dans la nuit de vendredi à samedi, un camion, chargé de matériel de théâtre et qui était en stationnement rue d'Argent, a soudain pris feu. Les dégâts sont importants.

Juge suppléant au tribunal

(c) M. Maurice Bregnard, ouvrier aux CFF, né en 1917, a été nommé juge suppléant au tribunal de Bienne.

Chute ?

Dans la nuit de vendredi à samedi on a trouvé, inanimé sur la chaussée, M. Fernand Lachaz, âgé de 43 ans. Conduit à l'hôpital de Bienne, il y est soigné pour des blessures à la tête.

Les accidents du dimanche

Peu après minuit, une collision s'est produite entre deux automobiles à Safnern. Dégâts. A 0 h 30, même genre d'accident rue des Marchandises. Dégâts. Enfin à 2 h, accident similaire à Douanne. Dégâts également.

... Et ceux de samedi

Samedi, à 13 h, une collision s'est produite rue d'Argent entre deux automobiles. Dégâts. A 13 h 10, accident similaire à l'intersection des rues Wyttenbach-Aebi. Dégâts : 3000 francs. A 13 h 50, un cyclomotoriste a heurté une autombile rue Gurnigel. Dégâts aux deux véhicules.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, Le Casse.
Capitole : 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Les bidasses en folie.
Lido : 15 h et 20 h 15, Le Grand restaurant.
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, Filles du désir.
Métro : 15 h et 20 h, Topas, Hitchcock - Le dernier Killer.
Palace : 15 h et 20 h 15, ... Die im Sattel verrecken.
Rex : 15 h et 20 h 15, Sacco et Vanzetti ; 17 h 45, L'Insurgé.
Scala : 15 et 20 h 15, Quelqu'un derrière la porte.
Studio : 15 h et 20 h 15, Psychologie des Orgasmus.

DIVERTISSEMENTS

Danse : Chambord - Fantasio - Domino - Seefels.
Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Seefels - Saint-Pauli Nidau - Stadthaus Nidau - Pickwick.

EXPOSITIONS

Galerie de l'Estampe : Exposition permanente.
Galerie Forum-Light : Céramique Alma Rossini.
Cave du Ring : E. Giauque et K. Wenger.
Galerie 57 : S. Siess.
Galerie Flury : 20 artistes.
Galerie d'art Lyss : H. Oberli.
Galerie Pro Art : L'art en Afrique Noire.
Pharmacie de service de nuit et du dimanche : Pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.
Médecin pour cas urgents : jeudi et dimanche, tél. 6 62 62.
Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13 ; Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.
Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.
Patinoire et piscine couverte : ouvertes.
Prés d'Orvin : Ecole suisse de ski du mardi au vendredi, de 10 h 45 à 21 h 45.

La Ford Capri – toujours en avance sur son temps.

Sa ligne l'a rendue célèbre
Mais, si la Capri a conquis à ce point les faveurs de la foule, c'est parce que son intérieur tient toutes les promesses de sa forme.

Une habitabilité exceptionnelle
Bien que basse et élancée, la Capri offre néanmoins de la place en suffisance, même à 4 adultes.

Equipement et performances de grand style
La Capri s'adapte docilement à vos désirs et à votre budget: versions L et XL, l'une plus luxueuse que l'autre, versions GT, si vous avez le goût des performances. Six moteurs s'offrent à votre choix: de l'économique 1,3 litre au puissant 2,6 litres GT de 125 CV-DIN.

Une finition méticuleuse
La Capri fait l'objet des contrôles les plus minutieux – facteur de qualité décisif. Comme la Capri, soyez modernes, soyez toujours en avance sur votre temps.
Jugez par vous-mêmes. Votre concessionnaire Ford vous attend pour une course d'essai.

Ford Capri à partir de Fr.10090.–

Ford reste le pionnier. Ford

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. — **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasins de vente : avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102. — **Le Locle :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.
Cortaillod : Daniel Lanthemann, garage, chemin de la Baume. — **Môtiers :** Alain Dürig, garage, rue du Ried. — **Saint-Imier :** Garage Mérija S. à r. l., rue de Châtillon 24, tél. (039) 41 16 13.

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

GOLDA Rapid

BATTERIES
20 %
moins chères
Garantie 18 mois
(Contrôle de batteries gratuit avec appareils électroniques)
Accu-service
B. CHAPPUIS
Serroue - Corcelles
Tél. (038) 31 15 69
Succ. de M. D. Borel, à Peseux

Timbres caoutchouc vite bien faits à la papeterie
Reymond, 5, Saint-Honoré, Neuchâtel.

PRÊTS et ESCOMPTES SA
1510 MOUDON
rue du Poyet
Sans caution de Fr. 500.- à 3000.-
Mod. remb. variés.
Tél. (021) 95 24 24.

PENDANT QUELQUES JOURS SEULEMENT...

NETTOYAGE et REPASSAGE

PANTALON 3.-

ROBE SIMPLE 4.-

c'est extraordinaire profitez-en !

BAECHLER

Dans tous nos magasins et :
NEUCHATEL : 3, rue du Seyon. Tél. 25 49 12.
PESEUX : 8, Grand-Rue. Tél. 31 46 55 — 6, rue de Neuchâtel. Tél. 31 45 27.
LE LOCLE : 4, rue du Pont. Tél. 31 36 50.
LA CHAUX-DE-FONDS : 108, rue Numa-Droz. Tél. 23 15 53 — Place du Marché. Tél. 23 23 92 — 7, rue Ch.-Naine. Tél. 26 03 38 — 77, avenue L.-Robert. Tél. 23 13 43.

GARAGE CENTRAL
Maurice DUCOMMUN
GRAND-RUE 5
TÉL.: 038 31 12 74
PESEUX
VENTE
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

AUTO-ÉCOLE Mme E. WENKER
NEUCHATEL - Tél. 25 54 92
SIMCA 1000 et voiture automatique
Français - Allemand
Italien - Espagnol

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Perce-neige, primevère ou crocus ?
Une pâquerette ne fait pas le printemps...
... mais
LA 3me QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL
du 24 mai au 4 juin 1972
fera éclater la bonne humeur printanière à Neuchâtel

Voyages de Pâques

Les journées de Pâques signifient une nature qui renaît, des fleurs qui s'éveillent, du soleil et de la gaieté. Voyages accompagnés, organisation impeccable.

En train et en bateau	dès Fr.
Cavi – Riviera	215.—
Levanto – Cinque Terre	215.—
Alassio – Nice	275.—
Follonica – Ile d'Elbe	285.—
Toscana – Sienne / Rome	290.—
Rome – Sardaigne	360.—
Venise, ville sur l'eau	285.—
Croisière en Grèce	699.—
Yougoslavie / Ile de Rab	270.—
Marseille – Camargue	340.—
Paris – Versailles	297.—
La Hollande en bateau	310.—
La Hollande – Floriade 72	368.—
Hambourg – tour du port	345.—
Vienne – sur le Danube	285.—

En avion

Berlin	218.—	Dalmatie	385.—
Londres	198.—	Portoroz	330.—
Vienne	420.—	Dubrovnik	620.—
Rome	485.—	Barcelone	485.—
Prague	280.—	Varsovie	430.—
Marseille – la Provence			495.—

Programme de Pâques auprès de
popularis tours
2000 Neuchâtel
4, rue de la Treille
Tél. (038) 24 02 02.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

AVANT LES VOTATIONS FÉDÉRALES DU 5 MARS

Radicaux et indépendants: deux fois «non» à l'initiative Denner

BERNE (ATS). — Ouverte par M. Henri Schmitt, conseiller national de Genève, l'assemblée extraordinaire des délégués du parti radical-démocratique suisse s'est déroulée samedi à Berne en présence du conseiller fédéral Ernst Brugger. L'ordre du jour de ce congrès comprenait principalement la prise de position du parti radical au sujet des votations fédérales du 5 mars. A ce propos, les délégués ont entendu les déclarations de plusieurs orateurs, dont Mme Lise Girardin, et M. Edouard Debétaz. Ce dernier, dans son analyse de l'initiative Denner, a insisté sur le caractère « trop rigide » du texte présenté. En effet, vu les changements auxquels nous assistons, il n'est pas souhaitable selon lui, qu'un article constitutionnel contienne des taux d'intérêts. En revanche, les articles gouvernementaux sur l'encouragement à la construction et la protection des locataires sont, selon M. Debétaz, acceptables tels qu'ils seront soumis au peuple.

Le conseiller fédéral Brugger, chef de l'économie publique, a notamment mis l'accent, au cours de son exposé, sur l'effort des entreprises privées de construction de logements qui depuis la fin de la guerre, ont permis de construire plus d'un million de logements. Cependant, le bien-être général, a poursuivi l'orateur, pousse constamment les hommes à construire de nouvelles résidences, et les travailleurs étrangers, de plus, réclament eux aussi des conditions de logement meilleures. Dans ces conditions, le marché du logement n'est plus équilibré. Dans certaines régions de notre pays, on assiste à la création de graves différends entre locataires et propriétaires.

Pour cette raison, le gouvernement fédéral ne peut pas, à long terme, se désintéresser de la solution des problèmes du logement. Il s'agit alors pour lui, selon M. Brugger, de trouver un cadre qui permette de protéger de manière satisfaisante les deux parties en cause. Après ces exposés, l'assemblée a décidé à l'unanimité de recommander le rejet de l'initiative Denner.

OUI AU CONTRE-PROJET

En revanche, l'assemblée s'est prononcée en faveur des projets d'articles constitutionnels 34 sexties et 34 septies concernant respectivement l'encouragement à la construction de logements et la protection des locataires et qui seront également soumis au peuple le 5 mars, en alternative à l'initiative Denner.

Après son allocution de bienvenue, M. Henri Schmitt, président central du parti, s'est attaché à dégager les grands traits de la situation politique en Suisse après les élections nationales de 1971. Il a notamment exprimé sa satisfaction et celle de son parti pour les résultats obtenus au cours de ces dernières.

Evoquant les futurs problèmes que le parti radical devra résoudre à l'avenir, l'orateur a notamment souligné l'importance du problème posé par les relations entre les classes d'âge. M. Schmitt a déclaré que le parti avait une importante mission à accomplir dans ce domaine et qu'il devrait s'employer à résoudre les différences qui séparent l'optique de ceux qui ont connu la guerre et de ceux qui n'ont connu que la prospérité et le plein emploi.

PRISE DE POSITION DES INDÉPENDANTS

De son côté, au cours d'une assemblée extraordinaire samedi à Zurich, l'alliance des indépendants a pris position sur les objets qui seront soumis aux électeurs lors des votations fédérales du 5 mars. Il a été décidé de recommander le non en ce qui concerne l'initiative Denner et le oui pour les deux projets de l'Assemblée fédérale en faveur de la construction de logements et de la protection des locataires.

C'est après un exposé du président du conseil d'administration de la maison Denner, M. Karl Schweri, de Zurich, et de M. Albin Heimann, de Kilchberg, que l'assemblée a pris sa décision par 142 voix contre 61. Au cours d'un deuxième tour de scrutin, elle s'est prononcée pour l'acceptation du projet préparé par les Chambres fédérales par 129 voix contre 41, destiné à compléter la Constitution fédérale par un article 34 sexies sur la construction de logements. C'est ensuite à l'unanimité que l'assemblée de l'alliance des indépendants a recommandé l'acceptation de l'article 34 septies sur la protection des locataires.

M. Rudolf Weber exclu de l'Action nationale!

« Sa conduite était inqualifiable depuis son retrait »

ZURICH (ATS). — Le comité central de l'Action nationale a exclu samedi son ancien président central, M. Rudolf Weber du Mouvement contre la surpopulation étrangère, dont il continuait de faire partie après sa démission. Il a pris cette décision à la suite de l'incident qui a marqué la passation du pouvoir entre l'ancien président et le conseiller national von Oehen, qui assume provisoirement la présidence.

A l'issue de sa séance, le comité central a publié le communiqué suivant : « Le comité central de l'Action nationale a pris connaissance, au cours de la séance qu'il a tenue samedi à Zurich, de la démission de M. R. Weber du poste de président central. En même temps, il a condamné les affirmations erronées du démissionnaire relatives à l'altercation qui l'a opposé au conseiller national von Oehen, président central intérimaire, lors de la passation des pouvoirs. En raison de la conduite inqualifiable de M. Rudolf Weber depuis son retrait, le comité central s'est vu contraint de prononcer son exclusion. A cette occasion, le comité central a exprimé son entière confiance au conseiller national von Oehen, président central ad interim.

Interrogé par l'ATS à la suite de l'annonce, par le comité central de l'Action nationale, de l'exclusion de M. Rudolf Weber, M. James Schwarzenbach, ancien président de ce mouvement qu'il a quitté pour fonder le Mouvement républicain, a déclaré que cette mesure ne changeait rien à la position du MNA face à l'Action nationale. « Oh !, non, rien de nouveau ne s'est produit. Nous restons entre nous », a-t-il dit.

« Airtour Suisse » dément certaines rumeurs

BERNE (ATS). — A la suite de diverses informations faisant état de fusion dans le secteur des agences de voyage et en particulier d'une intensification de la collaboration entre « Airtour Suisse » et « Hotel-Plan », « Airtour Suisse » a publié un communiqué dans lequel elle affirme que ces rumeurs sont sans fondement.

« Airtour Suisse » a été fondé en 1958. Au début de l'ère des vols charter, 15 bureaux suisses de voyage, actionnaires de « Airtour Suisse », ont reconnu la nécessité d'une fusion pour une organisation de voyage qui soit efficace.

Pour « Airtour Suisse » qui réunit actuellement plus de 200 agences de voyage, une association avec une autre organisation n'entre pas en ligne de compte.

Le fait est qu'en raison de la mise en service d'un nombre toujours plus grand de type d'avions, l'offre de places pour les différentes destinations est faite par les agences de voyage suisses les plus importantes d'une manière judicieuse. Cette rationalisation de l'utilisation des avions a contribué à abaisser les prix des voyages ».

Le président Mobutu a quitté la Suisse

GENÈVE (ATS). — En séjour privé depuis le 15 janvier à Savigny-sur-Lausanne, où il possède une villa, M. Mobutu, président de la République du Zaïre, a quitté samedi à 9 h 30 l'aéroport intercontinental de Genève-Cointrin pour regagner Kinshasa. A l'occasion de son éjour dans notre pays, le président Mobutu a fait une visite de courtoisie à Berne où le Conseil fédéral a offert en son honneur un déjeuner présidé par M. Nello Celio et auquel a assisté M. Pierre Graber, chef du département politique fédéral.

GENÈVE

Cinq cambrioleurs et un trafiquant de drogue arrêtés

(c) Les cambrioleurs ont connu un week-end « noir » à Genève. Cinq d'entre eux ont en effet été surpris en flagrant délit et ont pu être arrêtés. Il s'agit de trois Français qui mettaient à sac les caves et de deux adolescents genevois qui brisaient les vitrines d'un magasin pour le piller. Tous cinq ont été incarcérés à Saint-Antoine, après avoir reconnu les faits... devant l'évidence même !

Un Français de 20 ans, domicilié en Suisse, se livrait à un confortable, mais illégal négoce. Il achetait des stupéfiants (haschisch et LSD notamment), à Bâle et venait ensuite les vendre à Genève.

Démasqué, il a été mis en état d'arrestation et emprisonné. Soulignons que, depuis quelque temps, la brigade des stupéfiants de la sûreté genevoise a entrepris une offensive en règle contre les fournisseurs de drogues et que plusieurs d'entre eux sont déjà sous les verrous.

Visite de la délégation chinoise

GENÈVE (ATS). — Poursuivant sa visite d'information en Suisse, une délégation de journaliste de la République populaire de Chine, arrivée lundi à Zurich, a visité Genève samedi.

Conduite par M. Teng Kang, directeur de « l'agence Chine nouvelle », la délégation a été reçue en fin de matinée par M. Marcel Naville, président du Comité international de la Croix-Rouge, qui fut d'ailleurs lui-même en Chine l'automne passé. M. Naville a présenté un exposé sur les activités du CICR. Les journalistes chinois ont ensuite visité l'agence centrale de recherches.

La délégation chinoise s'est ensuite rendue à l'Institut universitaire de hautes études internationales où elle a été l'hôte à déjeuner de son directeur, le professeur Jacques Freymond, qui parcourut la Chine en septembre et octobre 1971. M. André Chavanne, chef du département cantonal de l'instruction publique, a salué la délégation chinoise.

VALAIS

En pleine nuit de Carnaval, à Crans-sur-Sierre

Le feu détruit un chalet: un million de francs de dégâts

Dramatique sauvetage d'une fillette

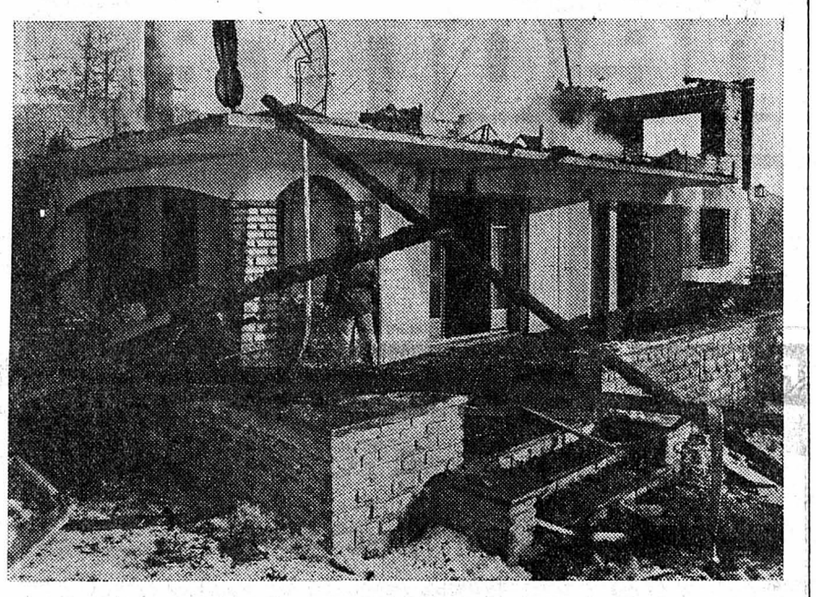

C'était un chalet de cinq appartements. (Avipress M. F.)

De notre correspondant :

En pleine nuit de Carnaval, alors que les parents dansaient dans un bal masqué, un immeuble de Crans-sur-Sierre, a été entièrement détruit par le feu.

Cet immeuble portait le nom de « Les Dauphinelles » et était situé sur territoire de la commune de Chermignon, à Crans-sur-Sierre.

Peu avant minuit, alors que les locataires des cinq appartements de vacances (des Genevois, des Français et des Italiens), étaient absents, le feu fit rage. Les premières flammes jaillirent des combles où une famille logeait. Les gosses s'enfuirent en courant, hurlant dans la nuit. Tout a été anéanti. Il y aurait pour un million de francs de dégâts.

— C'est lamentable, raconte M. Amédée Bonvin, employé d'Etat, l'un des cinq propriétaires. Les divers appartements étaient aménagés avec soin. Mon frère avait même collectionné toute une série de meubles anciens. Tout a été détruit.

Dans l'un des appartements se trouvait la table du casino de Saxon, table historique sur laquelle jouèrent des personnages illustres, dont Dostoïevsky.

PETITE ITALIENNE CACHÉE SOUS LES DRAPS

Dans l'un des appartements dormait une petite Italienne de 4 ans. Ses parents étaient à un bal masqué. Le feu faisait rage depuis une demi-heure et personne ne pensait à elle. L'un des locataires avait déclaré aux pompiers que plus personne ne se trouvait dans l'immeuble, alors que l'enfant dormait dans une chambre. Le bâtiment était devenu un véritable brasier, lorsque le couple italien, alerté par la sirène, se précipita dans la rue et vit que c'était leur chalet qui brûlait. « Ma fille est dans les flammes, ma fille est dans les flammes », hurlait la mère.

C'est alors qu'un pompier, M. Ami Robyr, fit dresser la grande échelle, pénétra dans le brasier. Il trouva la fillette enfouie sous les draps où elle hurlait de peur en entendant le feu crépiter autour d'elle. L'enfant a été sauvée à la dernière minute. Trois pompiers ont été brûlés dans cette opération.

Le Carnaval à Monthey

MONTHEY (ATS). — Depuis vendredi Monthey est devenu, à l'occasion de Carnaval, la véritable ville-folle du Valais, la capitale de la bonne humeur.

La manifestation principale eut lieu dimanche après-midi lors du grand cortège traditionnel qui fut applaudi par des milliers de personnes sentant à peine, dans leur enthousiasme, les morsures du froid. Plusieurs chars illustraient certains points bien précis de l'actualité mondiale ou valaisanne : les festivités de Persépolis, le risque de suppression du train A.O.M.C., l'écoulement en Suisse de faux dollars et bien entendu les médailles olympiques. La manifestation s'est terminée sur une pluie de confetti.

Dans le Haut-Valais c'est la région de Glis-Brigue qui devint l'un des points chauds du Carnaval.

SUISSE ALÉMANIQUE

Quatre communes, une médaille et une immense joie collective

De notre correspondant :

Jean Wicki, le Lucernois-Valaisan-Zuricois, qui habite avec sa famille la localité zuricoise de Regensdorf, a gagné « sa » médaille d'or, en compagnie de Hans Leutenegger, Werner Camichel et Edi Hubacher. Si les médailles de Bernhard Russi, Marie-Thérèse Nadig, Walter Steiner, Edy Bruggmann, Werner Mattle avaient occasionné une « joie collective » dans les communes respectives, la médaille d'or du bob à quatre a eu un effet quadruplé. On ne fête pas seulement à Regensdorf, mais également à Zuoz, Bangerten, en pays thurgovien et peut-être même à Genève, où habite Hans Leutenegger.

« J'ai été réveillé en pleine nuit par un appel téléphonique, me signalant que mon mari avait remporté une médaille d'or. Des amis avaient suivi la course sur un émetteur de radio européen. A peine avais-je raccroché le téléphone, qu'une invraisemblable vague d'appels devait déferler sur mon appartement. Au petit matin, les autorités municipales de Regensdorf devaient me faire parvenir des félicitations officielles, par la bouche du maire. C'est absolument extraordinaire », devait nous déclarer samedi matin la femme de Jean Wicki.

HYSTÉRIE COLLECTIVE AUX GRISONS

Mais, il n'y a pas que Regensdorf — une ville toute neuve — à se réjouir. A Zuoz, dans les Grisons, où habite Werner Camichel, ce fut l'hystérie collective. Une médaille d'or pour ce petit village, une consécration inattendue. A Zuoz on a pavoisé, comme on l'a fait dans la petite commune bernoise de Bangarten, où habite Edi Hubacher. Hans Leutenegger, originaire de Thurgovie, habite Genève. Les Genevois ont aussi — peut-être sans le savoir — « leur » médaille.

Flums, Andermatt, Arosa, Regensdorf, Zuoz, Bangerten, Wildhaus, des localités dont on n'avait guère entendu parler jusqu'à maintenant, seront au centre des festivités extraordinaires au retour des médaillés. Jamais encore les gouvernements cantonaux, fédéraux et communaux n'avaient eu autant de frais de télégrammes à payer qu'en ce mois de février 1972...

Candidats radicaux aux élections du Conseil d'Etat thurgovien

SULGEN (ATS). — L'assemblée des délégués du parti radical du canton de Thurgovie a décidé à l'unanimité de soutenir les conseillers d'Etat A. Schlaepfer (radical), E. Boeckli (radical), W. Ballmoos (UDC) et J. Harder (pdc) qui brigueront le renouvellement de leurs mandats lors des prochaines élections au Conseil d'Etat. L'assemblée a également décidé d'appuyer la candidature du candidat socialiste, M. A. Abegg maire de Kreuzlingen, qui tentera d'obtenir le siège laissé vacant par le retrait du conseiller d'Etat R. Schuemperli.

Formidable embardée: deux morts, un blessé grièvement atteint

NIEDERBUEREN (ATS). — Un accident de la circulation qui a coûté la vie à deux personnes s'est produit à Niederbueren (SG) dans la nuit de samedi à dimanche, lorsqu'une voiture roulant en direction de Gossau a quitté la route dans un virage à gauche. Le véhicule a renversé une barrière de bois dont un pieu s'est détaché et a traversé le pare-brise, tuant M. J. Meier, de Niederbueren, qui avait pris place sur le siège arrière. Poursuivant sa trajectoire, la voiture parcourut environ 90 mètres dans un champ avant de revenir sur la route qu'elle traversa pour passer à travers une nouvelle clôture et se jeter enfin contre un arbre se dressant à près de 80 mètres de la chaussée.

Alors que le conducteur du véhicule, M. A. Sturzenegger, 29 ans, était lui aussi tué sur le coup, sa femme a été très grièvement blessée et hospitalisée à Saint-Gall.

Transformation de logements en bureaux

Les Bâlois descendent dans la rue

BALE (ATS). — Les organisations progressistes de Bâle ont manifesté vendredi soir en trois endroits de la ville de Bâle, pour protester contre la transformation de logements en bureaux. Ils brandissaient des banderoles affirmant notamment que « l'industrie chimique accapare les logements des travailleurs ».

Dans une prise de position publiée à cette occasion, la maison Ciba-Geigy souligne que l'occupation temporaire de certains logements par des bureaux doit être considérée dans le cadre de la politique pratiquée par l'entreprise en matière de logement, et rappelle qu'elle a fait construire, au cours de ces dernières années, près de 4500 logements dans la région de Bâle, indiquant en outre que 1000 autres sont actuellement en construction.

Par rapport à ces chiffres, les logements transformés en bureau représentent à peine 10 % de l'ensemble des logements.

Il a fallu installer des bureaux dans des locaux initialement prévus pour accueillir des locataires en raison de la situation légale créée par les mesures prises par le Conseil fédéral pour stabiliser le marché de la construction.

Toujours moins d'habitants en ville de Zurich

ZURICH (ATS). — Le nombre des habitants de la ville de Zurich a de nouveau subi une diminution en 1971, toutefois, moins marquée qu'en 1970. A la fin de l'année passée, Zurich comptait 412.169 habitants, ce qui représente une diminution de 5803 personnes ou 1,4 %. La diminution annuelle enregistrée depuis 1963 est principalement imputable au mouvement migratoire, qui provoque des pertes depuis 11 an .

En 1971, 3874 nouveau-nés sont venus au monde, ce qui représente un minimum qui ne s'était plus vu depuis 1939. Ce chiffre comparé aux 6147 naissances de l'année 1961, qui a été une année record, indique une diminution de 37 %. D'autre part, on a enregistré 4440 décès, ce qui constitue un nouveau maximum.

Le nombre des étrangers, enfin, comparé à celui de l'année précédente, n'a guère évolué et il se monte à quelque 69.900 personnes.

Piéton tué par une voiture

WOHLEN (ATS). — Un accident, qui a coûté la vie à Mme Martha With, 49 ans, s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi à Wohlen. Alors qu'elle traversait la chaussée avec son mari, la malheureuse a été fauchée par une voiture et si grièvement blessée qu'elle devait décéder peu après. Le conducteur du véhicule a été soumis à une prise de sang.

Vingt-sept véhicules endommagés, 100.000 fr. de dégâts

(c) Vendredi soir, le conducteur d'une voiture roulant sur la route nationale entre Maegenwil et Lenzburg en territoire argovien, eut la mauvaise surprise de constater qu'un des pneus de son véhicule venait de crever.

Le véhicule traversa la route pour entrer en collision avec cinq autres voitures. A la suite de cet accident, 21 autres autos devaient emboutir les véhicules à l'arrêt. Selon la police argovienne, deux personnes ont été légèrement blessées alors que les dégâts matériels dépasseraient 100.000 francs.

« Action 100 » est née

BERNE (ATS). — Un comité en faveur de la limitation de la vitesse à 100 km/h a été fondé à Berne. Il a pris le nom d'« Action 100 » et il est composé de représentants du monde des sciences, de l'éducation, des médecins, de la politique et du commerce.

Ce comité d'action hors-parti est persuadé que la limitation de la vitesse est susceptible de faire diminuer le nombre des accidents et d'augmenter la sécurité de nos routes. Le secrétariat est assuré par M. H.-R. Lutz, de Wabern-Berne.

Nouvel ambassadeur du Maroc en Suisse

RABAT (ATS - AFP). — Le roi Hassan II a nommé M. Mohamed Bennani Smiress, ambassadeur du Maroc en Suisse. Ministre plénipotentiaire, M. Bennani Smiress occupait jusqu'à présent les fonctions de directeur du protocole au ministère des affaires étrangères.

Collision : un mort cinq blessés

FEHRALTORF (ATS). —Un grave accident de la circulation est survenu dimanche matin entre Gutenswil et Fehraltorf dans le canton de Zurich. Une personne y a trouvé la mort, tandis que cinq autres ont été gravement blessées. Deux voitures sont entrées en collision et l'une d'elles a pris feu. Les circonstances exactes de cet accident ne sont pas encore établies.

Affaire Loeb : trois suspects arrêtés

BERNE (AP). — Trois ressortissants suisses ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête ouverte sur un chantage à la bombe exercé à l'encontre de M. Victor Loeb, 53 ans, millionnaire et président du fonds national juif.

Il y a dix jours, des inconnus avaient fait exploser une bombe à la villa de M. Loeb. L'engin causa des dégâts mais ne fit pas de victime. En partant, les auteurs de l'attentat avaient laissé une note réclamant 250.000 francs, faute de quoi M. Loeb et sa famille seraient en danger.

Samedi, la police, qui avait établi une surveillance autour de la place de Berne où l'argent devait être déposé, a arrêté un suspect. Deux autres suspects devaient être arrêtés peu après. Plusieurs autre personnes pourraient être mêlées à l'affaire, mais, pour les enquêteurs, l'interrogatoire des suspects paraît d'ores et déjà confirmer leur hypothèse d'après laquelle il n'existe pas de mobiles politiques.

Plusieurs milliers de spectateurs au Carnaval de Soleure

SOLEURE (ATS). — En dépit de la pluie et de la neige, plusieurs milliers de spectateurs ont assisté dimanche après-midi à Soleure au traditionnel Carnaval. Vingt-deux chars ont défilé dans la vieille ville avant que la foule ne participe à un immense concert carnavalesque réunissant les fanfares de la manifestation devant la cathédrale Saint-Ours.

Loterie à numéros - Tirage du 13 févr. 1972

Numéros sortis : 3 - 16 - 17 - 22 - 26 - 40
Numéro complémentaire : 10

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJA SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
14 x	14 x	11 x	16 x	17 x	13 x	13 x	16 x	10 x	15 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
16 x	17 x	15 x	11 x	19 x	11 x	12 x	13 x	12 x	13 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
13 x	23 x	14 x	23 x	20 x	15 x	10 x	13 x	15 x	18 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
14 x	17 x	15 x	17 x	13 x	15 x	12 x	15 x	15 x	19 x

Somme totale attribuée aux gagnants . . . 1.721.324 fr.
Somme totale attribuée à chaque rang . . . 430.331 fr.

VAUD

L'affaire des achats de terrain à Lutry

Les habitants de la commune ne sont pas satisfaits de la réponse de M. Celio

LUTRY (ATS). — Le 24 novembre dernier, le « Groupe indépendant de Lutry » (formation hors parti représentée au Conseil communal) adressait au conseiller fédéral Nello Celio une lettre ouverte protestant contre l'achat par la Confédération à un agent immobilier, d'importants terrains à Lutry à des prix spéculatifs, et qualifiant cette opération de « scandaleuse ».

En date du 3 janvier 1972, le chef du département fédéral des finances a répondu à cette lettre en rappelant que M. A. Auroi, juge à la Cour d'appel du canton de Berne, avait été chargé d'enquêter sur les affaires immobilières de Lutry, Chavannes-Renens et Bolligen, ainsi que de contrôler le fonctionnement du service des immeubles du département, et que M. J.J. Leu, juge cantonal vaudois, devait rechercher de son côté si d'éventuelles malversations avaient été commises lors de la conclusion des contrats passés en territoire vaudois. Ces enquêtes ne sont pas encore terminées.

EXPERTISE ORDONNÉE

M. Celio souligne en outre que son département ne néglige aucune possibilité de résilier le contrat de Lutry. Un avocat de Lausanne a été chargé de défendre les intérêts de la Confédération, et une expertise hors procès a été ordonnée pour trancher la question de la garantie des défauts de la chose vendue. Quant à introduire une action en responsabilité contre le canton de Vaud, il convient d'attendre si le C'onseil d'Etat vaudois ne finira pas par approuver le plan d'extension de la commune de Lutry, dont l'application est importante dans cette affaire. Les Chambres fédérales seront informées de l'issue de l'affaire.

Le groupe de Lutry, cependant, ne se déclare pas satisfait. Dans une nouvelle lettre au conseiller fédéral Celio, datée du 7 février, il affirme qu'une enquête administrative n'est pas de nature à élucider rapidement les faits importants et que d'« ici un mois ou un an, on apprendra que les enquêteurs n'ont rien appris et que d'ici à un mois, ou un an, on apprendra que les enquêteurs n'ont rien appris et l'on classera l'affaire». Il reproche à l'autorité fédérale d'avoir agi contre « un fonctionnaire suspect d'avoir commis la faute impardonnable de renseigner les parlementaires », et d'avoir ainsi « écarté un innocent sans faire tout le nécessaire pour rétablir une lumière défaillante sur le comportement de fonctionnaires importants ». En conclusion, le groupe de Lutry demande à M. Celio de remettre toute l'affaire dans les mains du procureur de la Confédération.

contre la toux

un bon remède vaut bien une grimace

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais !) et par son action rapide et bienfaisante. Le sirop Famel a conservé intact le goût d'origine des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

SIROP FAMEL

Dettes = Soucis

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discrétion : absolue

Genève ✆ (022) 44 54 97
Neuchâtel ✆ (038) 33 56 08
Lausanne ✆ (021) 26 80 41

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich
Telefon (051) 27 22 89 / 23 32 77
7, rue Chaillet, Fribourg 037/9 24 04/05

Auto-école ABC
Petite voiture - Parcage facile
DOUBLE COMMANDE
J. Rindisbacher Tél. (038) 25 90 59

SKIS TOSALLI
(038) 41 23 12 - COLOMBIER
Atelier spécialisé pour la réparation. Service rapide.
Aiguisage
à la main des arêtes de skis.
Contrôle
des fixations de sécurité.

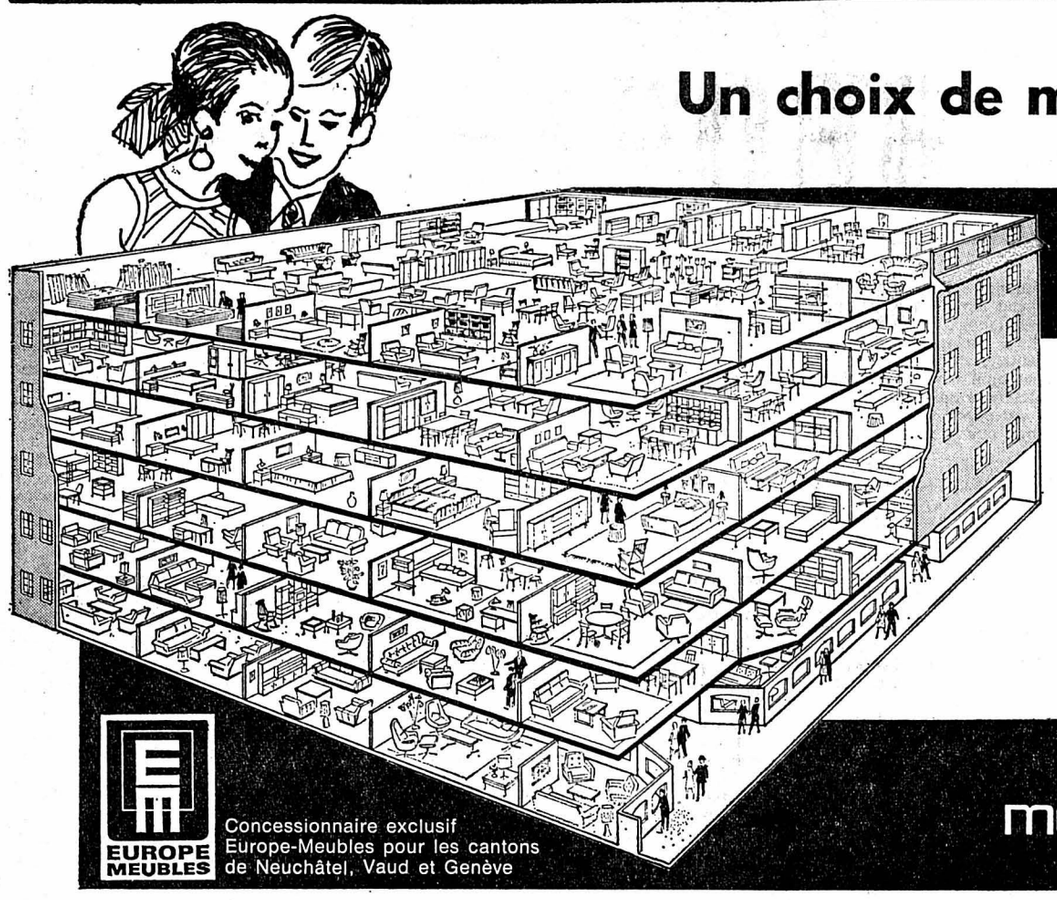

Un choix de meubles unique en Suisse romande

visitez

à Neuchâtel
nos grandes expositions
sur 6 étages (3000 m²)

- Plus de 200 mobiliers modernes, classiques et de style, du plus simple au plus luxueux
- Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes rives), à 5 minutes de nos expositions
- Facilités de paiement
  Livraisons franco domicile dans toute la Suisse
  Reprise de vos anciens meubles

EUROPE MEUBLES
Concessionnaire exclusif
Europe-Meubles pour les cantons
de Neuchâtel, Vaud et Genève

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Une CURE **efficace !**

Troubles circulatoires ! Pendant l'âge critique, on doit attacher une grande importance à la circulation, car on a **l'âge de ses artères. Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections : sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, etc.**

Circulan chez votre pharmacien et droguiste. Fr. 5.40, ½ litre Fr. 12.90, 1 litre Fr. 22.50.

GELÉE ROYALE POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à
CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENENS
Tél. (021) 35 48 22

Demandez sans tarder une offre pour notre VW K70, modèle 71.

Vous verrez pourquoi

Nous avons encore en stock quelques VW K 70 du modèle 71. Si le prix vous importe davantage que les modifications de peu d'importance apportées par les modèles 72, vous avez intérêt à nous demander une offre pour un véhicule de 71.

Ne parlons pas du prix – attendez plutôt notre proposition. Parlons de la voiture: refroidissement à eau, traction avant, suspension indépendante sur les 4 roues, zones d'amortissement à plusieurs degrés, coffre de 700 litres... technique moderne, sécurité et confort – à un prix au sujet duquel nous nous entendrons sûrement. Vous verrez. Mais surtout ne tardez pas à nous envoyer le bon ci-contre.

VW K70

Bon pour une offre de reprise

Je possède une voiture,
marque modèle
année km
et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une nouvelle VW K 70.

Nom
Rue
NP/localité
Envoyez ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach Bad. FN

ASPIRINE® BAYER
avec Vitamine C

la combinaison efficace agit vite en cas de fièvre, refroidissements et grippe

XIes Jeux olympiques d'hiver - Sapporo du 3 au 13 février 1972

MEDAILLE DE BRONZE AU RELAIS

pour Alfred et Aloïs Kaelin, Giger et Hauser

Les skieurs nordiques se sont mis au diapason. Après le vain exploit de Werner Geeser sur 50 km et la médaille d'argent de Walter Steiner en saut, ils ont obtenu, dans le relais, une médaille de bronze à laquelle seuls les optimistes invétérés avaient osé songer. Cette troisième place, des relayeurs suisses la doivent en grande partie au Valaisan Edi Hauser qui, dans le dernier relais, s'est payé le luxe de devancer le Suédois Sven-Ake Lundbaeck, le champion olympique des 15 km. Après le troisième parcours, la Suisse comptait, en effet, deux secondes de retard sur la Suède. Grâce à Edi Hauser, elle a relégué les Scnndinaves à la quatrième place, pour trois secondes et soixante centièmes.

A 50 mètres de l'arrivée, deux hommes luttaient au coude à coude: Viatcheslav Vedenine et Johs Harviken. Tout à coup, le Norvégien, ivre de fatigue, trébucha et assura mal sa foulée. C'est alors seulement que Vedenine put s'envoler vers la victoire. Sur la ligne d'arrivée, moins de dix secondes seulement séparaient les deux hommes. Les Suisses, troisièmes, ont terminé à 2'13". L'empoignade entre Edi Hauser et Sven-Ake Lundbaeck fut, cependant, tout aussi poignante puisque c'est avec un écart encore moindre que le Valaisan a battu le dernier relayeur suédois.

UN GRAND CHAMPION

Par ce succès, l'URSS a confirmé qu'elle était devenue l'égale des Scandinaves en ski de fond. Elle a renouvelé à Sapporo, sa victoire des championnats du monde de Vysoké Tatry. Ces deux médailles d'or de relais, elle les doit principalement à un Vedenine, qui, à Sapporo comme à Vysoké super-champion, le lieutenant Viatcheslav Tatry, a pris une part prépondérante dans les triomphes soviétiques.

Ainsi, dimanche, Vedenine, qui s'était élancé dans le quatrième et dernier relais avec 1'10"30 de retard sur Harviken, a comblé en huit kilomètres ce handicap pour finalement porter l'estocade dans la dernière ligne droite. C'est un exploit digne des Eero Mantyranta et autre Sixten Jernberg que Vedenine a réussi à cette occasion.

Les Norvégiens ont perdu leur médaille d'or, non sans avoir lutté farouchement. Ils ont eu le mérite de pousser les Russes dans leurs derniers retranchements.

LA COURSE

Cinq pays, l'URSS, la Norvège, la Suisse, la Suède et la Finalnde, ont dominé ce relais qui s'est déroulé par temps couvert sur la piste vallonnée de Makomanai comprenant deux sévères montées aux 4me et 7me kilomètre.

Au premier relais, trois équipes passaient en tête pratiquement dans la même foulée: la Norvège (Braa) en 31'10"38, avec 18 centièmes d'avance sur la Suède (Magnusson) et 2"14 sur l'URSS (Voronkov). Ces trois formations avaient déjà « fait le trou » puisque le Suisse Alfred Kaelin, quatrième, accusait 44"38 de retard sur le « leader ».

Dans le deuxième relais, le Suédois Lars-Goeran Aslund décrochait, laissant le Soviétique Juri Skobov et le Norvégien Paal Tyldum se détacher. Skobov passait en tête au 20me km en 1 h 02'07"94, précédant Tyldum de 55 centièmes. La Suisse avec Albert Giger, avait alors condédé passablement de terrain et elle se retrouvait à 1'27"96 de Skobov.

ALOIS KAELIN IMPRESSIONNANT

L'URSS et la Norvège poursuivaient, au cours du troisième relais, leur duel qui tournait brusquement à l'avantage du Norvégien Ivar Formo. Celui-ci terminait son relais avec 1'01"30 sur Fedor Simashov. Derrière, Aloïs Kaelin réussissait à reprendre quelques secondes aux deux « leaders », mais il se montrait surtout beaucoup plus rapide que le Suédois Gunnar Larsson et que le Finlandais Juhani Repo, permettant à l'équipe suisse de remonter à la quatrième place, à 1"84 seulement de la Suède.

Dans le dernier relais, Vedenine rattrapait le retard soviétique. Il rejoignait Harviken à deux kilomètres de l'arrivée et il le battait finalement au sprint alors que, derrière, Edi Hauser, dans la dernière ligne droite, en faisait autant aux dépens du champion olympique des 15 km, Lundbaeck.

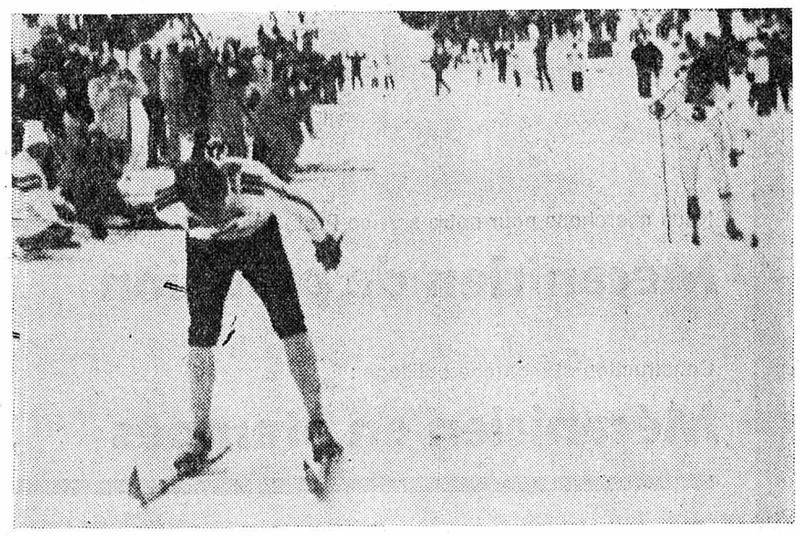

MOMENT EXTRAORDINAIRE. — Edi Hauser franchit la ligne d'arrivée avec une bonne avance sur le Suédois Lundbaeck, permettant ainsi à la Suisse d'arracher la médaille de bronze du relais. (Téléphoto AP)

Plus de mille lettres de félicitations aux Suisses

La délégation de ski et les médaillés helvétiques aux Jeux de Sapporo ont reçu ces derniers jours de Suisse plus de 1000 télégrammes, lettres et cartes de vœux, à la suite de leurs exploits sur le sol japonais. Devant ces nombreuses marques de sympathie, le chef de la délégation et tous ses membres adresent leurs plus sincères remerciements. Devant le nombre élevé d'envois, ils regrettent de ne pas pouvoir répondre à chacun séparément.

La joie de Leonhard Beeli

Leonhard Beeli, responsable des « fondeurs » suisses, ne cherchait pas à cacher sa satisfaction à l'issue du relais: « Il faut toujours souhaiter le meilleur et c'est dans cette optique que nous avions pensé à une très éventuelle médaille de bronze. Il faut admettre que, normalement, les Suédois et les Norvégiens, ainsi que les Soviétiques ne devaient pas être à notre portée. Nous pensions en revanche pouvoir prendre le meilleur sur les Finlandais, décevants jusqu'ici à Sapporo. Nos adversaires les plus redoutables devaient être pour nous les Allemands de l'Est, qui ont cependant souffert de la méforme de Grimmer. Celui-ci n'était indiscutablement pas rétabli. Cela ne nous empêche pas de nous féliciter de ce formidable exploit de nos « fondeurs ».

Après l'extraordinaire performance des relayeurs suisses

Edi Hauser: «Je n'osais pas me retourner»

Edi Hauser, champion suisse en titre sur 15 km, était étonné de sa propre témérité à l'arrivée du relais: « Je pensais être en train de réussir un exploit en réussissant à rester dans le sillage du champion olympique des 15 km. J'avais beaucoup de respect pour lui. A 300 mètres de l'arrivée environ, je me suis pourtant porté à sa hauteur et comme j'ai vu qu'il ne réagissait pas, j'ai foncé. J'ai vraiment fait alors le maximum. Je n'osais pas me retourner, car j'avais peur de le voir revenir. Je ne suis pas près d'ouhlier ces dix kilomètres. »

BEAUCOUP DE TITRES

EDI HAUSER, un athlète longiligne de 1 m 72 pour 57 kg, est né le 26 novembre 1948, à Selkingen, dans la vallée de Conches. Il avait déjà fait partie de l'équipe suisse qui avait pris la cinquième place au championnat du monde 1970 à Vysoke Tatry. Il avait obtenu cette saison, au Locle, son premier titre national, dans le 15 km. Auparavant, il était connu comme un abonné aux places d'honneur: deuxième sur 15 km en 1969 et 1970, deuxième sur 30 km en 1970 et troisième cette année, troisième encore en 1971 sur 15 km sur le plan international, il s'était signalé la saison dernière en prenant la troisième place des 30 km de la semaine de fond du Trentin-Haut Adige derrière le Norvégien Johs Harviken et le Suédois Lundbaeck, celui-là même qu'il a littéralement battu au sprint à Sapporo. A la semaine préolympique de Sapporo, il avait terminé sixième sur 30 km, dans une épreuve gagnée par l'Allemand de l'Est Gerhard Grimmer devant Vedenine. Avec Geeser, Giger et Aloïs Kaelin, il avait en outre pris la troisième place du relais derrière l'URSS et la Suède.

Edi Hauser a remporté cette médaille de bronze en compagnie du Grison Albert Giger et des Schwyzois Aloïs et Alfred Kaelin.

ALBERT GIGER, né le 7 octobre 1946 à Saint-Moritz, avait déjà fait partie de l'équipe suisse en 1958 à Autrans, mais il avait dû se contenter du rôle de remplaçant. Son palmarès s'orne principalement d'une victoire obtenue en 1969 dans le 15 km de Reit im Winkl.

ALOIS LE HÉROS

ALOIS KAELIN, le « vétéran » de la sélection helvétique, est né le 14 avril 1939 à Einsiedeln. Vingt fois champion suisse, international depuis 1962, il a obtenu à Sapporo sa deuxième médaille olympique. En 1968 à Autrans, il avait en effet pris la deuxième place du combiné, discipline à laquelle il a renoncé depuis. Dans ce relais de Sapporo, il a réalisé le meilleur temps sur le troisième tronçon de 10 km, alors qu'il se trouvait pourtant opposé à des hommes comme le Soviétique Fedor Simashev, le Norvégien Ivar Formo et le Suédois Gunnar Larsson.

ALFRED KAELIN est le benjamin de cette équipe de relais (il est né le 16 janvier 1949 à Einsiedeln). Champion suisse du combiné en 1971, il a « éclaté » cette saison en enlevant le titre national sur 30 km et en prenant la deuxième place sur 15 km après avoir terminé quatrième au Brassus.

Wicki et ses équipiers ont tenu jusqu'au bout

MÉDAILLE D'OR AU BOB A QUATRE

Les « bobeurs » suisses ont brillamment confirmé, à Sapporo, qu'ils restaient parmi les meilleurs du monde. Troisième de l'épreuve de bob à deux avec Edi Hubacher, le garagiste zuricois Jean Wicki s'est adjugé le titre olympique de bob à quatre en devançant les Italiens et les Allemands de l'Ouest de Wolfgang Zimmerer, le champion olympique de bob à deux. Valaisan installé à Regensdorf, Jean Wicki a obtenu sa victoire en compagnie de l'instituteur bernois Edi Hubacher, plus connu jusqu'ici comme lanceur de poids, d'un homme d'affaires thurgovien qui travaille à Genève, Hans Leutenegger, et de Werner Camichel, professeur d'éducation physique à Zuoz.

En tête à l'issue de la première journée, Jean Wicki a défendu victorieusement sa première place au cours des deux dernières descentes pour obtenir le quatrième titre olympique pour la Suisse en bob à quatre, après Eduard Scherrer (1924), Pierre Musy (1936) et Franz Kapus (1956).

RECORD POUR CANDRIAN

Jean Wicki, qui défendait sa position de « leader », n'a pas pris de risques excessifs au cours des deux dernières manches. Il n'en a pas été de même de Hans Candrian, qui, huitième à l'issue de la première journée, n'avait plus rien à perdre. En compagnie de Gaudenz Beeli, Erwin Juon et Heinz Schenker. Le Grison a réussi le meilleurs temps dans les deux dernières manches. Dans la quatrième, il a même établi un nouveau record de la piste en 1'10"09. Il n'a, ainsi, raté que de peu la médaille de bronze: quatrième finalement, il n'est précédé que de 64 centièmes par Wolfgang Zimmerer.

Au cours de cette deuxième journée, les Italiens de De Zordo et les Allemands de Wolfgang Zimmerer ont profité d'une grosse contre-performance de l'équipage d'Allemagne « deux » (Horst Floth), deuxième après les deux premières manches, pour enlever les médailles d'argent et de bronze. Samedi, dans des conditions pourtant idéales lors de la troisième descente et un peu moins bonne dans la quatrième, Floth n'a réussi que 1'11"06 et 1'11"32 (6me et 7me temps dans les deux dernières manches). Il s'est, ainsi, trouvé relégué à la cinquième place, derrière l'équipe de Hans Candrian, héroïne du jour.

UNE MÉDAILLE ?

Cette quatrième place du pilote grison complète le triomphe suisse. Hans Candrian a, en effet, démontré que sans les incidents de la première manche, il aurait été capable de décrocher une médaille. Il a, en tout cas, réduit au silence ceux qui, après sa contre-performance de vendredi, estimaient que l'éviction du champion du monde en titre, René Stadler, pour cette épreuve olympique, avait constitué une erreur. Hans Candrian (34 ans), entrepreneur à Flims, semble bien, désormais, être le successeur tout indiqné de Jean Wicki.

Dans cette épreuve de bob à quatre, les Allemands de l'Ouest, si souverains à deux, ont déçu. Il faut également noter la déception causée par le Roumain Ion Panturu, qui avait été médaillé d'argent en bob à deux, à Grenoble.

Sapporo plus payant que Mexico pour Hubacher

Champion d'Europe junior en 1962, Jean Wicki, qui collectionne les vieilles voitures, a également collectionné les titres nationaux. Il a en effet été champion suisse de bob à deux en 1967, 1968, 1971 et 1972 et en bob à quatre en 1962, 1964, 1968 et 1970.

QUEL PALMARÈS !

Ce Valaisan de Zurich a obtenu son titre olympique avec un Bernois, un Thurgovien de Genève et un Grison qui tous défendent les couleurs du Bob-Club de Zurich.

Recordman des titres nationaux (huit) devant l'ancien champion du monde Hans Zoller (six), **Jean Wicki** a obtenu son premier titre national en compagnie de Edi Hubacher à fin 1970 (mais c'était le championnat suisse 1971). Peu après, Edi Hubacher se blessa au cours du championnat suisse de bob à quatre. Après avoir laissé entendre qu'il renonçait à sa carrière de bobeur, l'instituteur bernois s'est cependant remis à la disposition de Wicki durant l'été 1971. Il ne doit certes pas le regretter maintenant.

LES TROIS AUTRES

Edi Hubacher, qui est né le 15 mars 1940, avait déjà participé à des Jeux olympiques avant de se rendre à Sapporo. Mais à ceux d'été, en 1968 à Mexico. Ce titre de champion olympique de bob à quatre fait suite à deux titres de champion suisse de bob à deux, à sa médaille de bronze en bob à deux, à douze titres nationaux obtenus en athlétisme (huit au poids, trois au disque et un au décathlon). Edi Hubacher détient en outre les records suisses du disque (56 m 78 depuis 1970) et du poids (19 m 34 depuis 1970 également).

Hans Leutenegger, né le 16 janvier 1940, est Thurgovien. Il est cependant installé à Genève depuis 1965. En bobsleigh, il faisait équipe jusqu'ici avec un autre Thurgovien, Hans Kleinpeter, avec lequel il avait pris la troisième place du championnat suisse 1972. Avant de se tourner vers le bobsleigh, ce puissant athlète de 1 m 81 pour 90 kg s'était illustré au sein de la Société fédérale de gymnastique (quatre couronnes fédérales et une quatrième place décrochée à Granges derrière les « cracks » Jutzeler, Meili et Aeschbacher).

Le benjamin de l'équipe, **Werner Camichel,** (il est né le 26 janvier 1945), en est le seul célibataire. Professeur d'éducation physique à Zuoz, ce Grison de 1 m 77 pour 80 kg n'avait jusqu'ici inscrit à son palmarès que quelques places d'honneur aux

LES MEILLEURS. — Les Suisses ont fait une belle démonstration de leurs qualités dans le bob à quatre. (Keystone)

La Suisse dans le « club des grands »

Les Jeux olympiques de Sapporo ont confirmé que la Suisse faisait désormais partie des « grands » en ski de fond. Sur l'ensemble des quatre épreuves qui ont eu lieu au Japon, la sélection helvétique occupe en effet la quatrième place, derrière la Norvège et la Suède mais devant l'Allemagne de l'Est (qui fut la grande déception de ces Jeux), l'Allemagne de l'Ouest et la Finlande (autre équipe particulièrement décevante). En adoptant le barème prévu pour la future coupe du monde de ski nordique, le classement par nations de Sapporo est le suivant:

1. Norvège, 175 p.; 2. URSS, 172 p; 3. Suède, 125 p.; 4. Suisse, 84 p.; 5. Allemagne de l'est, 78 p.; 6. Allemagne de l'Ouest, 65 p.; 7. Finlande, 51 p.; 8. Tchécoslovaquie, 20 p.; 9. Italie, 5 p.; 10. Japon, 2 p.

LA DEUXIÈME FOIS

Dans le relais, la Suisse avait terminé cinquième tant aux Jeux olympique de Grenoble qu'aux championnats du monde de Vysoke Tatry. Son retard sur le vainqueur avait été de 6'58" en 1968 et de 3'22" en 1970. C'est pour la deuxième fois seulement depuis l'introduction du relais 4 fois 10 km au programme des Jeux olympiques et des championnats du monde que les Nordiques laissent échapper deux des trois médailles. En 1970, l'échec des Nordiques avait été pire encore avec la victoire de l'URSS devant l'Allemagne de l'est.

SAPPORO EST ENTRÉ DANS L'HISTOIRE SUISSE

La merveilleuse aventure est finie

Les Jeux de Sapporo sont déjà entrés dans l'histoire. Ils sont surtout entrés dans l'histoire du sport suisse par les exploits de ses athlètes. On n'avait jamais vu ça. On n'en espérait pas autant. On ne reverra pas ça de sitôt. Une conjoncture exceptionnellement favorable. la convergence vers un seul et même but d'un nombre considérable de facteurs ont transformé cette expédition olympique en une aventure merveilleuse et enthousiasmante, inoubliable, irréelle même. Quand on pense au triste retour d'Innsbruck, en 1964; quand on pense aux difficultés de Portillo, en 1966; quand on pense à la joie qu'ont suscitée une médaille d'argent (Favre) et deux médailles de bronze (J.-D. Daetwyler et Fernande Bochatay) aux Jeux de Grenoble, on saisit mieux la progression qui a été réalisée et qui, finalement, a conduit à ce succès sans précédent.

Bien sûr à Grenoble, il y avait aussi eu la deuxième place d'Aloïs Kaelin au combiné nordique et le troisième rang de Haas au fond 50 km.

Mais, on était très loin du triomphe de l'équipe de France. Satisfait, mais envieux tout de même. Admiratif, peut-être, sans le dire.

QUI AURAIT CRU ?

On ne s'imaginait pas que quatre ans plus tard, tout aurait basculé: que les skieurs de l'équipe de France quitteraient les lieux olympiques comme des chiens battus et que l'Autriche serait obligée de réserver une réception de chef d'Etat à un skieur banni, pour tromper sa déception. Comme il n'est pas dans les habitudes de fêter ceux qui ont perdu l'Autriche a jeté tout son enthousiasme sur celui qui aurait dû gagner.

L'important dans le succès des Suisses de Sapporo, c'est qu'il est presque général: ski alpin (garçons et filles), ski nordique (saut et fond), bob. Il n'y a que le patinage artistique qui n'ait pas eu son compte. Et le hockey sur glace qui a passé inaperçu. Ces victoires témoignent donc de l'effort qui a été consenti dans la plupart des sports traditionnels, mais surtout par la Fédération de ski. Dans le domaine nordique, comme dans le domaine alpin, elle a donné un prolongement aux travaux de base entrepris depuis environ six ans. Les skieurs suisses ont certainement bénéficié de cet élément indéfinissable que l'on appelle la chance. Cependant, ils avaient aussi été préparés de manière à pouvoir exploiter cette chance au maximum.

Victoire d'athlètes talentueux: victoire d'une organisation totalement dévouée à leur service.

FLÉCHISSEMENT HEUREUX !

Il y a eu un léger fléchissement sur la fin. Tant mieux. Car on était en train de perdre les pédales. Les commentateurs proches de l'équipe faisaient justement ce que l'on reproche tellement aux Français. Par exemple, ils jouaient déjà à pile ou face avec la médaille d'or de Marie-Thérèse Nadig au slalom spécial. Pendant qu'on y est, pourquoi pas? Cela paraît si simple. Il n'y a pas de raison. L'élimination des quatre skieuses a rappelé à temps une vérité importante: le slalom spécial est affaire de travail et de nerfs. En slalom spécial, les carrières éclairs n'existent pas. Elles sont possibles en descente: dans une moindre mesure, en slalom géant, mais pas en slalom spécial. Pour valoir les meilleures du monde dans ue domaine, la petite Nadig devra s'y remettre.

IMAGE FIDÈLE

L'évolution des uompétitions olympiques a donné une image très avantageuse mais très fidèle du ski alpin suisse: très fort en descente: bon en géant: relativement faible en slalom spécial. Bruggmann s'en est bien sorti: son huitième rang n'a rien de déshonorant. Les spéculateurs de la nouvelle génération ont été vaincus. Là aussi la victoire est revenue à la classe lentement éclose, à la maîtrise technique, au sieur qui connait exactement ses limites: Fernandez-Ochoa. Comme il faut tout expliquer — même les sensations — on peut trouver dans la régularité de l'Espagnol la justification de sa victoire olympique. Fernandez-Ochoa en est à sa troisième saison de compétition à l'échelon le plus élevé. Cet hiver il s'est mis en évidence par sa régularité. Avec le Polonais Bachleda, il est le seul à s'être classé dans tous les slaloms de la coupe du monde. Il n'a jamais gagné. Il n'a jamais été éliminé. Ses meilleurs résultats: 7me à Sestrières et à Kitzbuhel, 10me à Wengen. Bien sûr, ce n'est pas une machine à gagner comme Augert, lorsqu'il est en forme. Ce n'est pas un acrobate, comme Tyler Palmer, c'est un skieur qui passe toujours. Hier, il était le meilleur de tous.

Le meilleur, vraiment.

Guy CURDY

Pour les épreuves de coupe du monde

Quinze Suisses aux Etats-Unis

La Fédération suisse a sélectionné quatre dames et onze hommes pour participer aux épreuves de coupe du monde aux Etats-Unis. Chez les dames, Marianne Hefti, Marie-Thérèse Nadig, Silvia Stump et Bernadette Zurbriggen gagneront le continent américain directement depuis Sapporo, tout comme d'ailleurs Edmund Bruggmann, Roland Collombin, Jean-Daniel Daetwyler, Werner Mattle, Adolf Rœsti, Bernhard Russi, Andreas Sprecher et Walter Tresch, accompagnés par les entraîneurs Hans Jaeger, Paul Berlinger, Hans Schweingruber et Rolf Hefti. Quant à Heini Hemmi, Michel Daetwyler et René Berthod, qui étaient restés en Suisse, ils rejoindront leurs camarades à Banff (Canada). Voici le programme des épreuves de coupe du monde:

18-20 février à Banff: slalom et slalom géant; 26-27 février à Crystal Mountain: descente et slalom géant masculins, descente et slalom spécial féminins. 3-5 mars à Heavenly Valley: descente et slalom spécial masculins, descente et slalom géant féminins.

SUITE

Dix médailles pour les Suisses

Du même coup, ils jetaient les bases d'un entraînement intensif, systématique, rigoureux pour une élite choisie dont la jeunesse était son plus sûr garant. Or, en insistant pour qu'Aloïs Kaelin poursuive sa carrière — il voulait y mettre un terme après Grenoble — M. Beeli trouvait l'élément moteur à son équipe.

Aujourd'hui, la Suisse est médaille de bronze au relais. L'exploit est fantastique. Il est surtout dû à la conjugaison de l'expérience (Aloïs Kaelin - un troisième relais exceptionnel) et de la jeunesse (Hauser, 24 ans). Deux hommes qui surent exploiter le travail d'Alfred Kaelin (23 ans) et Giger (26 ans) partis avant eux. En obtenant la médaille de bronze, ce quatuor a quelque peu relégué dans l'ombre la médaille, en or pourtant, d'un autre quatuor: celui des « bobeurs » Wicki, Hubacher, Leutenegger, Camichel.

La Suisse terminait les Jeux comme elle les avait commencés: par des médailles. Dix au total. C'est également un exploit.

P.-H. B.

COLLÈGE ALPIN DE MORGINS
(alt. 1400 m)
Institut de jeunes gens (45 élèves)
Petites classes - Etudes sérieuses - Raccordements - Rattrapages - Sports
- Tous les programmes secondaires
- Ecole de commerce
- Classe primaire préparant à l'entrée aux sections secondaires
- Cours de vacances en juillet et août
Inscriptions en tout temps.
1875 Morgins (Valais)
(à 15 km de Monthey)
Tél. (025) 8 31 71.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

MAISON FONDÉE EN 1793

Usine située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds
Horaire gare de la Chaux-de-Fonds (départ 7 h 05, arrivée à 18 h)

Si vous avez de l'initiative et si vous aimez les travaux de précision,
vous trouverez une occupation moderne correspondant à vos capacités en venant nous visiter

Nous cherchons pour notre service Prototypes :

Mécanicien de précision

Construction et montage outillage :

Mécanicien en étampes

Service mécanique générale, montage et entretien :

Mécanicien de précision

Atelier de fabrication :

Mécanicien régleur

Débutant serait formé.

Personnel féminin

Chaîne assemblage
Machines automatiques Hauser 540-543-570

Personnel masculin

Opérateur sur machines-transferts
Machines automatiques à tailler
Travaux sur presses.

Nous nous ferons un plaisir de vous montrer la place de travail et de vous faire connaître tous nos avantages sociaux.
Vous êtes invités à prendre contact ou à soumettre vos offres au service du personnel, **tél. (038) 53 33 33.**

Maison affiliée à Ebauches S.A.

INTERFOOD

cherche, pour le printemps 1972,

secrétaire

de langue maternelle française, capable de correspondre également en langue anglaise. Il est indispensable que notre future collaboratrice ait fait un stage prolongé dans un pays anglo-saxon et qu'elle dispose de bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons un travail intéressant et varié, dans une entreprise d'avant-garde ayant instauré l'horaire libre au choix dans les limites de la réglementation interne.

Nous prions les candidates intéressées à ce poste de bien vouloir présenter leurs offres en indiquant date d'entrée souhaitée, prétentions de salaire et références, et en joignant copies de certificats, curriculum vitae et photographie à : Direction Interfood S. A., services techniques, 2003 Neuchâtel.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

2.000.000

de cigarettes ou plus...

C'est ce que peut produire chaque jour une machine à cigarettes

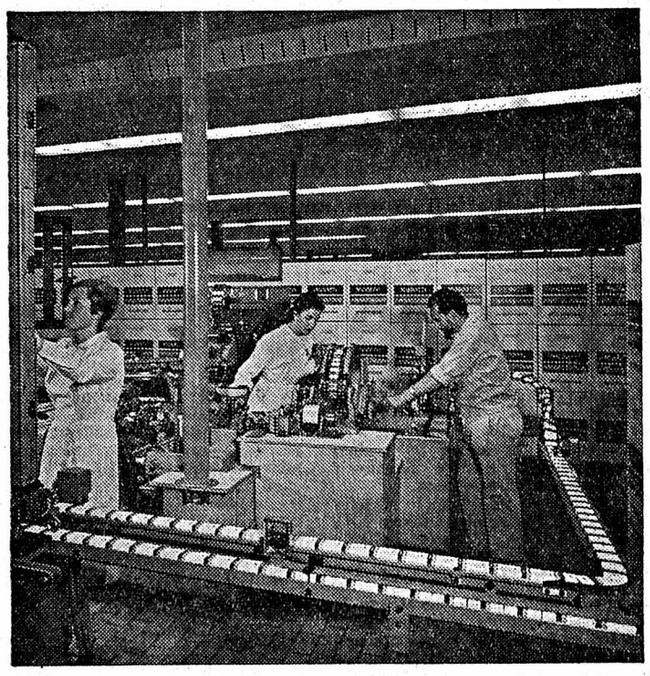

Le service d'entretien de notre Division technique, responsable du fonctionnement parfait de nos machines et installations de production, cherche, pour renforcer son effectif, des :

mécaniciens
mécaniciens-électriciens
serruriers de construction

en possession du certificat fédéral de capacité ou de formation équivalente.

Les tâches : **l'entretien préventif sous toutes ses formes, le remplacement de pièces et les gros dépannages, les révisions de machines, l'installation de nouvelles machines.**

Les conditions de travail : **l'horaire en équipes (alternance hebdomadaire), le transport assuré par nos soins en cas de non-convenance avec les transports publics, des prestations sociales de premier ordre, la stabilité de l'emploi.**

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

VOULEZ-VOUS OBTENIR UNE SITUATION DE CHOIX ?

Nous cherchons

AGENT PROFESSIONNEL

— dynamique
— ayant de l'entregent
— aimant les contacts humains
— âge : 23 à 35 ans
— nationalité suisse

capable d'occuper l'agence professionnelle

d'AVENCHES

Cette situation, qui à plus d'un titre est intéressante, vous offre :

— la gestion d'un portefeuille existant
— un appui constant dans la promotion de la vente
— une formation professionnelle approfondie dans notre centre d'études pendant plusieurs mois au cours desquels vous bénéficierez de votre traitement complet
— avantages sociaux.

Votre offre sera traitée confidentiellement,

Ecrivez ou téléphonez à

Winterthur ACCIDENTS

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthour, direction régionale de Lausanne, Grand-Chêne 1, M. R. BELLON, chef du service de vente. Tél. (021) 20 72 11.

En qualité d'importante organisation commerciale suisse, nous représentons une série de produits de marques très connues comme

DASH ARIEL CONTESSA SHAMTU POND'S

Nous cherchons actuellement

un collaborateur jeune et dynamique dans notre force de vente

dont la fonction consistera à prendre la responsabilité entière des ventes aux grossistes et aux détaillants de tout un secteur. Nous sommes prêts à vous former intensivement à cette tâche. Etes-vous disposé à apprendre de nouvelles méthodes et à les appliquer avec succès ?

Nous vous offrons :

un revenu sûr, au-dessus de la moyenne, des primes, des frais de route, un travail dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique où vous trouverez pleine satisfaction grâce aux résultats obtenus. De plus, les bonnes chances de promotion n'attendent que les excellents collaborateurs qui sauront les saisir.

Conditions requises :

— âge : 22 à 30 ans
— très bonne formation scolaire ou professionnelle
— être titulaire du permis de conduire.

Si un tel poste vous intéresse, veuillez adresser une offre manuscrite, avec curriculum vitae et photo, à

PROMENA AG

Rheinstrasse 81, 4133 Pratteln, tél. (061) 81 15 15, interne 20.

Nous cherchons, pour notre nouvelle usine d'articles métalliques :

SERRURIER

expérimenté pour la confection d'outillage, posages et entretien de machines.
Travail varié, intéressant dans la fabrication des articles de camping.

OUVRIER

pour notre département Galvano.
Salaire au-dessus de la moyenne pour homme de métier capable et sérieux.
Semaine de 5 jours. Prestations sociales.

Les intéressés sont priés de téléphoner ou de se présenter à :

BÉROCHE S.A. Usine 2
GORGIER / SAINT-AUBIN
Tél. (038) 55 17 77

Institut cherche, pour son département mécanographique, une employée déjà formée en qualité de

perforatrice

Avantages sociaux et ambiance de travail agréable.

Adresser offres écrites à FN 381 au bureau du journal.

Couturière

Maison de la place engagerait bonne

couturière

pour donner des

cours

l'après-midi et le soir.
Tél. 25 58 93.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

BEAUX LOGEMENTS

de différentes grandeurs
à louer à des conditions
exceptionnellement avantageuses
contre emplois de :

MAGASINIER
SERRURIERS
SOUDEURS
TÔLIERS

AIDE-MAGASINIER
FORGERONS
COUPEUR-PLIEUR
OUVRIERS SEMI-QUALIFIÉS

Bons salaires.
Semaine de 5 jours.
Bonne ambiance de travail.
Travaux intéressants.
Formation accélérée pour jeunes gens avec salaire convenable au départ.

METANOVA SA
CRESSIER/NE

Tél. (038) 47 18 33

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

VENDEUSE QUALIFIÉE

ayant du goût et de l'initiative. Connaissance de l'allemand. Emploi de longue durée à personne de confiance. Bon salaire, semaine de 5 jours.

APPRENTIE VENDEUSE

Faire offres à
L. HURST, maroquinerie,
rue de la Gare 24, Bienne.

Tél. (032) 3 53 50.

Importante entreprise du Littoral neuchâtelois cherche

CAISSIER

comptable

Le candidat Nous attachons une grande importance aux qualités de caractère : **intégrité, discrétion, précision.** Une formation complète d'employé de commerce est nécessaire. L'âge : entre 30 et 40 ans.

Le poste Dans notre organisation, le caissier est directement subordonné au chef comptable dont il est le bras droit. Il doit, après introduction, être capable de le seconder et de connaître toutes ses activités de manière à pouvoir le remplacer.

Les prestations **Nous offrons :**
— Un traitement en rapport avec les capacités
— Des prestations sociales modernes
— Des conditions de travail agréables : horaire variable
— Possibilités d'avancement

Adresser offres écrites à JS 0385 au bureau du journal.

XIes Jeux olympiques d'hiver - Sapporo du 3 au 13 février 1972

Surprise dans la dernière épreuve de ski alpin (slalom spécial)

L'Espagnol Fernandez Ochoa (22 ans) ne laisse aucun espoir aux favoris

Les épreuves de ski alpin des 11mes Jeux olympiques d'hiver se sont terminées par une sensation : c'est l'Espagnol Francisco Fernandez-Ochoa (22 ans) qui s'est adjugé le slalom spécial en obtenant le meilleur temps de la première manche et en n'étant devancé que par l'Italien Gustavo Thœni dans la seconde. Francisco Fernandez-Ochoa a battu d'une seconde et un centième le champion olympique de slalom géant et de 1"04 le cousin de celui-ci, Rolando Thœni. Les Français, dont on pouvait penser que ce slalom spécial leur permettrait de sauver l'honneur, ont dû se contenter de la quatrième place avec Henri Duvillard et de la cinquième avec le champion du monde de la spécialité, Jean-Noël Augert (qui a droit cependant à des circonstances atténuantes du fait de sa blessure de la veille). Le succès d'ensemble des Italiens a été complété par une sixième place d'Eberardo Schmalzl.

BRUGGMANN HUITIÈME

Pour l'équipe suisse — c'était généralement prévu — les Jeux se sont moins bien terminés qu'ils n'avaient commencé. La défaite suisse a été moins flagrante que dans slalom spécial féminin, mais elle a été indiscutable puisque Edmond Bruggmann, sur qui l'on fondait beaucoup d'espoir après sa deuxième place de Kitzbuhel, a dû se contenter de la huitième place à 2"76 du vainqueur. Deux autres représentants helvétiques ont réussi à se classer parmi les quinze premiers : Walter Tresch et Adolf Rœsti.

La première manche de ce slalom spécial couru sur les pentes du mont Teine était longue de 530 m pour 228 m de dénivellation. Le parcours avait été piqueté de 71 portes par le Français Gaston Perrot. Elle s'est courue dans d'excellentes conditions. « Paquito » Fernandez (No 2) s'y montra le plus rapide en 55"36, devant le Français Jean-Noël Augert (No 10), auteur d'une excellente performance en dépit de sa blessure aux côtes. Devancé de 41 centièmes par l'Espagnol, Augert précédait alors son compatriote Henri Duvillard (No 5) à 56 centièmes de l'Espagnol, l'Italien Eberardo Schmalzl (à 73 centièmes), un autre Italien, Rolando Thœni, pourtant handicapé par une blessure à un œil (à 78 centièmes) et l'Allemand de l'Ouest Hansjœrg Schlager (à 1"20). Gustavo Thœni se trouvait alors en huitième position à 1"33 et aucun Suisse ne se trouvait parmi les dix premiers.

G. THOENI SE REPREND

Dans la seconde manche, courue sur la même pente mais avec un piquetage de l'Autrichien Fritz Huber (75 portes), le Français Alain Penz, premier partant, fut éliminé par une chute. Derrière lui, Gustavo Thœni, jouant le tout pour le tout, fut crédité de 53"59. Ce temps ne devait pas être battu. Jean-Noël Augert se bloqua en fin de parcours, à deux reprises, laissant échapper une victoire qui était à sa portée. Henri Duvillard ne parvint pas à faire mieux. Rolando Thœni prit alors provisoirement la deuxième place derrière son cousin. Seul désormais, « Paquito » pouvait empêcher un double italien. Il y parvint grâce à un nouveau parcours excellent. Son temps, à 32 centièmes de celui de Gustavo Thœni, devait être le deuxième de la seconde manche. Les meilleurs furent ensuite Rolando Thœni (à 54 centièmes), l'Américain Tyler Palmer (à 78 centièmes), l'Allemand de l'Ouest Christian Neureuther (à 89 centièmes), Henri Duvillard (à 94 centièmes) et Edmund Bruggmann (à 95 centièmes). Cette performance permettait au doyen de l'équipe suisse de remonter à la huitième place. Jean-Noël Augert, pour sa part, concédait 1"15 à Gustavo Thœni et il rétrogradait de la deuxième à la cinquième place.

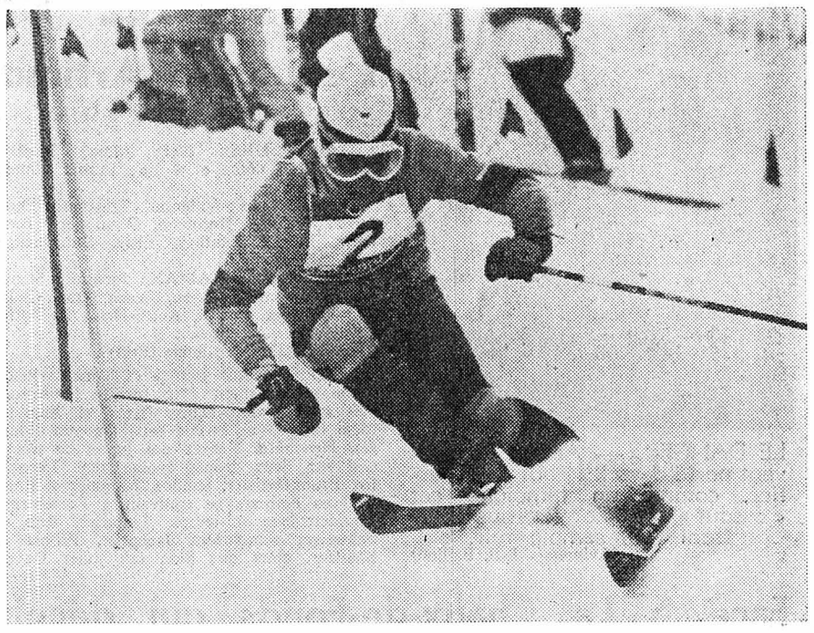

VERS LA GLOIRE. — Le jeune Espagnol Fernandez-Ochoa ignore sans doute qu'il fonce vers la gloire.
(Téléphoto AP)

PRESQUE ÉTONNÉ. — Francisco ne semble pas bien réaliser ce qui lui arrive...
(Téléphoto AP)

Fernandez Ochoa skie depuis l'âge de trois ans

Un grand admirateur de Real

Il faut remonter en 1928 pour retrouver au palmarès des Jeux olympiques une médaille d'or espagnole. Cavalier émérite, le comte de Casa Loja avait gagné le Grand prix des nations à Amsterdam. Il y a douze ans, à Rome, l'Espagne s'adjugeait sa dernière médaille — de bronze — en hockey sur gazon.

BÉNI PAR LA MADONE

Le 13 février 1972, la madone de Guadarrama a béni le jeune « Paquito » Fernandez-Ochoa, qui avait imploré sa bénédiction avant de prendre le départ du slalom spécial olympique de Sapporo. Francisco sortait grand vainqueur du « mano a mano » passionnant livré aux latins Gustavo et Rolando Thœni.

Francisco skie depuis l'âge de trois ans. Il est né à Madrid le 25 février 1950, mais il conaît toutes les pentes de la sierra Gaudarrama. Son père y tient l'auberge de jeunesse du col de Nabacerada, à cinquante kilomètres au nord de la capitale, où le « Real » de Madrid s'isole volontiers avant ses grands matches internationaux.

Admirateur du Real. « Paquito » adore, comme tout Espagnol la corrida, non pas la corrida à grand spectacle d'un El Cordobez, mais celle plus pure pratiquée par son ami Paco Camino.

« Aficionado », Paquito aime aussi la musique classique et « pop », le cinéma et le tennis, qu'il pratique en été. Sa passion est réservée au ski. Il la partage avec ses cinq frères cadets, dont Juan-Manuel (15 ans) est le plus doué. Ses deux petites sœurs ne se sont pas encore mises sérieusement au ski.

Son grand ami, l'autre skieur espagnol Aurelio Garcia, de trois ans son aîné, disait après la grande victoire de Fernandez-Ochoa : **« Ce succès paraît peut-être incroyable, mais il ne m'étonne pas. Paquito skie sans complexe, il applique les techniques de slalom les plus modernes. Quelle impulsion fantastique pour le ski espagnol... »**

Le talent, la technique, mais aussi l'insouciance, le calme et la joie de vivre ont valu en ce « dimanche de grâce » une médaille d'or olympique à Francisco Fernandez-Ochoa et à l'Espagne, la seconde maintenant dans l'histoire des Jeux.

Ochoa : comme le matador dans l'arène

C'était mon grand jour. J'ai skié avec le panache du matador dans l'arène a déclaré « Paquito » Ochoa, grand vainqueur du slalom spécial. **Hier déjà, a-t-il poursuivi, dans le slalom de classification, je m'étais senti très à l'aise sur cette neige douce et sur la pente très raide.**

Après mon meilleur temps dans la première manche, je savais qu'il fallait attaquer à mort dans la deuxième. Je n'étais pourtant pas inquiet et tout m'a réussi : c'est mon meilleur résultat à ce jour qui est le plus beau de ma vie a conclu, rayonnant, le premier champion olympique de ski alpin espagnol avant d'être porté en triomphe par ses compatriotes déchaînés.

LA PREMIÈRE FOIS

M. Angel Parranda, président de la Fédération espagnole de ski, a ensuite déclaré : **C'est la première fois qu'un Espagnol gagne une course internationale de ski. Nous devons beaucoup à notre entraîneur, le Français Fabre, qui a su parfaitement préparer Ochoa. Cette victoire est très importante pour le sport espagnol et principalement pour le ski.**

Ochoa a fait une course merveilleuse a déclaré pour sa part Gustavo Thœni (qui, comme son vainqueur, est entraîné par un Français, Jean Vuarnet) **Je savais qu'il serait presque impossible de le battre. Il avait son grand jour. J'ai fait une seconde manche parfaite mais j'avais pris trop de retard dans la première.**

Quant à son cousin Rolando (20 ans), de Trafoi comme Gustavo, il a reconnu avoir fait une faute dans la seconde manche : **Je me suis presque bloqué et cette faute m'a coûté la médaille d'argent. Mais cela n'est pas grave puisque la médaille est restée dans la famille.**

Le palmarès de « Paquito »

A douze jours de son anniversaire, l'Espagnol Francisco Fernandez-Ochoa a causé une fantastique surprise en remportant le titre de champion olympique de slalom spécial, le premier titre que gagne l'Espagne aux Jeux olympiques d'hiver. Né le 25 février 1950 à Madrid, Fernandez-Ochoa est hôteliers à Guadarrama dans les Pyrénées. Il mesure 1 m 74 et pèse 71 kg. « Paquito » diminutif de Francisco, est un athlète rablé au visage poupin et souriant. Jusqu'à présent, bien qu'il se soit imposé depuis plusieurs saisons parmi les meilleurs slalomeurs mondiaux, il n'avait remporté que deux seules victoires de valeur internationale en gagnant en 1969 le slalom géant et le slalom spécial du Grand prix d'Andorre.

L'année précédente, lors des Jeux olympiques de Grenoble, il s'était classé 13me du slalom et 38me de la descente. Avant de gagner à Andorre en 1969, il s'était classé 6me du slalom de coupe du monde du Grand prix de Megève. En 1970, aux championnats du monde de Val-Gardena, il avait terminé 9me du slalom et du combiné. En 1971, ses meilleures performances avaient été : 9me du slalom du Hahnenkamm, 8me de celui de Megève, 10me de celui d'Are, ces slaloms comptant pour la coupe du monde dans laquelle il avait terminé 39me au classement général.

Cette saison, avant de gagner le slalom olympique, il s'était, en slalom sa spécialité, classé 7me lors de l'Arlberg-Kandahar à Sestrières, 7me au Hahnenkamm et 10me au Lauberhorn.

classements

Slalom spécial

1. Francisco **Fernandez-Ochoa** (Esp). 109"27 (55,36 + 53,91) ;
2. Gustavo **Thoeni** (It) 110"28 (56,69 + 53,59) ;
3. Rolando **Thœni** (It) 110"30 (56,14 + 54,16) ;
4. Duvillard (Fr) 110"45 (55,92 + 54,53), J.-N. Augert (Fr) 110"51 (55,77 + 54,74). 6. E. Schmalzl (It) 110"83. 7. Zwilling (Aut) 111"97. 8. Bruggmann 112"03, 9. Palmer (E-U) 112"05, 10. Bachleda (Po) 112"26, 11. Neureuther (All) 112"90, 12. Garcia (Esp) 113"12, 13. Tresch (S) 113"51 14. Matt (Aut) 113"68. 15. Rœsti (S) 114"16. 16. Palmer (E-U) 114"28, 17. Ichimura (Jap) 114'83. 18. Kashiwagi (Jap) 116"61. 19. Penz (Fr) 116"73. 20. Tritscher (Aut) 116"87.

Bob à quatre

1. Suisse I (Jean Wicki, Hans Leutengger, Werner Camichel, Edi Hubacher) 4'43"07 (1'10"71-1'11"44-1'10"21-1'10"71) ;

2. Italie I (de Zordo, Frassinelli, dal Fabbro, Bonichon) 4'43"83 (1'11"39-1'11 secondes 33-1'10"19-1'10"92) ;

3. Allemagne de l'Ouest I (Zimmerer, Gaisreiter, Steinbauer, Utzschneider) 4 minutes 43"92 (1'11"19-1'11"75-1'10"30-1 minute 10"69).

4. Suisse II (Hans Candrian, Erwin Juon, Gaudenz Beeli, Heinz Schenker) 4'44"56 (1'12"36-1'11"89-1'10"09-1'10"22) ; 5. Allemagne de l'Ouest II (Horst Floth) 4'45"09 ; 6. Autriche I (Herbert Gruber) 4'45"77 ; 7. Autriche II (Werner Delekarth) 4'46"66 ; 8. Italie II 4'46"73 ; 9. France I (Patrick Parisot) 4'46"75 ; 10. Roumanie I (Ion Panturu) 4'46"12 ; 11. Suède (Carl-Erik Eriksson) ; 12. Japon I Suède (Carl-Erik Eriksson) 4'47"40 ; 12. Japon I (Susumu Esashika) 4'47"92 ; 13. Canada II (Hans Gehrig) 4'48"06 ; 14. Etats-Unis II (Boris Said) 4'48"43 ; 15. Grande-Bretagne II (John Hammond) 4'50"46.

Patinage de vitesse
3000 M FÉMININ

1. Stien Baas-Kaiser (Ho) 4'52"14 (record olympique) ;

2. Diane Holum (EU) 4'58"67 ;

3. Atje Keullen-Deelstra (Ho) 4'59"91 ; 4. S. Tigchelaar (Ho) 5'01"67 ; 5. N. Statkevich (URSS) 5'01"79 ; 6. K. Sereguina (URSS) 5'01"88.

Relais féminin trois fois 5 km

1. URSS 48'46"15 ;
2. Finlande 49'19"37
3. Norvège 49'51"49 ;
4. Allemagne de l'Ouest 50'25"61 ; 5. Allemagne de l'Est 50'28"45 ; 6. Tchécoslovaquie 51'16"16 ; 7. Pologne 51' 49"13 ; 8. Suède 51'51"84 ; 9. Japon 53'20"75 ; 10. Canada 53'37"82 ; 11. Etats-Unis 53'38"60.

Relais 4 x 10 km

1. URSS (Voronkov, Skobov, Simashev, Vedenine) 2 h 04'47"94 ;
2. Norvège (Braa, Tyldum, Formo, Harviken) 2 h 04'57"06 ;
3. Suisse (Alfred Kaelin, Albert Giger, Aloïs Kaelin, Edi Hauser) 2 h 07'00"06) ;
4. Suède (Magnusson, Aslund, Larsson, Lundbaeck) 2 h 07'03"60. 5. Finlande (Taipale, Mieto, Repo, Karjailainen) 2 h 07'50"19. 6. Allemagne de l'Est 2 h 10'42"85. 7. Allemagne de l'Ouest 2 h 10'42"85. 8. Tchécoslovaquie 2 h 11'27"55. 9. Italie 2 h 12'07"44.

L'Autriche a abandonné au cours du troisième parcours.

Les temps de passage

10 km : 1. Norvège (Braa) 31'10"38 ; 2. Suède (Magnusson) 31'10"56 ; 3. URSS (Voronkov) 31'12"52 ; 4. Suisse (Alfred Kaelin) 31'54"76 ; 5. Tchécoslovaquie (Henych) 32'00"85 ; 6. Finlande (Taipale) 32'17"19.

20 km : 1. URSS (Skobov) 1 h 02'07"94 ; 2. Norvège (Tyldum) 1 h 02'08"49 ; 3. Suède (Aslund) 1 h 03'10"21 ; 4. Finlande (Mieto) 1 h 03'11"83 ; 5. Allemagne de l'Est (A. Lesser) 1 h 03'29"27 ; 6. Suisse (A. Giger) 1 h 03'34"90.

30 km : 1. Norvège (Formo) 1 h 33'25"27 ; 2. URSS (Simashev) 1 h 34'26"57 ; 3. Suède (Larsson) 1 h 34'46"17 ; 4. Suisse (Alois Kaelin) 1 h 34'48"01 ; 5. Finlande (Repo) 1 h 36'59"72 ; 6. Tchécoslovaquie (Michalko) 1 h 37'12"12.

Meilleurs temps individuels pour les 10 km (entre parenthèse le relais accompli) :

1. Vedenine (4) 30'21"37 ; 2. Karjalainen (4) 30'50"47 ; 3. Mieti (2) 30'54"64 ; 4. Skobov (2) 30'55"47 ; 5. Tyldum (2) 30'58"11 ; 6. Demel (4) 31'06"65 ; 7. Lesser (2) 31'09"53 ; 8. Braa (1) 31'10"38 ; 9. Magnusson (1) 31'10"56 ; 10. Voronkov (1) 31'12"52 ; 11. Alois Kaelin (3) 31'13"11 ; **puis :** 15. Giger (2) 31'40"14 ; 17. Alfred Kaelin (1) 31'54"76 ; 20. Hauser (4) 32'12"05.

Le tournoi de hockey sur glace n'a pas échappé au favori soviétique

La Tchécoslovaquie trahie par son gardien n'a pas pu créer la surprise face à l'URSS

URSS - TCHÉCOSLOVAQUIE 5-2 (2-0 2-1 1-1)

MARQUEURS. — Blinov, 6me, Michailov 14me. Firsov 30me, Michakov 34me, Martinec 39me, Cerny 42me, Michakov 50me.

URSS. — Tretiak ; Davidov, Kuskin ; Ragoulin, Tsygankov ; Lutchenko, Romichevski ; Michakov, Maltsev, Yakouchev ; Vikoulov, Firsov, Charlamov ; Blinov, Michailov, Petrov.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — Dzurilla (25me Holecek) ; Bednar, Tajcnar ; Machac, Pospisil ; Horesovsky, Vohralik ; Nedomansky, Jiri Holik, Jaroslav Holik ; Kochta, Farda, Cerny ; Martinec, Hlinka, Stastny.

ARBITRES. — MM. Baader (Allemagne) et Cagnon (Etats-Unis).

NOTES. — Patinoire de Makomanai. 10.000 spectateurs. Pénalités : 3 fois 2 minutes contre l'URSS.

COMBAT SINGULIER

Après une finale manquée, qui n'eut jamais le caractère passionné des rencontres de ces dernières années entre les deux équipes, l'URSS a battu la Tchécoslovaquie et a ainsi remporté son troisième titre olympique consécutivement.

Les Tchécoslovaques étaient pourtant entrés sur la patinoire avec leur habituelle détermination et, dès les premières minutes, ils avaient imposé une terrible épreuve de force aux Soviétiques. Tout contact était un véritable combat singulier où chacun jetait toutes ses forces. Mais les Soviétiques étaient suffisamment armés pour répondre à la violence des Tchécoslovaques. Jamais aucun d'eux ne céda d'un pouce. Chacun d'eux non plus n'oublia jamais d'utiliser sa merveilleuse technique.

Et, très vite, les Soviétiques prirent l'avantage. Un débordement de Petrov sur l'aile gauche, un centre, une reprise de plein fouet de Blinov et c'était le premier but. On ne saura jamais si les Tchécoslovaques étaient capables de se reprendre. Leur gardien Dzurilla, en effet, ne leur en laissa aucune chance. Lui qui avait été le héros des Jeux de Grenoble, lui qui des dizaines de fois, avait réussi des miracles, fit alors vivre à son équipe dix minutes de cauchemar. Une première fois, Michailov tira de l'aile droite. Dzurilla sembla contrôler facilement le palet, mais il le laissa ensuite glisser au fond de la cage. Quelques minutes plus tard, au début du second tiers-temps, Firsov expédia un tir violent des dix mètres. Dzurilla repoussa d'abord le palet en l'air, mais ensuite, sans réflexe, il le regarda retomber derrière lui. 3-0, le match était joué, et Dzurilla cédait sa place dans le but à Holecek, quittant sans doute à jamais l'équipe de Tchécoslovaquie.

CHANGEMENT DE TACTIQUE

Les Soviétiques, forts de leur avance, changèrent alors de tactique, opérant avec un maximum de prudence et le troisième attaquant se transformant le plus souvent en troisième défenseur. Cela n'empêcha pas pourtant les Soviétiques d'ajouter un quatrième but par Michakov, qui conclut une magnifique percée de Maltsev, le meilleur attaquant avec Firsov de cette finale.

Mais ce but sembla déconcentrer les tenants du titre. Malgré la vigilance de Kouzkine et de Loutchenko, la défense soviétique ne fit plus preuve de la même sûreté. Les Tchécoslovaques, à qui Nedomansky, Pospisil et Martinec tentaient de redonner le moral, en profitèrent alors pour réagir vigoureusement et sous les applaudissements d'un public que l'ennui gagnait, Martinec et Cerny marquaient deux buts.

Un court moment, on put croire alors que le match n'était pas définitivement joué. Il n'en fut rien, car les Soviétiques reprirent immédiatement la direction du jeu et leur technique collective priva du palet les Tchécoslovaques qui ne purent même pas empêcher Michakov d'ajouter un cinquième but.

Ainsi, les Soviétiques remportèrent à nouveau le titre olympique, et cette fois, en ayant facilement surmonté l'obstacle tchécoslovaque. Accrochés seulement par la Suède qui ne figure même pas sur le podium, les Russes ont confirmé qu'ils étaient toujours les maîtres du hockey sur glace.

Les Suisses dominent les Norvégiens ...puis s'effondrent au dernier tiers

NORVÈGE - SUISSE 5-3 (0-0 1-2 4-1)

MARQUEURS : Hagensen 2me ; Dubois 26me ; Jenni 27me ; Hagensen 43me et 52me ; Mikkelsen 59me ; Turler 59me ; Mikkelsen 60me.

SUISSE : Rigolet ; Furrer, Sgualdo ; Henzen, Huguenin, Aeschlimann ; Reinhard, Turler, Berra ; Dubois, Probst, Keller ; Neininger, Dubi, Jenni Pousaz.

NORVÈGE : Ostensen ; Martinsen, Berg ; Steen, Hansen ; B. Jansen, Kinder ; Thoen, R. Jansen, Andresen ; Mikkelsen, Hagensen, Bjoelbakk ; Sethereng, Johansen, Roymark.

ARBITRES : MM. Bata (Tchécoslovaquie) et Takgi (Japon).

Notes : patinoire de Tsukisamu ; 2000 spectateurs. Pénalités 2 fois 2 minutes contre la Suisse ; 3 fois 2 minutes contre la Norvège.

SANS VICTOIRE

La Suisse a donc terminé son tournoi sans enregistrer la moindre victoire. Pour son dernier match, elle s'est en effet inclinée devant la Norvège — qui jouait la deuxième place — malgré une volonté certaine de bien faire.

Durant deux tiers-temps, les joueurs helvétiques ont démontré beaucoup d'agressivité, dominant des Scandinaves surpris **d'être ainsi privés de liberté d'action, surtout** en attaque. Mais la fatigue devait avoir raison des Suisses, qui s'écroulaient dans la dernière période.

Au sein de l'équipe suisse, Rigolet fut une fois de plus fidèle à sa réputation. Avec lui, Sgualdo et Dubi se montrèrent les meilleurs tandis que le Norvégien Hagensen fut le plus efficace de son équipe en inscrivant trois buts. Battus l'an dernier à Lyss (3-2), les Norvégiens ont ainsi pris une revanche méritée.

MANQUE DE RÉUSSITE

La première période fut marquée par un manque total de réussite de la part des attaquants helvétiques, qui dominaient mais se montraient maladroits dans la phase finale. L'ouverture de la marque à la 25me minute par le Norvégien Hagensen allait libérer des joueurs suisses jusque-là crispés. Moins d'une minute plus tard, Dubois égalisait. Puis Jenni (65 secondes plus tard) donnait un avantage mérité à son équipe. La Suisse laissa passer durant les dernières minutes de cette seconde période l'occasion de creuser l'écart de manière définitive. Malgré quelques chances de but, le troisième tiers-temps étaient entamé sur ce résultat étriqué de 2-1.

LE COUP DE GRACE

Au bénéfice d'une meilleure condition physique, les Norvégiens attaquèrent d'emblée et à la 42me minute, Hagensen parvenait à égaliser, puis à redonner l'avantage à son équipe (52me minute). Et alors que les Suisses prenaient des risques pour arracher un nouveau match nul, Mikkelsen inscrivait un nouveau but (59me minute). Mais treize secondes plus tard, Turler ramenait à nouveau l'écart à un but (4-3). Tentant le tout pour le tout, Pelletier fit sortir son gardien dans les dernières secondes du match. Mais Mikkelsen s'échapait tout seul et donnait le coup de grâce à 26 secondes de la fin.

classements

GROUPE A

Finlande - Suède 4-3 (1-2 1-1 2-0) ; URSS - Tchécoslovaquie 5-2 (2-0 2-1 1-1).

1. URSS	5	4	1	—	33-13	9
2. Etats-Unis	5	3	—	2	18-15	6
3. Tchécoslovaquie	5	3	—	2	26-13	6
4. Suède	5	2	1	2	17-13	5
5. Finlande	5	2	—	3	14-24	4
6. Pologne	5	—	—	5	9-39	—

GROUPE B

Norvège - Suisse 5-3 (0-0 1-2 4-1) ; Japon - Allemagne de l'Ouest 7-6 (3-1 1-2 3-3).

1. Allemagne	4	3	—	1	22-10	6
2. Norvège	4	3	—	1	16-14	6
3. Japon	4	2	1	1	17-16	5
4. Suisse	4	—	2	2	9-16	2
5. Yougoslavie	4	—	1	3	9-17	1

Fastueuse cérémonie de clôture au stade Makomanai

On s'est donné rendez-vous à Denver

La cérémonie de clôture des 11mes Jeux olympiques d'hiver de Sapporo s'est déroulée dans le magnifique stade de glace de Makomanai, encore rempli des échos du match de hockey sur glace URSS - Tchécoslovaquie.

Les spectateurs enthousiastes assistaient tout d'abord aux exhibitions des meilleurs patineurs du monde : les 9 médailles olympiques hommes, femmes et couples de patinage artistique. Ils vibraient notamment à la prestation des Soviétiques Irina Rodnina - Alexei Oulanov, dont l'évolution était scandée par des applaudissements.

Les dernières médailles olympiques gagnées au cours de ces jeux étaient remises aux trois premiers du slalom spécial messieurs, l'inattendu vainqueur, l'Espagnol Fernandez Ochoa arrivait drapé dans une cape noire qui rappelle celle des toréadors. Tandis que le prince héritier Akihito représentant l'empereur et la princesse Michiko gagnaient leur loge, retentissait l'hymne national japonais.

Aux accents de la marche olympique de Sapporo, les athlètes fraternellement mêlés, sans distinction de nationalité, pénétraient dans le stade. Ils étaient précédés des drapeaux des 35 nations participantes qui se rangeaient en demi-cercle autour du podium. Les porteurs étaient généralement choisis parmi ceux qui ont le mieux représenté leur pays à Sapporo.

Pour la Suisse, comme lors de la cérémonie d'ouverture, c'est le Saint-Gallois Edmund Bruggmann, le valeureux « vétéran » de l'équipe suisse de ski alpin, médaille d'argent au slalom géant, qui portait le drapeau.

L'obscurité se faisait progressivement dans le stade. Un projecteur se braquait sur les drapeaux de la Grèce, du Japon et des Etats-Unis qui organiseront à Denver les 12mes Jeux olympiques d'hiver. Les hymnes de ces trois pays retentissaient. M. Avery Brundage, président du Comité international olympique montait sur le podium et après avoir remercié l'empereur et le peuple japonais de l'accueil fait aux athlètes, il prononçait la clôture des 11mes Jeux d'hiver de Sapporo et conviait la jeunesse de tous les pays à s'assembler dans quatre ans à Denver.

Le drapeau olympique était alors amené tandis que retentissait l'hymne des Jeux. Il était emporté hors du stade par huit soldats japonais.

Les athlètes d'une seule voix chantaient « Ce n'est qu'un au revoir » en quittant le stade. La cérémonie s'achevait. Les Espagnols, qui venaient d'obtenir leur premier titre olympique, manifestaient leur joie en lançant leurs sombreros dans la foule.

Le prince héritier quittait sa place. La cérémonie était terminée. A l'extérieur, dans le ciel de Makomanai, apparaissaient les premières fusées du feu d'artifice.

M. Gafner : « Nos résultats ne sont pas dus au hasard »

M. Gafner, président du comité olympique suisse (COS) n'a pas caché sa satisfaction sur les performances des athlètes helvétiques au Japon. « Les Jeux de Sapporo ont consacré la préparation minutieuse des Suisses », a déclaré M. Gafner, savourant les résultats du bilan : 4 médailles d'or, 3 d'argent et 3 de bronze, une troisième place à la répartition finale des médailles derrière les deux « colosses » du sport mondial : l'URSS et l'Allemagne de l'Est.

M. Gafner qui a assisté dimanche à la conquête inattendue d'une médaille de bronze par Alfred Kaelin, Albert Giger, Aloïs Kaelin et Edi Hauser, dans la course de relais 4 fois 10 kilomètres, a ajouté : « notre préparation a été excellente, tant sur le plan national qu'au niveau des fédérations. Depuis les Jeux d'Innsbruck en 1964, où la Suisse n'avait obtenu aucune médaille, nous avons constitué un organisme national pour aider les athlètes dans leur préparation et former des entraîneurs. Un centre d'entraînement de haute altitude a été ainsi créé à Saint-Moritz ».

Le président du COS a souligné d'autre part le rôle important de « l'aide sportive suisse », fondation qui récolte chaque année des sommes importantes auprès des industriels et du public pour financer la préparation des athlètes. Le Sport-Toto ristourne également une part des gains, « mais nous ne bénéficions d'aucune subvention gouvernementale », a précisé M. Gafner.

« Le même effort d'organisation a été accompli par les fédérations, notamment celles du ski et du bob, qui ont su adapter une méthode moderne de gestion. Ainsi, « l'environnement » était propice aux exploits des athlètes », a souligné M. Gafner, qui a ajouté : ce qui me paraît sympathique dans les résultats des Suisses à Sapporo est la bonne qualité de l'ensemble de leurs performances ».

« En ski alpin, le facteur « chance » a peut-être joué un rôle, mais la valeur des résultats suisses est telle que nos performances ne sont pas dues à un hasard », a souligné M. Gafner. « Si dans les courses de bob, la Suisse s'est toujours distinguée, en revanche en ski de fond, nous avons obtenu à Sapporo les meilleurs résultats que n'avons jamais enregistrés, comme en saut. Nous avons brillé non pas dans une seule épreuve, mais dans plusieurs : c'est le fait le plus important pour le sport suisse ».

football

Les rendez-vous amicaux de février

SPORTS

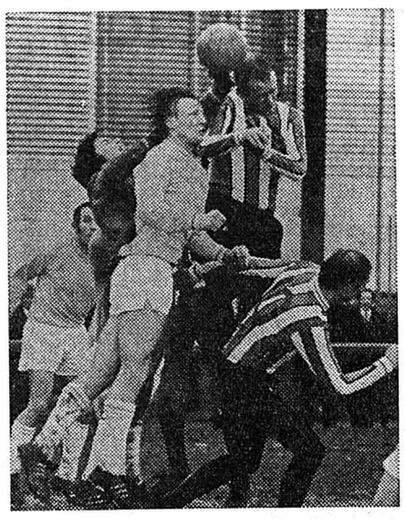

LE DANGER. — Audax l'a souvent porté devant le but de Forestier, comme en témoigne cet « assaut » de Carollo que Bertschi (10) semble fuir.
(Avipress - J.-P. Baillod)

NEUCHÂTEL XAMAX S'INCLINE DEVANT SION

L'équipe d'Artimovicz fournit une bonne 2me mi-temps

SION - NEUCHATEL XAMAX 4-2 (2-0)

MARQUEURS : Elsig 28me ; Mathez 33me ; Rub 46me et 47me ; Luisier 80me ; Elsig 86me.

SION : Donzé ; Valentini, Trinchero, Durkovic, Weibel ; Hermann, Wampfler ; Barberis, Luisier, Mathey, Elsig. Entraîneur : Blasevic.

NEUCHATEL XAMAX : Jacottet ; Stauffer, Mantoan, Paulsson, Blusch ; Durr, Claude ; Kroemer, Probst, Amez-Droz, Kerkoffs. Entraîneur : Artimovicz.

ARBITRE : M. Racine (Prilly).

NOTES. Match joué à la Tour-de-Peilz. Stade en excellent état, malgré la saison. 500 spectateurs. Temps frais et humide, forte bise. Sion évolue sans Quentin (blessé). Neuchâtel Xamax qui jouait ce week-end sur deux fronts évolue sans Lecoultre, Brunnenmeier, Sandoz, Monnier et Bonny, ces derniers se trouvant à Porrentruy. En deuxième mi-temps, Tinturier, Rub et Schweizer remplacent Jaccottet, Probst et Stauffer, alors que Sion fait jouer Dayen à la place de Barberis dès la 73me minute.

SEULE LA MANIÈRE COMPTE

Les deux adversaires étaient de force égale et un résultat nul aurait mieux reflété la physionomie de la rencontre. Toutefois, dans un match amical, le résultat compte peu. La manière de jouer est plus importante. Le nouvel entraîneur des Neuchâtelois a passé en revue deux formations. Celle de deuxième mi-temps se révéla supérieure avec Koremer reprenant son poste en arrière, Blusch au centre du terrain et Rub comme avant-centre.

Le match débuta rapidement, avec de fréquents changements de situation. Petit à petit, les Neuchâtelois prirent le dessus et manquèrent plusieurs occasions en or. Soudain les Valaisans se reprirent et marquèrent deux buts avant la mi-temps.

EGALISATION

Changement de décors à la reprise et Neuchâtel Xamax égalisa en deux minutes grâce à Rub. Ce n'est que vers la fin que les pensionnaires de ligue A emportèrent la décision à la suite de deux contre-attaques.

Pour l'entraîneur Artimovicz le temps des essais est maintenant terminé et dès dimanche prochain, il alignera l'équipe probable pour le début du second tour. Les deux entraîneurs firent donc d'utiles constatations et nul doute que les deux formations seront prêtes d'ici au début de mars.

E.M.

Face à La Chaux-de-Fonds qui décoit

BON COMPORTEMENT D'AUDAX

AUDAX - LA CHAUX-DE-FONDS 3-4 (0-2)

MARQUEURS : Risi 16me et 23me ; Bertschi 50me ; Fiorese 52me ; Bize 78me ; Risi 83me ; D'Amico 87me.

AUDAX : Meisterhans ; d'Amico, Carollo, Moulin, Franco ; Christen, Facchinetti, Bertschi ; Fiorese, Barbezat, Petese. Entraîneur : Bertschi.

LA CHAUX-DE-FONDS : Forestier ; Friche, Aganian, Mérillat I, Veya ; Hann, Chiandussi, Brossard ; Serment, Risi, Mérillat II. Entraîneur : Sobotka.

ARBITRE : M. Guder, de Neuchâtel.

NOTES : Terrain annexe de Serrières. Pluie. 300 spectateurs. La Chaux-de-Fonds joue sans Richard (qui vient de reprendre l'entraînement) et Schribertschnigg (blessé). A la mi-temps, Wey remplace Forestier, Meury entre pour Brossard et Bize remplace Hann. A Audax, Petese quitte le terrain en faveur de Frascotti, qui jouera en défense, D'Amico passant à l'aile gauche. A la 21me minute, Christen renvoie la balle de la ligne de but, après un coup de tête de Risi. A la 73me, Moulin renvoie le ballon de la tête alors que son gardien est battu.

DU BON AUDAX

Audax a obtenu un résultat plus que honorable face au représentant de la ligue nationale. Cette défaite étriquée, Bertschi et ses hommes la doivent autant à la prestation très moyenne de leurs adversaires qu'à leurs qualités propres. En effet, sans vouloir minimiser la performance des Audaxiens, il faut bien reconnaître que les Chaux-de-Fonniers n'ont en aucun moment (sauf dans les dernières minutes peut-être) manifesté une supériorité digne de leur appartenance à l'élite. Sans le sens de l'opportunité de Risi, la mi-temps serait certainement survenue sur un résultat égal.

Après le repos, sans une baisse de régime compréhensible des Italo-Neuchâtelois, brillamment emmenés, pendant une heure, par Bertschi, La Chaux-de-Fonds n'aurait probablement pas réussi à prendre le dessus. C'est dire que la formation locale a su s'élever, par un jeu direct et souvent précis à un niveau appréciable pour elle, tandis que son adversaire est venu à sa rencontre. En fait, la qualité de la rencontre était plus proche de la première ligue que de la ligue A, ce qui ne réjouira guère M. Sobotka, à quelques semaines de la reprise de la compétition. Quant aux gars du Bas, ils ne doivent pas transformer ce bon résultat en oreiller de paresse s'ils entendent jouer un rôle intéressant d'ici à fin mai.

F.P.

Delémont efficace

Delémont-Nyon 3-0

Dans des conditions de jeu difficiles, les Jurassiens ont disposé assez nettement d'une formation vaudoise encore peu en souffle. Mis à part Mathez, Winkler (blessés) et Missana (convalescent) l'entraîneur Hoppler a fait évoluer tous les autres joueurs de son contingent. C'est ainsi que l'on a remarqué le retour à la compétition de Luthi et les apparitions des nouvelles recrues Fink II et Babey.

Matches amicaux

Aarau - Loerrach 3-1 (1-1) ; Etoile Carouge - Lausanne 2-3 (0-1) ; Nordstern - Saint-Gall 2-2 (0-1) ; Monthey - Young Boys 1-6 (1-2) ; Bayer Uerdingen - Zurich 3-1 (2-0) ; Locarno - Fontainemelon 2-1 (0-0) ; Vevey - Servette 0-3 (0-2).

Neuchâtel Xamax battu nettement à Porrentruy

LE JURASSIEN ROUECHE MARQUE QUATRE BUTS

PORRENTRUY - NEUCHATEL XAMAX 4-1 (2-0)

MARQUEURS : Roueche 20me, 32me, 54me et 78me ; Traber 77me.

PORRENTRUY : Hirschy ; Hermann, Conz, Pheulpin, Parietti ; Vuillaume, bwid-Conz, Pheulpin, Parietti ; Vuillaume, Widmer ; Burgunder II, Roueche, Guélat, Routhier. Entraîneur : Isquierdo.

NEUCHATEL - XAMAX : Lecoultre ; Thoutberger, Sandoz, Nussbaum, Triadu ; Monnier, Guillaume, Brunnenmeier ; Bonny, Schreyer, Amstutz. Entraîneur : Artimovicz.

ARBITRE : M. Piguet de Bienne.

NOTES : Stade du Tirage, terrain lourd. A la 30me minute, Ehrbar pour Schreyer. A la 45me minute, Hugueli pour Hermann et Traber pour Thoutberger. A la 70me minute, Isquierdo pour Vuillaume. 50 spectateurs. Cousp de coin : 4-9 (2-4).

DÉCEPTION !

Déception pour le public bruntrutain qui s'attendait à mieux de la part de Neuchâtel Xamax, présentant une formation assez incomplète avec six joueurs de première équipe. Néanmoins, avec des éléments de la valeur de Brunnenmeier, Sandoz, Bonny, Monnier et Lecoultre et autres meilleurs réservistes, les Neuchâtelois firent bien pâle figure face à l'équipe jurassienne qui a montré une excellente condition physique déjà. Le jeune Widmer — ex-Neuchâtel — fut un des meilleurs joueurs sur le terrain et fut à l'origine des quatre buts bruntrutains marqués par le jeune avant-centre Roueche. Une autre recrue des Ajoulots — le frontalier Routhier — ailier gauche de classe fera souffrir bien des défenses.

Porrentruy a fourni une excellente prestation et c'est Neuchâtel Xamax qui en fait les frais, l'équipe manquant passablement de cohésion et de courage. Lecoultre, Sandoz, Bonny ressortirent du lot et Brunnenmeier et Guillaume par instant. Il est juste de signaler que les quatre buts jurassiens furent réussis à la suite de magnifiques combinaisons. En résumé excellent entraînement qui aura rendu bien service aux deux formations.

M. Va

Coupe du Vignoble

Logique respectée

La deuxième journée de la coupe du Vignoble s'est déroulée à Boudry, le terrain de Cortaillod étant impraticable. Il n'y eut point de surprises, cette fois, car les deux clubs de IIe ligue n'ont pas eu de peine à s'imposer contre leurs adversaires de IIIe ligue. Cortaillod - Boudry 1-4 (0-2) : marqueurs : E. Lopez (2), A. Lopez, Taddei ; Meier.

Corcelles - Auvernier 8-1 (2-1) : marqueurs : Payot (4), Zanetti (2), Calame, Plancherel I ; Lerch.

Une nouvelle fois, Boudry utilisa de nombreux joueurs et l'introduction des juniors Lopez s'avéra bénéfique. Ils réussirent en effet, trois des quatre buts. Cortaillod était moins en verve que lors de la journée initiale et son avant-centre Meier connut moins de réussite.

Le match Corcelles - Auvernier a donné aux joueurs de Schweizer l'occasion d'e revanche. L'équipe de IIIe ligue ne résista qu'une mi-temps, puis Payot réussit une série de tirs victorieux qui découragea le gardien Sansonnens. Malgré l'absence de Kunzi, Corcelles a affiché de grands progrès et le match contre Boudry de dimanche prochain confirmera, esprérons-le, ce redressement.

E.K.

UTTINGER. — Il fut très souvent à l'origine des actions dangereuses de Neuchâtel.
(Avipress - J.-P. Baillod)

hockey sur glace

Coupe de Suisse

Berne assomme Neuchâtel dans les vingt premières minutes

NEUCHATEL - BERNE 1-4 (0-3, 0-0, 1-1)

MARQUEURS : Wyss 10me ; Dellsperger 17me ; Lerch 18me ; G. Wittwer 51me ; Smith 60me.

NEUCHATEL : Nagel ; Henrioud, Campeau ; Divernois, Racine ; Schmied, Paroz, Burkhard ; G. Wittwer, Uttinger, Weidmann. Entraîneur : Renaud.

BERNE : Jorns ; Baumgartner, Brun ; Hofmann, Kunzi ; Smith, Dellsperger, Wyss ; Dolder, Lerch, Holzer ; Herren, Iseli, Nyffenegger. Entraîneur : Cadieux.

ARBITRES : MM. Spring (Kreuzlingen) et Bosch (Davos).

NOTES : Patinoire de Monruz. 2500 spectateurs. Glace mauvaise en raison de la pluie continuelle. Neuchâtel tourne à deux lignes d'attaque, Racine reculant en défense. Junod (intervention chirurgicale au visage) est absent. Berne est privé de Stammbach (il a renoncé à participer à la coupe de Suisse) et Kratochvil (pneumonie). Après 25 secondes de jeu, Burkhard rate une occasion en « or » : seul devant Jorns, il tire dans l'angle fermé ! A la 3me minute. un but de Dellsperger est annulé, Wyss se trouvant dans la surface réservée au gardien. Dès la dixième minute, Hans Wittwer et Weidmann alernent au poste d'ailier gauche dans la première ligne d'attaque neuchâteloise. A la 19me, Burkhard seul devant Jorns manque son tir. A la 30me, un fait insolite se produit : un tir de Wyss frappe la base de la bande derrière le but de Nagel ; le palet rebondit par dessus la cage neuchâteloise et tombe sur la ligne de but, Nagel évitant le point grâce à un bon réflexe ! A la 39me, sur une rupture, Henrioud manque le but, Jorns stoppant l'arrière neuchâtelois au prix d'un bel arrêt. Dans la même minute, un tir de Nyffenegger frappe un montant du but de Nagel. Pénalités : une fois deux minutes contre Neuchâtel ; une fois deux minutes contre Berne.

VISAGE MÉCONNU

1-4 ! Le résultat est probant pour Neuchâtel. Face au champion suisse de ligue B, l'équipe de Monruz a présenté un visage qu'on ne lui connaissait pas : celui de la volonté, de la persévérance, de l'énergie. Est-ce le fait d'avoir suivi, jeudi à l'issue de l'entraînement, le match de barrage de deuxième ligue Serrières-Corcelles dont l'élément déterminant fut la volonté ? Peut-être. Mais, n'est-ce pas plutôt un ardent désir de sauver une saison compromise en fonction de l'objectif avancé en octobre passé ?

Certes, Berne, après un premier tiers-temps percutant (17 tirs contre six dans le cadre des buts) où il domina de la tête et des jambes une formation neuchâteloise subissant plus que ne se défendant, Berne donc « laissa aller » dans la seconde période — préservait-il l'intérêt financier du match retour ? Peut-être, une fois encore ! Mais que dire de sa prestation des dernières vingt minutes de jeu ? Il ne se créa aucune occasion de marquer et le but de Smith (60me) est dû plus à la chance qu'à une action d'éclat de la ligne du Canadien (la meilleure sur la glace).

En revanche, Neuchâtel par Weidmann (48me) et Uttinger (53me) s'offrit deux réelles occasions de marquer, sans compter le but de l'aîné des Wittwer. Voilà pour le plan général d'une rencontre plaisante, sans temps morts.

Sur le plan individuel, les joueurs bernois se sont révélés d'une classe supérieure tant en patinage qu'en technique pure : de Baumgartner — ses « body-checks », en firent voir de « toutes les couleurs » aux Neuchâtelois — à Smith en passant par Wyss, Brun, Nyffenegger entre autres. Or, ces qualités individuelles étant mises au service de la collectivité, font de Berne une formation homogène ; cette homogénéité étant l'un de ses nombreux atouts.

NAGEL ET UTTINGER

Et les Neuchâtelois ? Une fois encore, qualités et défauts se conjuguèrent. Mais, cette volonté peu commune de se battre fit oublier les mauvais moments, les occasions en « or » manquées. Toutefois, deux hommes sortent du lot : Nagel bien sûr et Uttinger dont la fin de saison fait oublier la nonchalance affichée tout au long du championnat.

Une fois encore, « Nagolet » fut à la hauteur de sa réputation. Il contribua, dans une large mesure, à éviter une véritable correction dans la période initiale. Quant à Uttinger, il se mesura à armes égales avec les Bernois ; c'est lui encore qui obligea Jorns à démontrer toutes ses qualités sur des tirs violents et précis.

Trois buts d'écart ! Le handicap est lourd. Insurmontable ? A l'Allmend, Neuchâtel tentera de démontrer le contraire. S'il se bat avec autant de cœur que samedi, il évitera un affront et sortira, le prestige rehaussé, de cette saison 1971 - 1972.

P.-H. BONVIN

RÉSULTATS (matches aller)

Lausanne-Ambri Piotta 1-2 (0-1 0-0 1-1). — Neuchâtel-Berne 1-4 (0-3 0-0 1-1). — Villars Champéry-Uzwil 10-1 (2-0 5-1 3-0). — Davos-Genève Servette arrêté définitivement à la 28me minute pour cause de neige alors que la marque était de 0-4.

Première ligue

Groupe 4 : Vallée-de-Joux-Zermatt 5-0 (forfait). **Groupe 3 :** Tramelan-Berthoud 8-3 (6-1 0-1 2-1).

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Italie : Verone se rebiffe et bat le champion

Rien n'est joué dans le championnat d'Italie de première division, où les trois principaux prétendants au titre sont demeurés sur leurs positions au terme de la 20me journée de la compétition.

La Juventus a conservé sa place de « leader » au classement avec deux points d'avance sur l'AC Milan et Cagliari et il faudra attendre les rencontres Milan-Juventus (20 février) et Milan-Cagliari (12 mars) pour se faire une idée plus précise des chances de chacun.

A Bergame, la Juventus a joué un match dans l'ensemble très satisfaisant mais les Turinois ne sont jamais parvenus à prendre en défaut l'excellente organisation défensive bergamasque.

L'AC Milan a été tenu en échec contre toute attente par Vicence sur son terrain de San Siro au terme d'une partie assez terne. Les Milanais semblaient pourtant bien partis pour remporter un nouveau succès grâce à un but de Benetti dans le premier quart d'heure de la seconde mi-temps. Les Vicentins réagirent très bien et obtinrent la récompense de leurs efforts par Maraschi (75me minute).

Cagliari menait encore 2-1 à une minute de la fin à Catanzaro. Il fallut un penalty pour permettre à Spelta de donner à son équipe un match nul d'ailleurs très mérité. Brugnera avait ouvert la marque à la 64me minute et Spelta avait égalisé à la 69me minute. C'est le Noir brésilien Néné qui avait donné l'avantage aux Sardes à dix-huit minutes du coup de sifflet final.

Devant 70.000 spectateurs, au stade olympique de Rome, la Fiorentina et l'AS Roma ont fait match nul 0-0 au terme d'une confrontation qui ne souleva pas l'enthousiasme de l'assistance. Les deux clubs étaient apparemment satisfaits du résultat.

L'AC Torino a rejoint la Fiorentina à la troisième place. L'équipe turinoise n'a laissé aucune chance à Varèse battu 2-0 sans la moindre discussion. Agroppi (8me) et Sala (43me) furent les artisans de ce succès turinois qui condamne de manière définitive semble-t-il Varèse.

CHAMPION BATTU

Les champions d'Italie, qui espéraient bien s'imposer ont dû en définitive s'incliner sur un résultat (2-0) qui n'admet aucune contestation. Les « Interisit » paraissent très fatigués et singulièrement dépourvus de punch en cette fin d'hiver. Ils se battirent certes avec beaucoup de courage, mais ne purent rien face à une équipe locale déchaînée. Verone demeure toujours sous la menace de la relégation. Orazi (22me) et Mariani (74me) marquèrent les buts victorieux des Vénitiens.

Napoli a réussi une excellente performance en allant battre 2-1 (buts de Manservisi et Impronta) une équipe génoise aussi en verve. Les coéquipiers de l'Espagnol Luisito Suarez sauvèrent l'honneur à deux minutes dela fin par Negrisolo.

Bologna a laissé échapper une excellente occasion de battre Mantova. Les hommes de Fabbri eurent d'ailleurs de la chance de s'en tirer car Petrini avait ouvert la marque à la 48me minute et les Bolonais n'égalisèrent que dix minutes plus tard grâce à Fedele.

Italie

Dix-huitième journée : Atalanta - Juventus 0-0 ; Bologne - Mantoue, 1-1 ; Catanzaro - Cagliaro 2-2 ; Milan - Vicence 1-1 ; Rome - Fiorentina 0-0 ; Sampdoria - Naples 1-2 ; Turin - Varese 2-0 ; Vérone - Internazionale 2-0. Classement : 1. Juventus, 27 p. ; 2. Cagliari et Milan, 25 p. ; 4. Internazionale, Fiorentina et Turin 23 points.

Portugal

Dix-neuvième journée : Belenses - Risense 1-0 ; Benfica - Beira - Mar 3-1 ; Vitoria Setubal - Union Tomar 5-0 ; Cuf - Boavista 2-0 ; Porto - Barreirense 1-1 ; Farense - Atletico Lisbonne 3-1 ; Sporting Lisbonne - Leixoes 2-2 ; Guimaraes - Academica Coimbra 0-0. Classement : 1. Benfica Lisbonne 35 points ; 2. Vitoria Setubal 29 ; 3. Sporting Lisbonne 27 ; 4. Cuf 23 ; 5. Porto et Belenenses 20.

Allemagne

Huitièmes de finale de la coupe ; matches aller. Fortuna Dusseldorf-Schalke 1-1 ; Stuttgart-Kaiserslautern 4-3 ; Borussia Mœnchengladbach-Eintracht Francfort 4-2 ; Kickers Offenbach-Cologne 3-1 ; Duisbourg-Rotweiss Oberhausen 2-2 ; Werder Brême-Hambourg 4-2 ; Eintracht Brunswick-Bayern Munich 0-0 ; Hanovre-Bochum 0-0.

Angleterre

Vingt-huitième journée : Arsenal-Derby County 2-0 ; Huddersfield Town-Liverpool 0-1 ; Leicester City-West Bromwich Albion 0-1 ; Crystal Palace-Coventry City 2-2 ; Everton - Leeds United 0-0 ; Leicester City-West Bromwich Albion 0-1 ; Manchester United-Newcastle United 0-2 ; Nottingham Forest-Tottenham Hotspur 0-1 ; Sheffield United-Manchester City 3-3 ; Stoke City-Ipswich Town 3-3 ; Wolverhampton Wanderers-West Ham United 1-0 ; Southampton-Chelsea renvoyé. Classement : 1. Manchester City 39 p. ; 2. Leeds United 37 ; 3. Derby County 36 ; 4. Arsenal 35 ; 5. Manchester United 35 ; 6. Wolverhampton Wanderers 34.

France

Vingt-quatrième journée : Nîmes - Sochaux 2-1 ; Nantes - Angoulême 5-0 ; Angers - Ajaccio 2-1 ; Bordeaux - Rennes 2-1 ; Lille - Monaco 1-1 ; Nancy - Lyon 2-2 ; Red Star - Marseille 2-4 ; Bastia - Reims 3-1 ; Nice - Paris-Saint-Germain 1-1 ; Saint-Etienne - Metz 2-0. Classement : 1. Marseille 35 p ; 2. Nîmes 32 ; 3. Nantes 28 ; 4. Rennes 28 (un match en moins) ; 5. Sochaux 28.

Espagne

Vingt et unième journée : Burgos - Malaga 3-1 ; Seville - Real Sociedad 0-1 ; La Corogne - Espanol Barcelone 3-1 ; Grenade - Las Palmas 3-0 ; Barcelone - Gijon 1-0 ; Valence - Atletico Madrid 1-0 ; Atletico Bilbao - Betis Seville 3-0 ; Sabadell - Celta Vigo 1-1. Classement : 1. Real Madrid 29 p (un match en moins) ; 2. Valence 27 ; 3. Barcelone 26 ; 4. Real Sociedad 24 ; 5. Malaga 23.

ski

Nocturne de Chaumont

Succès populaire ?

(Patronage FAN-EXPRESS)

Les épreuves nocturnes ne sont pas légion en Suisse. Or, depuis trois ans, l'actif Ski-club de Chaumont s'est fixé pour but de réunir les « fondeurs » helvétiques sur les hauts de Neuchâtel. Hélas ! Après le succès obtenu en 1970, les dirigeants neuchâtelois durent annuler l'édition 1971, faute de matière première. Cet « échec » ne découragea nullement les Richard et autres Beljean, les chevilles ouvrières du club. Cet année, ils « remettent ça ». Et les ambitions ne manquent pas : l'espoir de présenter au départ un membre de l'équipe nationale olympique suisse est grand ! Voilà qui va placer cette « nocturne » dans un contexte exceptionnel après le retentissant succès des Suisses à Sapporo.

Toutefois cette épreuve est (surtout) faite pour développer le ski de fond au niveau des non-licenciés. C'est ainsi qu'elle est ouverte à tout un chacun.

De part son caractère populaire, cette « nocturne » est promise à un succès certain. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la semaine.

P.-H. B.

Championnat alpin du Giron jurassien

Ce week-end, à Buttes - la Robella, les meilleurs skieurs du Giron jurassien se sont mesurés pour l'obtention des titres de ski alpin. Chez les hommes, Emile Zurcher (Malleray) s'est imposé en slalom géant en obtenant du même coup la médaille d'or du combiné malgré sa « défaite » dans le slalom spécial, gagné par le Chaux-de-Fonnier Laurent Blum. Chez les dames, la jeune championne suisse junior Catherine Cœudevez (Malleray) s'est adjugé les trois titres attribués : spécial, géant et combiné.

En raison, du manque de place, nous reviendrons demain sur cette manifestation.

Fyj.

lutte

Championnat suisse

Neuchâtelois médaillés

Les championnats suisses de lutte libre, organisés sous l'égide de la Fédération suisse de lutte amateur, se sont déroulés à Martigny. Soixante-cinq concurrents y ont pris part, le Neuchâtelois Henri Mottier obtenant la médaille de bronze (100 kg) alors que son compère Simonet (10 kg et plus) décroche celle d'argent.

LES RÉSULTATS

48 kg : 1. Eric Pagliotti (Martigny). 2. Gachoud (Domdidier). 3. Fluetsch (Martigny). — **52 kg :** Max Borer (Therpil). 2. Rey (Domdidier). 3. Chuard (Domdidier). — **57 kg :** Pierre Jordan (Domdidier). 2. Speck (Martigny). 3. Magestrini (Martigny). — **62 kg :** Daniel Nicolet (Haut Lac). 2. Henni (Neuchâtel). 3. Crausaz (Domdidier). — **68 kg :** André Chardonnens (Domdidier). 2. Spycher (Berne). 3. Rama (Martigny). — **74 kg :** Henri Trachsel (Selzach). 2. Weissbaum (Fribourg 3. Gygli (Vevey). — **82 kg :** Jimmy Martinetti (Martigny). 2. Jost (Soleure). 3. Esseva (Vevey). — **90 kg :** Etienne Martinetti (Martigny). 2. Chardonnens (Domdidier). 3. Brœnnimann (Berne) et Aeschlimann (Berne). — **100 kg :** Robert Zingg (Berne). 2. Hirsbrunner (Wynau). 3. Mottier (Neuchâtel). — **En-dessus de 10 kg :** Félix Neuhaus (Fribourg). 2. Simonet (Neuchâtel). 3. Dessimoz (Conthey).

natation

Record du monde du 1500 m crawl battu

Déjà en évidence la veille où il avait gagné le 1500 m libre en 15'57"7, approchant de 6 dixièmes le record du monde de l'Américain John Kinsella le jeune Australien Brad Cooper, âgé de 17 ans, a réussi un exploit retentissant au cours de la 2me journée des championnats d'Australie, à Brisbane. Il a battu le record du monde du 400 m libre en 4'01"7 et ce en dépit d'une douleur à l'épaule droite. L'ancien record appartenait à l'Américain Tom McBreen en 4'02"1 depuis le 25 août 1971 à Houston.

Avant de réussir son exploit, Brad Cooper s'était pourtant plaint d'une forte douleur à l'épaule après les séries et un masseur l'avait soigné avant qu'il ne se remette à l'eau. **J'ai senti quelques douleurs à l'épaule pendant les premers 25 mètres mais elle a disparu peu après. Si je ne m'étais pas fait masser avant la course, je n'aurais jamais battu le record,** a-t-il déclaré.

athlétisme

Réunions en salle

Quatre records du monde battus

Quatre records du monde en salle ont été battus ou égalés au cours de réunions organisées aux Etats-Unis, à Louisville et à Houston. En outre, de bonnes performances furent également réussies au cours de la réunion d'Oakland.

Le détenteur du record du monde du 110 mètres haies, Rod Milburn, s'appropria celui du 120 yards haies au cours des championnats de l'U.S.T.F.F. sur la piste de l'astrodome de Houston. Il a réussi 13"4, battant d'un dixième celui qui fut son conseiller Willie Davenport. Ce dernier égala néanmoins en 13"5 son ancien record vieux de trois ans.

Sur 100 yards, Cliff Branch, un étudiant à l'université du Colorado, égala en 9"3 le record mondial du 100 yards établi l'hiver dernier par le Jamaïquain Don Quarrie.

A Louisville, Mark Winzenreid a amélioré de 4 dixièmes le record du monde du 1000 yards qui était la propriété de l'Australien Ralph Doubell depuis deux ans. Winzenried, qui est âgé de 22 ans, a nettement battu, en 2'05"1, le Tchécoslovaque Josef Plachy (2'06"7).

Enfin, à Houston, l'équipe de l'Université de l'Illinois a égalé, en 7'19"8, la meilleure performance mondiale du relais 4 x 880 yards.

Cross Satus à Genève

Soviétiques battus

Déjà vainqueur l'an dernier, l'Allemand de l'Est Juergen Haase a remporté le 24me « Cross international Satus » de Genève. Il a devancé la coalition soviétique formée de Sviridov (premier en 1970), Sisoyev et Simonelis.

Sur un terrain très gras, Juergen Haase figura toujours dans le groupe de tête tout au long des sept tours d'un parcours de 8 km 600. Dès la fin du premier tour, cinq hommes prenaient le commandement. Il s'agissait de Haase, Sviridov, Sisoyev, Simonelis et de Mecser (Hongrie). Après cinq tours, les « leaders » comptaient une cinquantaine de mètres d'avance sur un peloton très étiré.

La décision intervenait dans le dernier tour. Haase plaçait son démarrage à cinq cents mètres de l'arrivée. Sviridov paraissait vouloir revenir à sa hauteur, mais Haase parait à cette dernière attaque. Il l'emporta avec deux secondes d'avance.

Les meilleurs Suisses n'ont jamais été dans la course. Zimmermann, le mieux classé, ne terminait qu'au quinzième rang à 54 secondes du premier.

Catégorie A : 1. Juergen Haase (Al-E) les 8 km 600 en 25'05" ; 2. Sviridov (URSS) 25'07" ; 3. Sisoyev (URSS) 25'11" ; 4. Simonelis (URSS) 25'19" ; 5. Lesse (Al-E) 25'23" ; 6. Jelev (Bul) 25'32" ; 7. Mecser (Hon) 25'38" ; 8. Bitte (URSS) 25'42" ; 9. Tikhov (Bul) 25'47" ; 10. Penkava (Tch) 25'51". Puis : 15. Zimmermann (S) 25'59" ; 16. Ruegsegger (S) 26'04" ; 26. Berset (S) 30. Schull (S).

Catégorie B : 1. Léo Carroll (Genève) les 7 km 400 en 23'05"2 ; 2. Leuba (la Chaux-de-Fonds) 23'38"2 ; 3. Duflot (Fr) 23'44" ; 4. Agat (Fr) 23'46" ; 5. Baudet (Genève) 23'49".

Sport Toto-colonne des gagnants

1XX 22X 21X XX21

automobilisme

Le GP du Canada

« Le Grand prix du Canada aura lieu comme prévu le 24 septembre », a confirmé à Toronto, le directeur des compétitions à la Fédération canadienne automobile, M. Bob Hanna. **« Nous sommes parvenus à une entente verbale avec les dirigeants du circuit de Mosport »,** a déclaré M. Hanna, **« et il ne reste qu'à en régler les détails. S'il fallait l'annuler, nous serions certains de perder cette épreuve de prestige pour une période indéterminée. Plusieurs pays voudraient bien obtenir une date au championnat du monde des conducteurs, mais nous voulons conserver la nôtre. »**

soulage rapidement parce que si riche en substances curatives
Un produit Galactina. Dans les pharmacies et droguerie.

Un bon exemple à suivre.

Il a valu la peine de réviser les anciennes conceptions. Il était grand temps que naisse une voiture qui demande peu mais offre beaucoup, surtout en matière d'habitabilité, de sécurité, d'utilité et de rentabilité.

C'est le cas de l'Austin Maxi 1750. On ne s'étonnera donc pas qu'elle compte de plus en plus d'adeptes dans cette nouvelle catégorie d'automobilistes qui se font une idée précise des avantages que l'on est en droit de demander dorénavant à une voiture:

- 5 grandes portes: espace de chargement à usages multiples
- moteur transversal: habitabilité visiblement plus grande
- traction avant: sécurité accrue
- arbre à cames en tête: nervosité sensiblement supérieure
- 5 vitesses: les 4 premières pour la conduite sportive, la 5e pour l'économie
- levier au plancher: passage rapide et précis des 5 rapports
- sièges anatomiques: grand confort
- mécanisme de transformation des sièges en lit double: la Maxi devient un compartiment de wagon-lits
- éléments de sécurité: colonne de direction articulée, serrures avec verrou pour les enfants, chauffage et aération à ventilation forcée
- freins à disque assistés, avec régulateur: freinage sans déviation, sur une distance minimale; un facteur de plus en plus important dans la circulation
- suspension Hydrolastic à roues indépendantes: tenue de route et confort signés Austin
- contre-valeur maximale: haut rendement sur toute la ligne, économie à l'achat et à l'entretien

Tout cela devrait en fait figurer, aujourd'hui, au cahier des charges de toute automobile raisonnable. Tout cela fait de l'Austin Maxi 1750 un bon exemple à suivre: plus qu'une grande voiture, une Maxi.

Maxi sur toute la ligne, sauf pour ce qui est de son prix.
Austin Maxi 1750, 5 portes, 5 places, 9/72 ch DIN, ***Fr. 10990.–***

Austin Maxi 1750

Comparez nos prix si avantageux avec ceux des autres marques!

BRITISH LEYLAND **AUSTIN**

Importation: British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, tél. 01/54 56 00

BEVAIX: O. Szabo, tél.: 038/46 12 47 – NEUCHÂTEL: H. Comtesse, tél.: 038/25 28 77 – ST-BLAISE: H. Dall'Acqua, tél.: 038/33 33 15 – ST-MARTIN: M. Javet, tél.: 038/71 707 – PRAZ: P. Dubied, tél.: 037/71 29 79

A 60 f B&T

OFFRES D'EMPLOIS

Chauffage Ventilation Sanitaire

FRANCIS MASSON S.A.

LAUSANNE

engage tout de suite ou selon convenance, pour travaux intéressants et de longue durée :

monteurs en chauffage
monteurs sanitaire
aides-monteurs qualifiés

Ecrire ou téléphoner à F. MASSON S.A., LAUSANNE, Saint-Roch 8, tél. (021) 22 66 73, pour tous renseignements.

Facilités pour logement sur place.

DUBIED

Nous cherchons

un électricien qualifié

pour notre service Installations nouvelles, entretien.
Poste intéressant offrant un travail varié, faisant appel à toutes les connaissances dans le domaine du courant fort, en particulier pour l'équipement de machines de tous types.

Faire offres complètes, avec curriculum vitae, à

Edouard DUBIED & CIE S.A.,
Service du personnel
2108 COUVET, tél. (038) 63 21 21, qui donnera tous renseignements souhaités. Hors des heures de travail, tél. (038) 63 15 86.

USINE DE COUVET

MIGROS

cherche

pour son **Marché rue de l'Hôpital à Neuchâtel**

VENDEUSE

(dépt charcuterie)

Possibilité de formation par nos soins

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL;** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Notre service de comptabilité financière cherche pour compléter son équipe une

employée de commerce

titulaire du certificat fédéral de capacité et de langue maternelle française.

Tâches :

— Contrôle des journaux EDP et du grand livre
— Correspondance diverse
— Calcul d'intérêt
— Classement de pièces justificatives, etc.

Nous offrons :

— Avantages sociaux de premier ordre
— Ambiance de travail agréable
— Possibilité de développement personnel.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

NEUCHATEL

coop

engage, pour son restaurant **LA TREILLE,**

garçons

ou

filles de cuisine

Eventuellement petit appartement à disposition

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Congé dimanches et jours fériés.

Faire offres au restaurant LA TREILLE, M. Strautmann, Treille 4. Tél. (038) 24 00 44.

LIBERTÉ

La liberté, surtout dans le travail, est un bien précieux.

Vous plairait-il de travailler de façon indépendante, avec une équipe jeune et dynamique ?

Nous sommes une entreprise moderne, qui offre des avantages sociaux et l'horaire libre. Fixe proportionnel, assurance et vacances payées.

Si vous avez :

— entre 6 et 8 heures par jour à nous consacrer
— le téléphone
— votre voiture personnelle ou un moyen de locomotion
— une bonne présentation doublée d'une bonne culture générale

vous êtes les collaborateurs et collaboratrices dont nous avons besoin et vous pouvez, après formation, devenir

DÉLÉGUÉ(E)

Région :

Neuchâtel, Fribourg, la Chaux-de-Fonds, Jura. Tél. (038) 24 70 65 pour rendez-vous.

FAVAG cherche

EMPLOYÉ

pour son service de comptabilité industrielle et auxiliaire.

Préférence sera donnée à un candidat ayant une certaine expérience dans le domaine comptable.

Faire offres, avec curriculum vitae, prétentions et photo, à :

FAVAG S.A., 2000 NEUCHÂTEL

FAVAG SA NEUCHÂTEL

Nous cherchons pour le printemps 1972 ou à convenir

fromager ou laitier

de confiance, pour collaboration dans notre entreprise.
Nous offrons bonnes conditions de travail, caisse de retraite, salaire conforme aux exigences et participation au bénéfice.
Faire offres à :
Gurtner Frères S.A.
3176 Neuenegg.
Tél. (031) 94 01 63.

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue maternelle française. Quelques années de pratique souhaitées. Poste à responsabilités avec travail varié et intéressant. Nous offrons des prestations correspondantes aux capacités, une grande indépendance dans l'accomplissement du travail. Avantages sociaux d'une entreprise moderne. Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres AS 87-102 N, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA » 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Importante entreprise suisse de métallurgie cherche

collaborateur pour le service externe

en Suisse romande.

Le candidat bénéficiera d'une mise au courant approfondie dans le rayon de vente et il jouira par la suite d'une large autonomie. Il aura la possibilité de choisir son lieu de domicile en Suisse romande ou alémanique. Nous lui offrons les avantages sociaux d'une grande maison et mettons une voiture à sa disposition.

Nous nous adressons à des candidats de 25 à 35 ans, possédant une bonne formation commerciale et du flair technique, connaissant parfaitement les langues française et allemande.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres de service (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, prétentions de salaire) sous chiffres T 25-60201 à Publicitas, 6002 Lucerne.

CABLES CORTAILLOD

cherche

comptable

pour la comptabilité industrielle

Nous demandons :

— Formation complète : diplôme école de commerce ou certificat de fin d'apprentissage
— Expérience en ce domaine
— Age de 25 à 35 ans.

Nous offrons :

— Activité intéressante dans une équipe appliquant les méthodes de gestion modernes
— Possibilité d'avancement
— Salaire en rapport avec les capacités
— Prestations sociales complètes
— Horaire variable.

Faire offres écrites aux Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, ou prendre contact téléphoniquement avec M. J.-M. Graf, tél. (038) 42 12 42, interne 226.

CABLES CORTAILLOD

Pour notre Service de l'économat et du matériel, nous cherchons

un magasinier

Ce poste conviendrait à une personne âgée de 25 à 30 ans, de langue maternelle française ayant de bonnes notions d'allemand (ou vice versa).

Un candidat de caractère sociable, manuel, habile, connaissant si possible le matériel de bureau, trouvera chez nous des conditions d'engagement intéressantes.

Notre service du personnel vous renseignera volontiers.

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2001 **Neuchâtel**
Tél. (038) 21 11 71 - interne 315

Travail accessoire

Nous engageons personnes consciencieuses pour distribution d'imprimés dans les localités suivantes : Saint-Aubin, le Landeron, Corcelles, Bôle.

Horaire libre. Salaire élevé.

Prière de prendre contact (heures de bureau)
par tél. (022) 45 05 99.

L'« Espérance » Institution médico-éducative, à Etoy (VD), cherche pour entrée immédiate ou à convenir

infirmier-infirmière diplômé(e)

en soins physiques ou S.S.P. Conditions avantageuses.

Prière de faire offres manuscrites complètes, avec prétentions de salaire, à la Direction de l'« Espérance », 1163 Etoy.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Pour notre bureau d'expédition, nous cherchons

une employée

connaissant la dactylographie. Notre choix se portera sur une personne jeune, dynamique, décidée et rapide. Occasion de se faire une bonne situation.

Prendre rendez-vous au (038) 31 57 81 ou faire offres à Bracelet-Union, Grand-Rue 45, 2035 Corcelles.

Nous cherchons bon

peintre

capable de travailler seul. Entrée immédiate ou date à convenir.

Fredi Fasnacht, entreprise de peinture, 3280 Morat.
Tél. (037) 71 22 72.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune téléphoniste (PTT) parlant l'allemand et le français cherche place de

téléphoniste-réceptionniste

à partir du 15 mai 1972.
Faire offres à Mlle H. Stacher, Langgasse 23, 9008 Saint-Gall.

Jeune fille ayant terminé l'école, cherche

place dans ménage

privé ou de commerce. En plus des congés obligatoires, elle désire fréquenter des cours de langue française. Seules les offres garantissant une vie de famille seront prises en considération. Possibilité d'un échange dans auberge de campagne, située dans la banlieue de Zurich.

Faire offres sous chiffres 44-300.461 à Publicitas, 8021 Zurich.

Je cherche place comme

employée d'administration

dans

bureau d'avocat ou notaire

à Neuchâtel.
Je terminerai mon apprentissage au printemps 1972.
Faire offres sous chiffres OFA 4852 R, à Orell Füssli Publicité S.A., 5001 Aarau.

Jeune vendeuse

en alimentation cherche place pour le 1er mai, de préférence à Neuchâtel ou aux environs, pour se perfectionner dans la langue française.

Faire offres à Elisabeth Diem, c/o E. Lanz-Beutler, négociant, 4938 Rohrbach.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Jeune

demoiselle

ayant des notions de dactylographie cherche emploi dans bureau pour entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à Mlle H. Poissonnet, rue des Métiers 2, 1400 Yverdon. Tél. (024) 2 99 65.

Prof. médicales

Dr Jean Tripet

CERNIER

ABSENT

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

Dem. à acheter

LOUP

2203 Rochefort
(038) 45 10 55

achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

APPRENTISSAGES

APPRENTI(E)

est demandé (e) pour l'étude Roger Dubois, notariat et gérances, 4, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel pour mi-août ou date à convenir.

Ecrire ou se présenter à l'étude, après avoir pris rendez-vous par téléphone (038) 25 14 41.

AVIS DIVERS

COURS DE CUISINE

GASTRONOMIE

Savoir réaliser un repas complet et équilibré.

Confection de mets raffinés que vous dégusterez ensuite

LUNDI de 19 h à 22 h
4 leçons de 3 heures : Fr. 40.—, repas compris.

Bulletin d'inscription à retourner à :

ÉCOLE CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 83 48.

Nom : Prénom :
c/o : Rue :
Localité : Tél. :

s'inscrit au cours de CUISINE.

Vos prochains voyages MIGROS!

Ier mars, anniversaire de la République neuchâteloise

Au départ du Val-de-Travers, des Montagnes neuchâteloises et de Neuchâtel

Visite de la Fabrique de produits carnés MICARNA, à Courtepin

Repas gastronomique à Guin

Fin de l'après-midi libre à Berne

Tout compris : Fr. 30.—

Programme et billets en vente dans les magasins Migros et Ecoles-Clubs du canton de Neuchâtel, jusqu'au mardi 22 février.

Cure thermale à Montegrotto

12 - 25 mars 1972

Au départ de Neuchâtel et de Fribourg

A partir de Fr. 510.—

Programme dans votre magasin Migros

Inscription : Voyage-Club Migros à Neuchâtel, jusqu'au vendredi 3 mars 1972.

Voyage de Pâques 4 jours Riviera-Côte-d'Azur en autocar

Au départ des Montagnes neuchâteloises, de Neuchâtel, Fribourg et Bulle

Tout compris : Fr. 270.—

Programme dans votre magasin Migros

Inscription jusqu'au lundi 20 mars à :

Voyage-Club Migros, 11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel, tél. (038) 25 83 48.

Nombre de places limité !

Antiquités

Explorez notre magasin ! Sur 6 étages, vous y trouverez actuellement :

plus de 60 bahuts
plus de 30 buffets
plus de 60 tables
plus de 100 armoires

ainsi que nombre de chaises, fauteuils, canapés, commodes, pupitres inclinés, secrétaires, crédences, lits, pendules, horloges, statues, tableaux, livres, gravures, lampes, chandeliers, étoffes, articles de cuivre etc., etc.
Certificat d'authenticité avec chaque meuble.

G. Hauser, Antiquités
Schwarzenburg/BE 031 93 01 73
Fribourg: Grand'Rue 45

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

ACTIVIA pour l'architecture
pour votre immeuble
pour votre villa
ACTIVIA pour votre fabrique
pour vos transformations

NEUCHATEL - SERRIÈRES
Touraine. Rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. (038) 31 55 44

Examen réussi

Routiers et autres professionnels du volant s'intéressent plus qu'on ne le pense à leur place de travail. Les conceptions économie, sécurité, leur sont aujourd'hui familières. En bref, ils savent désormais prendre à cœur les intérêts légitimes de l'entreprise.

C'est d'ailleurs la seule explication à la venue, durant trois samedis, de 1155 conducteurs de poids lourds habitant presque toutes les régions de la Suisse, pour rouler personnellement au volant des nouveaux camions Magirus-Deutz, les essayer en professionnels et se former enfin une opinion directe concernant le niveau ultime atteint par la fabrication d'utilitaires.

Résultat? Les routiers présents furent unanimes à déclarer le nouveau Magirus-Deutz comme étant très moderne. Ils considérèrent comme particulièrement positifs la sécurité de marche et l'ampleur de la visibilité, le confort et l'équipement de la nouvelle cabine, la nouvelle commande des rapports ainsi que la puissance et la tranquillité du moteur Deutz.

Un test aux résultats tellement brillants que vous éprouverez vous aussi le désir d'essayer un Magirus-Deutz. Téléphonez-nous! Demandez renseignements, démonstrations, prospectus.

Tél. 064 51 19 44

MAGIRUS DEUTZ

Agence générale Hämmerli 5600 Lenzbourg

Agence pour la Suisse romande : **Garage HONEGGER S.A., chemin de la Colline 6, 1007 Lausanne. Tél. (021) 25 75 95.**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

C'EST DANS LA GAMME PEUGEOT QUE SE TROUVE VOTRE PROCHAINE VOITURE

204
304
404
504

Berlines 4 portes. En 5 portes : commerciales, familiales 6 places et break de luxe-coupés et cabriolets

Venez les voir et les essayer sans engagement
Facilités de paiement avec taux d'intérêt réduit

GARAGE DU LITTORAL

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Pierre-à-Mazel 51 Neuchâtel Tél. 25 99 91 Début route des Falaises

Au Val-de-Travers : E. Joss, Garage de la Place-d'Armes, Fleurier, tél. (038) 61 11 72

Au Val-de-Ruz : Garage A. Germond, Dombresson, tél. (038) 53 21 22

Est du canton : Garage du Château, la Neuveville, tél. (038) 51 21 90

ENTREPRISE A. SOCCHI

se charge de vos nouvelles constructions, transformations et réparations.

Terrassement
Béton armé
Maçonnerie
Carrelage
Echafaudages tubulaires

Neuchâtel - W-Röthlisberger 8 - Tél. 24 44 66

Prêts express

de Fr 500.— à Fr 20 000.—

- Pas de caution : Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom
Rue
Endroit

A vendre **points Silva** Mondo-Avanti avantageux. Ecrire à : L.S. Case 281 1401 Yverdon.

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau 25 66 77
domicile 41 33 51

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 25 54 93
REOS
F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

---

GARAGE WASER NEUCHATEL
Occasion soignée
MORRIS 850
Modèle 1967
Garantie
Expertisée.
Fr. 2800.—
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre d'occasion **caisses enregistreuses NCR** 1 vitrine froide 4 étages. Tél. 25 37 21.

Jeune automobiliste cherche **passager** pour voyage en Tchécoslovaquie, pour début avril. Tél. (038) 55 14 07.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre **Austin 1300** modèle 1969. Expertisée. GARAGE DU VAL-DE-RUZ Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre **Taunus 17 M** modèle 1965. Expertisée. GARAGE DU VAL-DE-RUZ Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre d'occasion **accessoires de garage** 1 équilibreuse de roues FACOM, en parfait état ; 1 installation de lavage de voitures, WASHMOBILE ; 3 tambours-enrouleurs, distributeurs d'huile, complets qvec pompe. Prix intéressant Tél. 24 44 24.

A vendre d'occasion **fourgon Citroën H** 100.000 km. Téléphoner à COOP, Neuchâtel, 25 37 21.

VALMON RÉCUPÉRATION

Michel Monnard et John Valléllan vous achète vos **déchets industriels** métaux - chiffons-papiers au prix du jour.
Chantier : quai Jeanrenaud (vis-à-vis de la Brunette)
Bureau : Gare 27, Boudry.
Tél. 41 17 49.

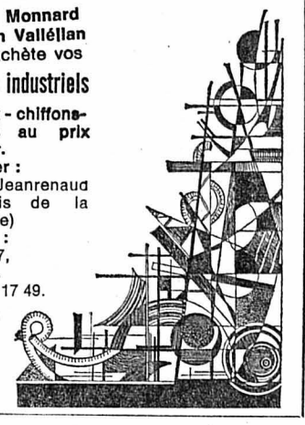

Une belle occasion s'achète au
GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL
Quai Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT 16 GL, 30.000 km Modèle 1970
RENAULT 8 MAJOR, 85.000 km Modèle 1965
RENAULT 16 TS, 58.000 km Modèle 1970
RENAULT 16 GL, 50.000 km Modèle 1970
RENAULT 6-850, 21.000 km Modèle 1970
AUTOBIANCHI PRIMULA, 14.000 km Modèle 1970
VW 411 L 42.000 km - Modèle 1969
OPEL COMMODORE « Automatic » 43.000 km - Modèle 1968
RENAULT 4 EXPORT, 50.000 km Modèle 1969
PEUGEOT 404, 100.000 km - Modèle 1967
FIAT 124 BREAK, 69.000 km Modèle 1969

Toutes ces voitures sont prêtes à l'expertise et garanties par le concessionnaire officiel RENAULT

Samedi 19 février

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—

Heures de départ:

Le Locle, Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles: RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

1327/5

Pfister ameublements sa Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements: Tél. 038 - 25 79 14

GAULOISES

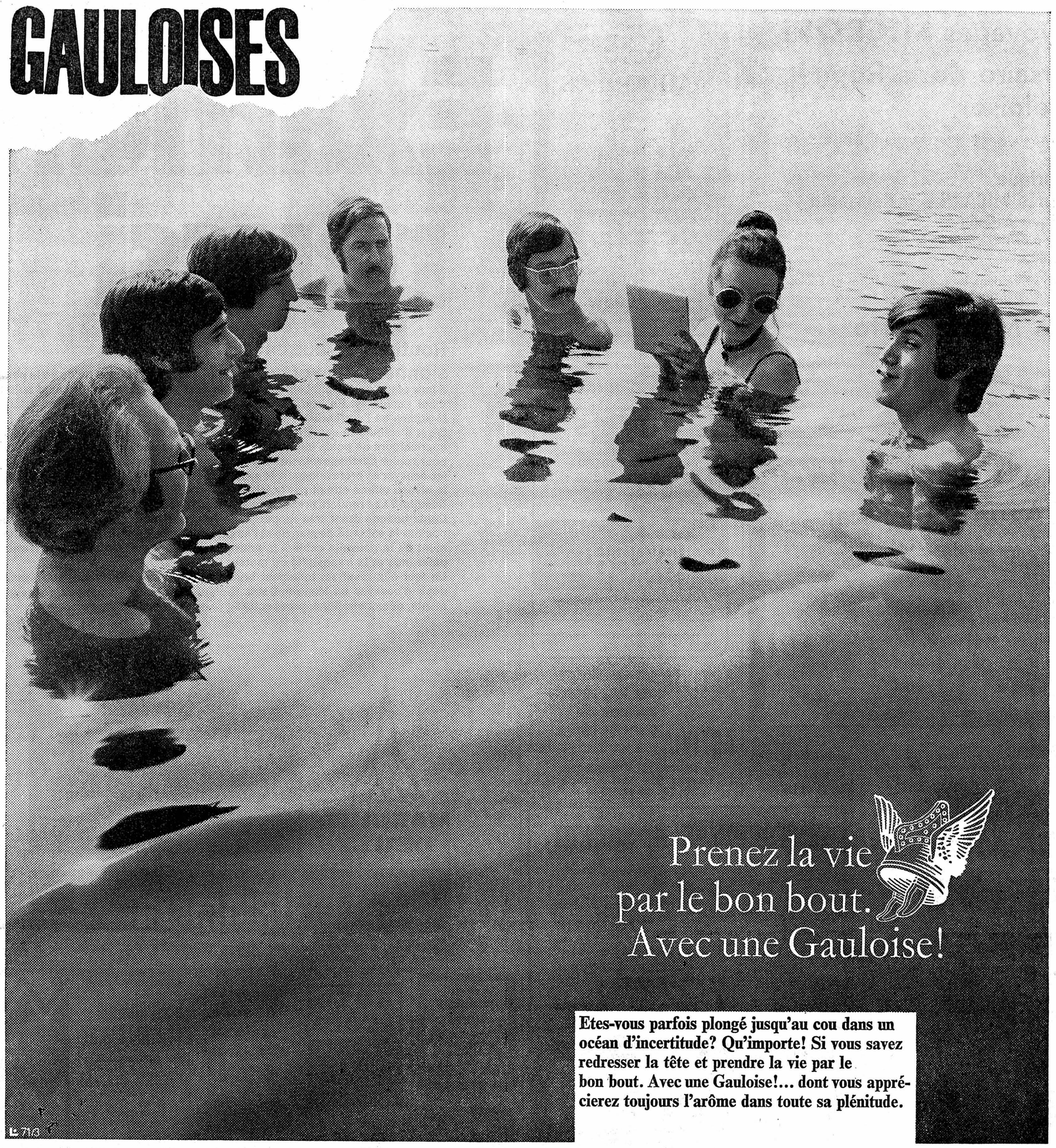

Etes-vous parfois plongé jusqu'au cou dans un océan d'incertitude? Qu'importe! Si vous savez redresser la tête et prendre la vie par le bon bout. Avec une Gauloise!... dont vous apprécierez toujours l'arôme dans toute sa plénitude.

L 71/3

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes d'emplois

DACTYLO AIMANT LES CHIFFRES, cherche travail pour le mois de mars. Langues : allemand-français-anglais. Tél. 31 57 03.

DECLARATION D'IMPOT, pour vos déclarations : tél. (038) 31 42 94.

JEUNE FILLE COUTURIERE cherche emploi, boutique de mode Neuchâtel ou environs. Libre dès mi-avril. Adresser offres écrites à BK 392 au bureau du journal.

Offres d'emplois

DAME SEULE disposant de quelques heures par jour, trouverait place de remplaçante ; mise au courant. Tél. 25 91 43.

MONSIEUR CELIBATAIRE habitant dans le centre cherche femme de ménage 3-4 heures par semaine. Tél. 24 69 53, entre 18 et 19 h 30.

Demandes à acheter

PARC EN BOIS pour enfant, même usagé. Tél. 41 14 23.

COLLECTIONNEUR CHERCHE PISTOLET parabellum, revolver et fusil de l'armée suisse ancienne et moderne. Tél. (038) 25 29 85.

A vendre

LAVE-VAISSELLE AEG Favorit de luxe Bio, très belle occasion, encore sous garantie, 1300 fr. Tél. 24 13 30.

ECHANGE OU VENTE D'HABITS d'enfants (3-13 ans) ; Tél. 25 24 18, l'après-midi.

APPAREIL DE PHOTO Voigtländer avec accessoires, prix 120 fr. S'adresser : Mlle Hirschi, Favarge 95, 2000 Neuchâtel.

CHAMBRE A COUCHER moderne, armoires 5 portes. Tél. (038) 41 14 18.

OFFRE EXCEPTIONNELLE. Véritables tapis persans. Etat de neuf. Fabrisa - Kacham - Boukhara - Kirman - 8 pièces différentes grandeurs. Tél. (038) 33 22 05, heures des repas.

Perdus - Trouvés

PERDU, mardi soir, collier or, trajet Beaux-Arts - Théâtre. Prière rapporter. Hôpital Pourtalès. Récompense.

A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE avec cuisine pour dame ou demoiselle. Chemin Trois-Portes. Tél. 24 55 83.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec confort, 160 fr. Tél. 24 42 98, midi ou soir.

APPARTEMENT 3 ½ PIECES, dans villa neuve à Constantine (Vully) ; vue magnifique, tout confort. Tél. (037) 77 14 79.

CHAMBRE, tout confort, à proximité de la gare. Tél. 25 29 15.

APPARTEMENT 3 PIECES, mansardé, à Coffrane, 340 fr., charges comprises. Téléphone 57 14 90.

CHAMBRES MEUBLEES, bains, à demoiselles, près du centre. Tél. 24 34 40

Demandes à louer

APPARTEMENT 3 PIECES, sans confort, à Neuchâtel ou environs, pour fin mars ou date à convenir. Tél. (038) 25 32 81.

APPARTEMENT DE 4-5 PIECES pour le printemps, à Neuchâtel ou environs. Téléphone 24 36 62.

STUDIO OU CHAMBRE indépendante libres tout de suite, à Neuchâtel. Tél. 25 11 55.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée, avec cuisine, à Neuchâtel. Tél. 25 61 50.

REGION HAUTERIVE - Marin - Le Landeron, appartement de quatre pièces environ. Téléphoner au 33 40 49, après 18 heures.

STUDIO MEUBLE ou non, région Cortaillod-Areuse, libre tout de suite. Tél. 42 11 98.

APPARTEMENT DE 2 PIECES, région Vauseyon-Peseux. Adresser offres écrites à 142-228 au bureau du journal.

Divers

SHAMPONNEUSE à louer pour nettoyage des tapis, milieu et bord à bord. Téléphone 25 50 35, heures des repas.

ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 18 heures.

Maculature
Maculature en vente en vente au bureau

Répondeur automatique

avec ou sans possibilité d'enregistrement des appels

dès 780.– Fr.
ou location dès 36.40 Fr. par mois

Les communications, commandes etc... sont enregistrées et peuvent être écoutées et traitées par vos soins quand il vous plaira. Votre téléphone répond toujours, même en votre absence.
Téléphonez-nous ou demandez-nous sans engagement une documentation.

Hasler Installations SA

Rue de Monruz 34, 2008 Neuchâtel, tél. (038) 24 37 37

Recherche de personnes, Interphones et Postes pneumatiques.

Talon Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part votre documentation concernant les répondeurs automatiques.

Nom _____
Adresse _____ Lieu _____
Envoyer à :
HASLER INSTALLATIONS SA, service d'information
Schwarztorstrasse 50, 3000 Berne 14

par le chemin le plus court au plus avantageux

Prêt personnel

– Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses

Bulletin de commande pour argent comptant

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25000.–) 391
remboursable en mensualités (max. 60 mois)
Nom — Profession
Prénom — Employeur
Rue — A cette place depuis le
NP/Lieu — Salaire mensuel frs.
No. de tél. — Revenus supplémentaires frs.
Habitant ici depuis — (salaire de l'épouse etc.)
Ancien domicile — êtes-vous propriétaire d'immeubles
Rue — Loyer mensuel frs.
Date de naissance — Prêt destiné à
Etat civil — Date
Nombre d'enfants — Signature
Nationalité

remplir – envoyer – profiter!

Crédit Renco
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

AVIS

Le confort d'un appartement moderne se traduit par des machines à laver qui ont prouvé, par des tests, la meilleure qualité. La supériorité des machines à laver le linge ou lave-vaisselle a été reconnue à la

Miele

Ch. Waag - Neuchâtel
Machines à laver
Spécialiste Miele depuis 40 ans
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 25 29 14

5 à 7 musical

SAMEDI 19 FÉVRIER A 17 HEURES

Samedi 19 février, à 17 heures
AULA DU CENTRE SCOLAIRE DU MAIL
MUSIQUE VIVANTE
Conférence-récital par
EMILE DE CEUNINCK
et quelques musiciens
Entrée : Fr. 6.—, étudiants et apprentis : Fr. 3.—.
Location : agence Strübin

Beau choix de CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

OSS 117 MOCHE COUP A MOSCOU

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : L'homme qui a dit à Rose Faridson s'appeler « Flunk » s'évade avec elle de la maison de santé du Dr Lorette.

Prévenez 117

« Youri, murmura Miriam Hancock, tu m'épouserais, n'est-ce pas, si cela était possible ? » — « Naturellement, dit Tcherkassof. Mais tu sais bien qu'il faudrait d'abord que tu divorces, et que mes chefs me donnent leur accord. Tout cela est très difficile. » Après un temps, Miriam reprit : « Imagine que j'obtienne mon divorce et que je sois obligée de retourner aux Etats-Unis... Viendrais-tu là-bas avec moi, et notre enfant ? » Surpris, Tcherkassof la dévisagea. « Que veux-tu dire ? » — « Que tu pourrais travailler là-bas, que nous serions heureux. » — Le Russe garda le silence. « Tu ne m'aimes pas ! » dit-elle, dépitée.

Il l'enlaça : « Tu sais bien, ma petite colombe, que je t'aime plus que tout au monde ! » — « Alors, tu viendrais là-bas ? » — « Oui, dit-il après un instant d'hésitation. Oui, je quitterais tout pour ne pas te perdre. » — « Alors, écoute : Charles va être rappelé à Washington. Je vais être obligée de partir avec lui. Moi, et notre fils. » Tcherkassof pâlit : « Ce n'est pas possible ? Tu me... » — « Crois-tu que je pourrais plaisanter là-dessus ? » riposta-t-elle. Accablé, il se laissa tomber sur une chaise. « Quand ? » demanda-t-il enfin. « Dans les jours à venir, » affirma Miriam. « Alors, je t'ai perdue. » — « Pourquoi ? » — « Jamais on ne me permettra de partir. »

Elle se pencha vers lui : « J'ai le moyen de te faire partir. » Il mit quelque temps à comprendre, puis se dressa sur ses pieds : « Tu veux me faire déserter mon pays ? » dit-il avec violence. « Tu préfères me trahir, moi ? » répliqua-t-elle. Tcherkassof détourna la tête. « Je ne peux pas, » dit-il d'une voix presque inperceptible. « Si, tu peux. Ecoute-moi. » — « Non. Laisse-moi réfléchir. C'est une chose terrible que tu me demandes. » Elle allait insister, mais il planta son regard dans ses yeux. « Ne dis plus rien, ma colombe. Il faut... il faut que... » Ayant qu'elle pût le retenir, il partait comme un fou, laissant ouverte derrière lui la porte de la datcha.

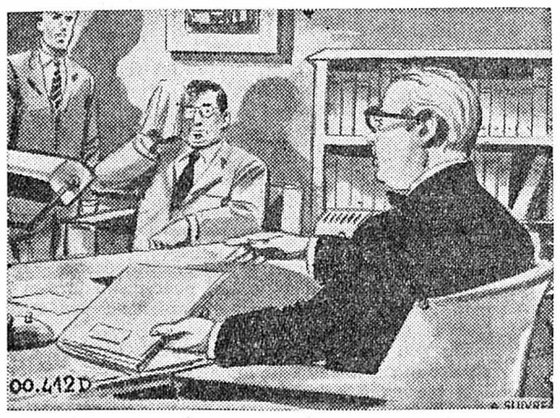

« Asseyez-vous, docteur, » dit sèchement Mr Schmith. Le Dr Lorette s'épongea le front, et se laissa tomber dans le fauteuil de cuir. Mr Smith se tourna vers Howard, qui se tenait debout près de son bureau. « Donc, dit-il, ce prétendu Flunk... » — « Il s'agit bien de Vitaly Mikhaïloff chez qui le F.B.I. avait trouvé un émetteur-récepteur. C'est un déséquilibré, mais un déséquilibré dangereux. » Mr Smith se leva, et fit signe à Howard de le rejoindre dans la pièce voisine, dont la porte était ouverte. « Prévenez 117 sans délai, dit-il. Et faites surveiller les abords de l'ambassade soviétique. »

(Copyright Opera Mundi)

Demain : La carabine de chasse

L'annonce
reflet vivant du marché

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à l'œuf
Poireaux
Pommes nature
Saucisse au foie
Tarte savoyarde

LE PLAT DU JOUR :

Tarte savoyarde

Ingrédients : 300 g de farine, 150 g de beurre ou de margarine, une cuillerée à soupe de sucre, un demi-verre d'eau, un demi-litre de lait, 75 g de sucre en morceaux, une pincée de sel, un demi-bâton de vanille, trois œufs, un petit verre de kirsch, une cuillerée à soupe de fruits confits.
Préparez une pâte brisée avec la farine, le beurre, la cuillerée à soupe de sucre et le demi verre d'eau. Laissez reposer la pâte une heure. Abaissez-la au rouleau et foncez-en un moule à tarte beurré. Faites cuire la pâte seule, à moitié. Remplissez-la alors avec la préparation suivante : faites bouillir le lait avec les 75 g de sucre, le sel et la vanille. Battez les trois œufs en omelette et versez par-dessus en tournant le lait sucré bouillant. Parfumez avec le kirsch et mélangez-y les fruits confits. Versez dans la pâte et prolongez la cuisson. Démoulez à la sortie du four et servez refroidi.

Flageolets

Vous aimez les flageolets mais vous avez de la peine à les digérer. Voici une méthode spéciale pour les faire cuire :
Faites tremper vos flageolets à l'eau froide toute une nuit, lavez-les, faites-les cuire dans une première eau à peine salée que vous jetterez au bout de 10 minutes de cuisson, et que vous remplacerez par de l'eau très chaude ou bouillante.
Ajoutez alors tous les condiments: thym, laurier, oignons piqués de girofle, sel et poivre et laissez mijoter à petit feu jusqu'à ce que les flageolets s'écrasent littéralement. Vous verrez que vous aurez beaucoup moins de difficultés à les bien digérer.

Chat

Quand un chat voyage, il ne... s'oublie dans son panier que s'il a peur. Mais il a souvent peur en voyage. Prenez la précaution de placer au fond du panier une certaine épaisseur de vieux journaux.
Un chat, surtout s'il est castré, peut être sujet à la constipation. Servez-lui une cuillerée à café d'huile d'olive vierge.

Couteaux

Les lames de vos couteaux sont-elles parfois marquées par des taches d'humidité ? Pour les faire disparaître facilement, il suffit de les frotter avec un chiffon imbibé de vin rouge.

Pantalons

Pour obtenir un pli impeccable à votre pantalon, repassez-le simplement, non pas à l'aide d'une patte mouillée mais avec un papier kraft sec. Le résultat ainsi obtenu est surprenant.

A méditer

Un goujat vivant vaut mieux qu'un empereur mort.

NAPOLÉON

HOROSCOPE

La matinée est assez favorable, l'après-midi est nettement bon surtout pour les travaux sérieux ou de longue haleine.

Naissances : Les enfants de ce jour seront imaginatifs, mais aussi très réfléchis et logiques, ce qui ne les empêchera pas d'avoir des idées originales.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Evitez le bruit. **Amour :** Montrez un esprit d'organisation. **Affaires :** Apportez du neuf.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Soignez vos dents. **Amour :** Montrez ce que vous pensez. **Affaires :** Examinez les réformes à apporter.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6
Santé : Respirez plus amplement. **Amour :** Parlez franchement. **Affaires :** Le moment est venu de choisir.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Montrez-vous strict. **Amour :** Votre imagination vous emporte. **Affaires :** Soumettez les intuitions à l'expérience.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Cœur à surveiller. **Amour :** Montrez beaucoup de générosité. **Affaires :** Faites un effort sérieux.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Détendez vos nerfs. **Amour :** Montrez-vous conciliant. **Affaires :** Soyez vigilant.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Reins à surveiller. **Amour :** Sacrifier vos désirs. **Affaires :** Révisez certaines conceptions.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Soyez en garde. **Amour :** Evitez de causer de l'irritation. **Affaires :** Contournez les obstacles.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Faites du plein air. **Amour :** Montrez de la bonne humeur. **Affaires :** Modifiez vos méthodes de travail.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Luttez contre le froid. **Amour :** Montrez de la perspicacité. **Affaires :** Faites attention.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Surveillez la circulation. **Amour :** Soyez large d'esprit. **Affaires :** Ne refusez pas les modifications.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Foie déficient. **Amour :** Evitez d'être sombre. **Affaires :** Les choses s'amélioreront.

MOTS CROISES

Problème No 633

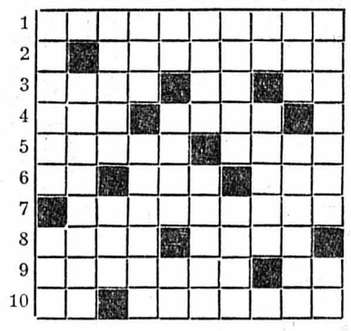

HORIZONTALEMENT

1. Bête à bon Dieu. 2. Tient des propos dénués de sens. 3. En mer, c'est un bar. — Symbole. — Mot familier. 4. Pas ancien. — Langue de Lucien. 5. Est pris par un oiseau. — Robe portée dans l'Inde. 6. Note. — Suc épuré d'un fruit. — Clair et sans défaut. 7. Némésis était sa déesse. 8. Un cygne lui plut. — Charge d'un animal. 9. Qui n'est plus due. — Le diapason le donne. 10. Pronom. — Plantes à graines toxiques.

VERTICALEMENT

1. Qui ne sont donc pas bouillants. — Article. 2. Absence d'occupation. 3. Sauts hors du lit. — Ville des Pays-Bas. 4. Se double en mer. — Passe à Bar-le-Duc. 5. La même chose. — Ce qu'on peut prendre pour son rhume. — Conjonction. 6. Couleur des litres. — Qui exprime le contentement de soi. 7. Leur échelle est immense. — Anneau utile au forgeron. 8. Article. — Grand roseau. 9. Assure des fermetures hermétiques. — Est donc complice d'un voleur. 10. A beaucoup de connaissances. — Peut avoir beaucoup de connaissances.

Solution du No 632

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	C	C	R	O	C	H	A	G	E
2	C	R	O	I	S	I	E	R	E	■
3	C	■	I	F	S	■	M	E	T	A
4	E	O	N	■	I	R	■	S	E	N
5	S	I	■	T	A	I	T	■	S	T
6	■	S	C	I	N	D	E	R	■	I
7	B	E	A	T	■	E	T	O	L	E
8	I	A	N	I	N	A	■	S	O	N
9	S	U	D	■	O	U	R	S	I	N
10	E	X	I	L	E	■	A	E	R	E

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITION. — **Club de jeunesse (13, rue de l'Evole) :** Exposition de photographies d'amateurs.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Désirs sataniques. 18 ans.
Studio : 20 h 30, Un nommé Sledge. 16 ans.
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Un dimanche comme les autres. 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Casse. 16 ans. 17 h 30, Viridiana. 18 ans.
Palace : 20 h 30, Les Bidasses en folie. 7 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Le Boulevard du rhum. 16 ans.
Pharmacie d'office : J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : Dr W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Nuit des généraux.

SAINT-AUBIN

Cinéma Royal : 20 h, Ben-Hur.

MARIN

Au Cafignon : Photographies de Jean-Rémy Berthoud et Jean-Pierre Carrel.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 La boîte à surprises
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Off we go
18.25 (C) La grande aventure des petits animaux
18.50 (C) Le Manège enchanté
19.00 (C) Courrier romand
19.10 (C) Tang
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.20 L'Inconnue du vol 141
21.30 Dimensions
22.25 Téléjournal
(C) Portrait en 7 images

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Ensorcelante Jeannie
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Les Conquérants
21.30 (C) Voyage à travers moi-même
22.30 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Télé-midi 72
13.30 Cours de la Bourse
14.30 Nona, l'étoile sans non
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 François Gaillard ou la vie des autres
20.35 Coralba
21.25 Arguments
22.55 Télé-nuit

FRANCE II

18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Feuilleton
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Angélique marquise des Anges
22.25 (C) Horizons
23.15 (C) 24 heures dernière
23.25 (C) On en parle

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per I piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Guten Tag
19.50 Obiettivo sport
20.20 Telegiornale
20.40 Quiz al volante
21.20 Lavori in corso
22.20 Musica del novecento
23.00 Telegiornale

ALLEMAGNE I

11 h, cortèges et images de carnaval. 17.25, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, soirée chez Paul-Final. 21 h, beaucoup, beaucoup d'argent. 22.15, téléjournal, météo. 22.20, Knallbonbons.

ALLEMAGNE II

16.05, der wahre Jakob. 17.30, informations, météo. 17.35, mini-show. 18.05, cortèges du carnaval. 19.10, Va-nu-pieds au parc. 19.45, informations, météo. 20.15, sept ans de réflexion. 21.55, café-concert. 22.50, informations, météo.

CHAQUE MERCREDI dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur et de l'auditeur de la radio, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

Informations à 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30. 6 h, bonjour à tous et miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 7.50, le ski, aujourd'hui. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, Eve au rendez-vous. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi et on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, le carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, Tom Jones. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, histoire et littérature. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir et le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, la bonne tranche. 20.30, p'tet ben qu'oui, par Isabelle Villars. 21.25, quand ça balance. 22.10, le jeu de l'histoire et du hasard. 22.40, club de nuit. 23.30, aspects du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la musique est mon amie. 10.45, American short stories in special English. 11 h, université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, science et techniques. 20.30, soirée musicale. 22.30, le havre fugitif. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

Informations à 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative, et récit. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique avant toutes choses. 10.05, marches anglaises. 10.20, radioscolaire. 10.50, divertissement, Arnold. 11.05, orchestre récréatif et de danse de Beromunster. 12 h, M. Gale, piano et Sextette Campbell. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 15.05, divertissement populaire pour jeunes et vieux. 16.05, théâtre. 17.10, musique yougoslave. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, disques des auditeurs. 22.15, informations, revue de presse. 22.30, sérénade pour Lola. 23.30, nocturne musical.

De tout pour faire un monde

Les plantes assimilent les gaz

Les plantes assimilent les hydrocarbures à l'état gazeux directement dans l'air. Par ailleurs, elles peuvent également assimiler dans l'atmosphère certains acides, alcools, éthers et d'autres combinaisons.

Ce sont des chercheurs à l'Institut de la biochimie des plantes de Géorgie (Union soviétique) qui ont fait cette observation très importante sur le plan pratique, notamment, en ce qui concerne l'assainissement de l'environnement.

L'étude d'une centaine de plantes a montré qu'elles assimilent les hydrocarbures en quantités différentes la pomme de terre, les tomates, et les pêches par exemple, ne les assimilent pratiquement pas, par contre l'érable, le peuplier assimilent parfaitement les gaz. Ces recherches des savants géorgiens permettent de sélectionner à bon escient les plantes et les arbres pour purifier l'air dans les villes. (A.C.I.)

L'Islande s'éloigne

Plus personne ne l'ignore désormais : l'Amérique se distance régulièrement du bloc Europe-Afrique, en raison d'un déversement, au centre de l'Atlantique, de matériaux frais en provenance du centre de la terre.

Mais à quelle vitesse ? Sur ce point, pour l'instant, les avis diverges encore. Selon les plus récentes mesures, publiées dans « Science » sous la plume d'un chercheur américain du New Hampshire, R.W. Decker, et basées sur près de 200 kilomètres de profils relevés au niveau de l'Islande, le bloc américain s'éloignerait de nous à raison de 65 millimètres tous les trois ans, soit plus de 2 centimètres en moyenne par année !

C'est la première fois qu'est réalisée directement une telle mesure de la dérive continentale à cet endroit de l'Atlantique.

CEDOS

SUBITO

Fabriqué par: Dictaphone International SA, 8956 Killwangen

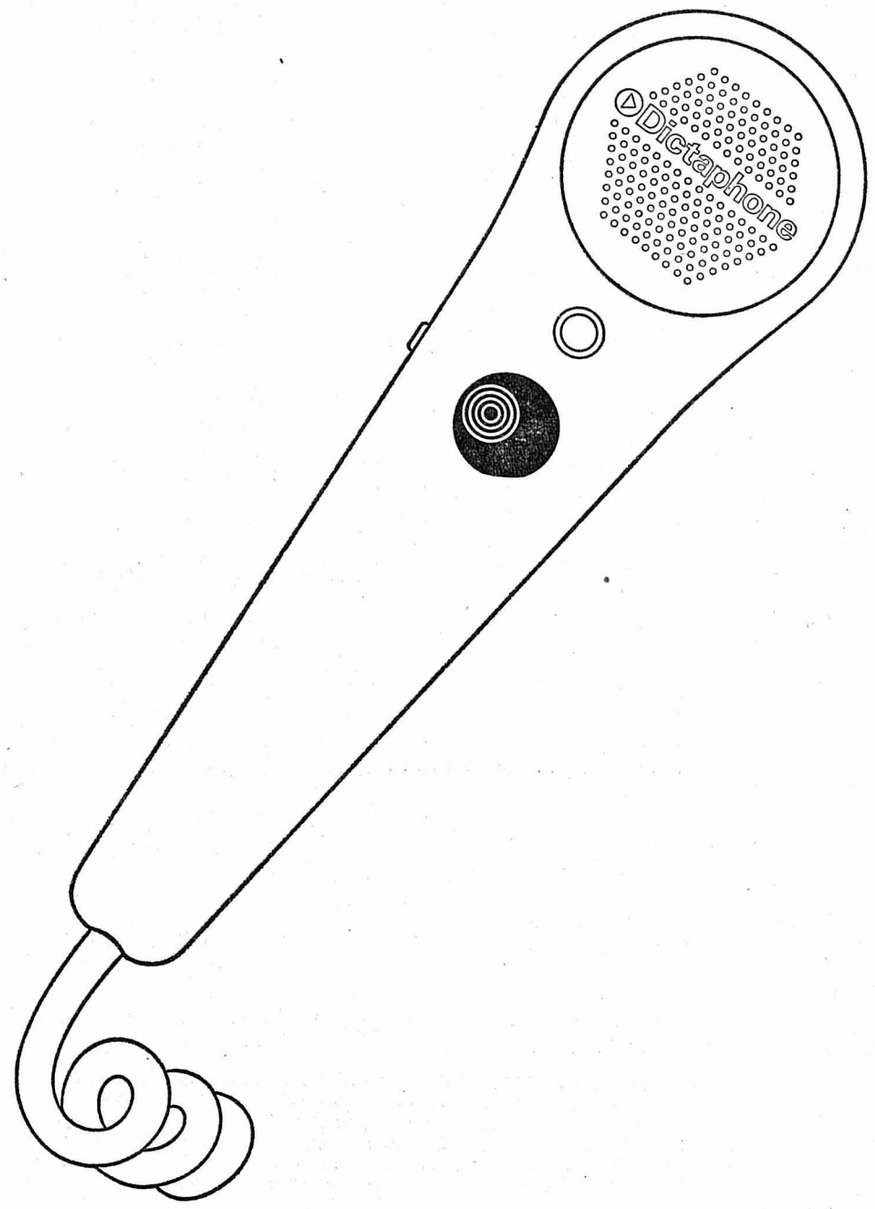

Dictaphone est trois fois unique.

Unique, parce que vous commandez les fonctions de l'appareil, par un seul interrupteur placé sur le microphone. La manipulation s'apprend en quelques minutes. Votre pouce, en appui confortable sur le microphone, transmet vos ordres à l'appareil, qui obéit immédiatement: Enregistrement-Stop-Ecoute. Pas d'effort mental, donc, concentration totale sur les textes que vous élaborez.

Unique, par sa feuille magnétique qui mémorise et restitue fidèlement vos dictées. Une simple feuille, format 'mémo', qui s'intègre à la papeterie de bureau usuelle.

Unique enfin, parce qu'il s'agit de la seule machine à dicter qui permette des corrections de texte sans risque d'effacement accidentel. Le 'margeur de correction' Dictaphone vous garantit sécurité et précision.

Vous n'êtes pas obligés d'acheter les yeux fermés, sans avoir mis, personnellement, le Dictaphone à l'épreuve. Un coup de téléphone suffit pour recevoir, chez vous, un appareil à l'essai. Sans aucun engagement de votre part.

Dictaphone®

Datsun Cherry

Courageuse et volontaire. Amusante.
La joie à 140 km/h. Sûre.
Dans le vent. La Mini-fastback.
Rigolote mais pratique.

Un essai de la CHERRY, c'est un flirt avec cette voiture.
Equipement complet DATSUN

DATSUN Garantie: 12 mois ou 20000 km
Service: plus de 180 agences en Suisse

COUPON
Documentation DATSUN CHERRY
Mon adresse: FA

A renvoyer à DATSUN (Suisse) SA
Staufacherstr. 45, 8004 Zurich

Votre région: La Chaux-de-Fonds : Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88. La Chaux-de-Fonds : Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44. Fontainemelon : W. Christinat, garage, avenue Robert (038) 53 34 77. — Neuchâtel : Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 43.

AGENCE principale
Garage Mario BARDO
Sablons 47 - NEUCHÂTEL (038) 24 18 42
DÉMONSTRATIONS sans engagement
sur rendez-vous
Ouvert le dimanche matin

LUNDI
c'est le jour du
BOLLITO MISTO
au
restaurant de la GRAPPE
La Coudre
L. Marini

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

SANDOZ & Cie
ses vins fins de France
PESEUX Tél. 31 51 77

BIGENDAR

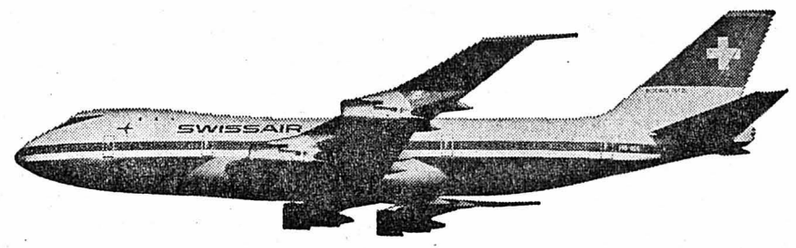

COUTURE
retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR
Mouton retourné retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston - Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23

BOUTIQUE JERSEY-TRICOT
Seyon 5 c
NEUCHATEL
Tél. 25 61 91
Exécute tous les travaux soigneusement et rapidement à des prix raisonnables

La situation monétaire internationale actuelle a un avantage: l'Amérique est moins chère.

Voici ce que coûtent maintenant:
– 15 jours à New York, y compris le vol aller et retour en classe économique, l'hôtel et un tour de ville, fr. 1595.-.
– 15 jours, circuit comprenant New York, le parc national de Shenandoah, Washington, les chutes du Niagara, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Boston, New York, y compris le vol aller et retour en classe économique, l'hôtel et les voyages en car à l'intérieur de l'Amérique, fr. 3035.-.
– 21 jours dans les montagnes Rocheuses et sur la côte ouest, San Francisco, Grand Canyon, Salt Lake City, y compris le vol aller et retour en classe économique et les excursions, fr. 5570.-.

Bientôt les Américains diront: Quelle chance ils ont, ces touristes européens, de pouvoir s'offrir tout ça!

Swissair ou votre agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous adresser, sur simple demande, la brochure de 32 pages en couleurs, «Amérique 72».

Plus vite, plus loin. SWISSAIR

Reymond

2001 Neuchâtel, rue Saint-Honoré 5 et faubourg du Lac 11. Tél. (038) 25 44 66

2300 la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 66 Tél. (039) 23 82 82

Jura bernois et Bienne : Robert Lama, 2749 Sorvilier. Tél. (032) 92 10 63

VOLETS, STORES, ETC
● Décapage Industriel de surface
● Imprégnation - Peinture
● Nettoyage stores plastique et aluminium
barbier + serex
BOLE (NE) (038) 41 20 40
PRILLY (VD) (021) 25 26 82

Mannequins
réglables métalliques et sur pied
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

OPTIQUE MARTIN LUTHER
MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHATEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

NOTRE FEUILLETON

REVIENS, JULIANA

par MICHELLE CAMBARDS 20

— Je vais téléphoner à un collègue qui habite au bout de la rue. Il travaille de nuit et j'ai juste le temps de le joindre avant qu'il ne parte.

J'eus de la chance et mon camarade me promit d'être devant chez moi dans cinq minutes au plus tard.

Dès que j'eus raccroché je demandai à Norton :

— Au fait, avez-vous toujours besoin de moi demain ?

— Certainement. Je compte sur vous à deux heures et demie au Jeanne d'Arc. J'ai quelques courses à faire dans Paris, mais je vous libérerez à six heures.

— Irons-nous à la clinique ?

— Non, j'y passerai déjà la matinée. C'est pourquoi je ne vous convoque pas demain avant le déjeuner. Un taxi me déposera. Je ne vois pas l'utilité de vous laisser attendre deux heures dans la rue Berlioz ni celle de vous déranger pour une simple course. Mais pourquoi cette question ?

— Parce que j'aurais aimé offrir la moitié des lilas à Mme Bellanger. Ne pouvez-vous les emporter et les lui remettre de ma part ?

Le docteur n'avait pas l'air content du tout. Je n'en tins aucun compte.

TALLANDIER

— Je vais les envelopper, poursuivis-je, comme ça, si vous ne rentrez pas directement à votre hôtel, ils ne s'abîmeront pas.

Sans attendre de réponse, je me précipitai dans la salle de bains et emballai les fleurs.

Quand je retournai dans la grande pièce un léger coup de klaxon annonça la présence du taxi de mon collègue devant la porte.

— Je vous accompagne, dis-je à Norton.

Il me suivit sans prononcer un mot jusqu'à la voiture.

Après avoir dit bonsoir à mon camarade je déposai les lilas sur la banquette où le docteur s'était déjà installé.

— Je suis certaine que Mme Bellanger sera contente de ces fleurs assurai-je. Vous me promettez de les lui donner de ma part ?

— C'est promis affirma-t-il sèchement. Au revoir, mademoiselle Sicard, à demain.

Et il se pencha pour dire au chauffeur :

— A l'hôtel Jeanne d'Arc, s'il vous plaît.

Je fermai la portière et regagnai la maison. Octave m'attendait dans la cuisine. Manifestement, il réclamait son dîner.

— Service snack ce soir, lui dis-je en soupirant.

Je lui donnai une boîte de Canigou et me contentai moi-même d'un sandwich.

Tout en mâchonnant, je songeais que la journée, demain, serait rude. Mais il me tardait de réparer mes torts envers Bellec. Pourvu que Norton donne les lilas à Juliana Bellanger ! Quand Olivier les verrait, mardi matin, au chevet de celle qu'il aimait par-dessus tout, même s'il apprenait alors que j'avais quelque peu tardé à lui communiquer l'adresse de la clinique, il m'en voudrais peut-être moins !

Ayant terminé ma tranche de jambon, je mis Octave dehors pour quelques instants. Aussitôt rentré, il sauta sur mon lit.

Le cœur lourd, je me couchai à mon tour. Je fus longue à m'endormir cherchant vainement à comprendre pourquoi Olivier se jouait de moi, car il se jouait de moi... Oui, Bellec sentait que j'étais attirée par lui et tant qu'il n'aurait pas l'adresse de la clinique, il jugeait devoir maintenir entre nous un climat équivoque.

De mon côté, cependant, avais-je été régulière avec lui ?

« Demain, tout sera terminé », fut ma dernière pensée avant de sombrer enfin dans un profond sommeil.

★

Réveil maussade, feuille d'impôts dans ma boîte aux lettres, plus un gramme de café dans la cuisine. Décidément, ce lundi débutait mal.

Au moment où j'allais sortir pour prendre mon petit déjeuner au café du coin, le téléphone sonna : c'était le voiturier du Bristol qui me proposait d'emmener un couple d'Américains dans l'Yonne. Etant retenue par Norton à deux heures et demie de l'après-midi, je dus refuser. Dommage, la somme proposée pour la course était intéressante et, malgré la journée de vendredi aux Marnières et celle d'hier à Verneuil, la semaine n'avait pas été brillante. Mes fonds étaient en baisse, surtout après la note dont le percepteur venait de se rappeler à moi.

Il ne me restait qu'une solution : aller au travail le plus vite possible.

Aussi, renonçant à mon petit déjeuner, je retapai mon lit, fis un peu de ménage dans l'appartement et arrangeai mes lilas dans un vase. Si Bellec arrivait avant moi, il devait trouver une maison correctement tenue.

Bien entendu, Octave boudait : son lait matinal lui manquait.

— Tant pis, mon vieux, lui dis-je. Nous ferons une pause vers midi. Tu attendras jusque-là pour grignoter quelque chose.

La matinée fut très moyenne, les clients grincheux, se plaignant sans cesse de la cherté de la vie.

Moi, j'étais inquiète. J'appréhendais mon après-midi avec Norton et ma soirée avec Olivier.

Vers une heure, je m'offris quand même une entrecôte avec des pommes frites et un quart de beaujolais. Pour sa part, Octave eut droit à un en-cas qu'il compléta grâce à son numéro de charme auprès des habitués du restaurant.

A deux heures vingt, je me rangeai devant l'hôtel Jeanne d'Arc. Je pénétrai dans le hall pour qu'on prévînt Norton de mon arrivée et aussi pour bavarder un peu avec Mercier. Mais ce dernier était de repos.

Un peu déçue, je repris ma place dans le taxi. Le psychiatre m'y rejoignit cinq minutes plus tard.

Il me dit à peine bonjour et me pria de le conduire au 280 du boulevard Saint-Germain, sur un ton qui n'avait rien d'aimable, mais je fis semblant de ne pas m'en apercevoir.

— Comment va Mme Bellanger aujourd'hui ? questionnai-je d'un air très naturel. Les lilas lui ont fait plaisir ?

— Son état continue de s'améliorer lentement, répondit Norton. Elle a été très sensible à votre geste et m'a chargé de vous remercier.

Et décidant sans doute que notre conversation devait s'arrêter là, il se plongea dans la lecture d'un journal tiré de son porte-documents.

La circulation était relativement fluide, j'arrivai bientôt à destination. En ouvrant la portière, le médecin consulta sa montre et me dit :

— J'espère que vous allez trouver une place pas trop loin, sinon revenez ici dans... mettons, vingt minutes.

Tandis qu'il s'engouffrait sous le porche de l'immeuble, une voiture rangée le long du trottoir, juste devant moi, eut l'excellente idée de démarrer. Je me faufilai aussitôt dans cet espace, qu'elle avait l'involontaire générosité de m'abandonner.

Mon moteur à peine arrêté, j'examinai la maison dans laquelle avait disparu le psychiatre. Etait-il allé voir un client ? Vingt minutes, cela me paraissait bien court pour une consultation. En outre, les plaques disposées de chaque côté de la porte semblaient indiquer que cet immeuble avait un caractère surtout commercial.

Poussée par la curiosité, je descendis pour voir d'un peu plus près les raisons sociales qu'affichaient les locataires de cette maison. En m'approchant, je remarquai aussi un panonceau d'officier ministériel.

(A suivre)

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

ULSTER : LA MARCHE D'ENNISKILLEN S'EST DÉROULÉE SANS INCIDENTS

ENNISKILLEN (AP). — Défiant la police et l'armée, quelque 4000 catholiques ont manifesté dimanche à Enniskillen contre le régime de détention préventive des personnes suspectées d'appartenir à l'IRA et pour l'abolition du parlement provincial du Stormont.

Les manifestants qui ne sont pas parvenus à tromper le service d'ordre qui leur interdisait l'accès au centre de la ville, ont également demandé le retrait de troupes britanniques. Des orateurs, dont Bernadette Devlin, député catholique du Mid-Ulster, ont rejeté d'avance une nouvelle solution de compromis selon laquelle les catholiques seraient mieux représentés au sein du gouvernement.

A l'heure actuelle, les députés catholiques de l'opposition refusent de siéger au parlement provincial, suivant la consigne de non-coopération avec le gouvernement local.

La marche d'Enniskillen a eu lieu en dépit de l'interdiction gouvernementale t d'importantes mesures de sécurité prises par l'armée et la police. C'était la troisième manifestation de ce genre en trois dimanches.

Avant la marche d'Enniskillen, le corps d'un jeune homme tué d'une balle dans la tête avait été trouvé dans le village de Clones, près de la frontière entre les deux Irlandes. La police estime qu'il a été victime des terroristes de l'IRA.

Des trous dans le « mur des lamentations »

JÉRUSALEM (REUTER). — Une commission spéciale a été chargée dimanche par le premier ministre, Mme Meir, d'enquêter sur les circonstances dans lesquelles des ouvriers ont été amenés à creuser des trous dans le « mur des lamentations », seul vestige du temple de Jérusalem et l'un des hauts lieux de la religion juive.

Cette affaire a provoqué l'indignation des dirigeants religieux qui ont parlé de « profanation ».

Les ouvriers ont creusé des trous dans les fondations du mur au cours de travaux de restauration d'une maison voisine vieille de 800 ans.

FRIBOURG

Vieillard grièvement blessé à Bulle

M. Emile Fragnière, 82 ans, de Bulle, traversait la grand-rue samedi soir, lorsqu'il fut renversé par une voiture. Grièvement blessé, M. Fragnière fut transporté à l'hôpital de Riaz. Hier soir, son état restait assez inquiétant.

RIAZ

Le conducteur avait bu, ses pneus étaient lisses : une blessée

Hier, vers 8 h 50, un automobiliste de Vuippens âgé de 22 ans, circulait en voiture de Bulle vers Vuippens. Il était en état d'ébriété. De plus, le véhicule avait les pneus avant lisses. A l'entrée de Riaz, il perdit la maîtrise de la machine qui entra en collision avec une voiture arrivant en sens inverse et conduite par Mme Marie-Thérèse Andrey, 40 ans, épouse de Louis, domiciliée à Vuippens. Souffrant notamment d'une fracture du genou, elle fut transportée à l'hôpital de Riaz. Le permis du conducteur fautif a été séquestré. Dégâts : 14.000 francs.

JURA

TAVANNES

Pour la restauration du temple

Le groupe des femmes protestantes et l'Union des mères ont décidé d'organiser différentes campagnes dont le bénéfice intégral sera versé au fonds de la restauration du temple. La première, un marché aux puces, aura lieu le 26 avril et la seconde sera une vente de torchons et de poignées à marmites.

Nouvelles financières

La cidrerie de Guin rejoint le groupe SIBRA

L'importante cidrerie de Guin a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Albin Schwaller et 213 membres, sur les 623 sociétaires, ont longuement débattu de l'affiliation de l'entreprise à « Sibra Holding S.A. » qui pouvait se faire soit par cession des parts sociales de la cidrerie contre des actions Sibra, soit contre paiement en espèces. La première solution a été finalement choisie. Elle donne la possibilité à chaque sociétaire de la cidrerie de devenir actionnaire de Sibra.

Sibra Holding S.A. constitue l'un des trois plus grands groupes producteurs de bières et autres boissons sans alcool du pays. En 1970, son chiffre d'affaires a été de 151 millions. La cidrerie est la 16me société à rallier le holding. Les 623 sociétaires détenaient un capital total de 470.000 francs. Chacun d'eux a droit à une action Sibra de 100 fr. pour le prix de 300 francs (le cours actuel est à environ 430 francs). Les sociétaires qui retirait leur avoir toucheront 135 %. On relève que la situation de la cidrerie de Guin est saine. Son ralliement à Sibra Holding S.A. est principalement motivé par la pression de la concurrence.

Informations suisses

Gros cambriolage à Genève

GENÈVE (ATS). — Des cambrioleurs ont pénétré par effraction dans un appartement situé dans le quartier de Champel, à Genève, et se sont emparés d'une vingtaine de pièces d'une valeur totale de 130.000 fr. dont une montre et un collier.

Enfant grièvement brûlé à Lausanne

Alors que des enfants jouaient dimanche après-midi dans un terrain vague du quartier de Montelly, à Lausanne, et avaient allumé un feu, l'un d'eux apporta une bouteille contenant un liquide inflammable. Une explosion se produisit et un garçon de neuf ans fut grièvement brûlé aux jambes, au troisième degré.

VAL-DE-RUZ

Au Conseil général de Dombresson

(c) Le Conseil général de Dombresson a siégé vendredi soir au collège, sous la présidence de M. J.-L. Geiser. Il ont accepté le budget du home « Mon Foyer » et celui de la commune qui boucle par un déficit de 40.270 francs. Le chapitre de l'instruction publique a particulièrement retenu l'attention de tous chacun restant impressionné par les charges toujours aussi élevées de la commune dans ce secteur. Les conseillers généraux ont également voté un crédit de 10,000 fr. destiné à l'achat d'une chaudière à bois pour le chauffage au collège, et adopté une modification du règlement de défense pour l'incendie. La taxe d'exemption sera dorénavant calculée à raison 15 c. par fr. d'impôt communal et sera de 40 fr. au minimum et de 100 fr. au maximum. Après avoir entendu un rapport du Conseil communal sur le problème du déneigement des chemins de montagne, le législatif a décidé de nommer une commission de 7 membres qui sera chargée d'étudier ce problème.

Dans les divers, M. Haenni a présenté un rapport sur le problème de la d'épuration et M. André Mougin. a donné quelques renseignements sur les frais qu'occassionera à la commune l'incinération des ordures à Cottendart.

Il faudra compter sur une somme de 10 fr. par habitant non compris le transport des ordures du village à l'emplacement des containers.

BIENNE

Collision à Rondchâtel: trois blessés

Cette nuit, vers 21 heures, une collision s'est produite à Rondchâtel entre deux voitures. Trois personnes ont été blessées. Il s'agit de M. Francis Rossel, de Tramelan, qui souffre d'une fracture d'une jambe, de Mlle Annette Gugger, de Schwerzenbach (ZH) et de M. Georges Tschannen, de Zurich qui, tous deux, sont blessés à la tête et aux mains.

VILLE DE NEUCHATEL

«La gueule dans les étoiles» au Centre culturel

Pour les troisièmes rencontres du Jorat, qui réunissent les poètes romands à Mézières, Gaby Marchand avait mis en musique une dizaine de poèmes de ces auteurs. A plonger les yeux et le cœur dans l'œuvre des écrivains romands, il s'est pris de passion au point d'en faire un spectacle entier. Celui-ci a été présenté au Centre culturel sous le patronnage du service culturel Migros.

« La gueule dans les étoiles » n'est pas l'affaire du seul Gaby Marchand ; Edmée Croset, qui dit des poèmes entre les chansons, en a partagé l'élaboration comme elle en partage la présentation.

La formule du récital poétique ne peut être variée à l'infini, à moins d'engager des moyens techniques exceptionnels, qui ne sont guère ni dans les ressources, ni dans l'esprit des deux interprètes. C'est donc en un simple enchaînement de textes et de poèmes que consiste ce récital à deux voix. L'enchaînement de textes participe de la sensibilité particulière à chacun, pour le mettre sur pied, on peut choisir n'importe quel critère ; Gaby Marchand et Edmée Croset semblent avoir pris celui de l'instinct et de la sincérité : c'est audacieux, mais ils évitent ainsi l'allure d'anthologie que pareil assemblage pourrait avoir, et gardent toute liberté de jouer des thèmes en enchaînant ou en rompant le rythme.

Pour éviter aussi un spectacle trop didactique de présentation d'auteurs, ils n'annoncent pas pendant le spectacle de qui sont les textes.

C'est un peu gênant pour le spectateur qui aimerait pouvoir mettre un nom sur ce qu'il a particulièrement aimé, et que l'abondance de la matière décourage par la suite d'identifier telle ou telle image qui lui est restée en mémoire.

UN TRAVAIL EN PROFONDEUR

Petits inconvénients, qui n'enlèvent aucune qualité à l'excellent travail des deux artistes. Un travail en profondeur, achevé, bien réglé, et qui, incontestablement sincère, jette une lumière vivante sur l'œuvre de poètes trop ignorés.

Gaby Marchand s'accompagne à la guitare, instrument qui participe ici aussi bien que la voix à la chanson. Il sait en varier le rythme et la sonorité, en user avec tact et invention, comme d'un élément majeur quoique discret, alors que tant d'autres chanteurs usent de cet instrument sans grand discernement. Si toutes les chansons ne sont pas également réussies — certaines n'accrochent l'attention par aucune de leurs faces — aucune n'est simpliste, ni bête, ni vulgaire. Il y a même de franches réussites, ou Marchand met dans le mille et fait une vraie chanson, et non un poème mis en musique.

Edmée Croset dit bien, d'une voix précise et claire, sans rechercher d'effets faciles dans le mélodrame ou la sensiblerie. Elle se déplace avec aisance, jouit d'une incontestable présence scénique mais pourtant son registre passionné pourrait être plus nuancé, dans la seconde partie en particulier, où elle paraît se mettre trop rapidement à une tension qu'elle ne peut plus ni rompre, ni dépasser.

Mais il s'agit surtout d'un spectacle original, monté avec intelligence et talent, et qui donne, avec l'invention et l'amour du travail bien fait, un espoir de nouvel essor aux lettres romandes.

C.G.

VAUD

SAINTE-CROIX

On recherche une « MG » rouge

Hier, vers 13 heures, une voiture circulant de Sainte-Croix vers les Rasses, a été gênée dans sa marche par un véhicule, vraisemblablement une « MG » rouge qui reculait sortant d'un parc. Le premier conducteur lors d'une manœuvre d'évitement sur la gauche, accrocha une machine arrivant en sens inverse. Dégâts assez importants.

Le conducteur de la voiture rouge est recherché ; il est prié de s'adresser à la gendarmerie de Sainte-Croix (Tél. 024 6 21 21.)

Accidents de ski

Mlle Véréna Bischof, 17 ans, de Sainte-Croix, s'est fracturé la jambe droite en skiant aux Replans. M. Claude Barraud, de Fleurier, s'y est également fracturé la jambe gauche. Transporté à l'hôpital de Sainte-Croix, il a été transféré à Fleurier.

VILLARS-LE-TERROIR

Dépassement manqué : un habitant de Rolle est blessé

(c) Hier, vers midi, deux voitures qui circulaient de Lausanne à Yverdon, se sont accrochées lors d'un dépassement à Villars-le-Terroir. Un des conducteurs, M. René Held, 68 ans, de Rolle, souffre d'une fracture de la malléole et de contusions diverses. Il a été hospitalisé à Lausanne.

ESSERTINES

Perte de maîtrise : jeune fille blessée

(c) Vendredi vers 23 h 30, une automobiliste d'Yverdon circulant en direction de Lausanne, a perdu la maîtrise de sa machine peu après Essertines ; une passagère, éjectée au cours de l'embardée, a dû être transportée à l'hôpital cantonal de Lausanne. Il s'agit de Mlle Philippa Swarbiczk, 18 ans, de nationalité britannique, qui souffre d'une fracture à la base du crâne. La conductrice et une autre passagère n'ont pas été blessées. Dégâts importants au véhicule.

LA CHAUX-DE-FONDS

LES PLANCHETTES

Collision frontale

Hier, à 17 h 15, M. Pierre Laforêt, domicilié à Montbéliard (Doubs), circulait au volant de sa voiture de la Chaux-de-Fonds en direction de Biaufond. A la sortie d'une légère courbe à droite, peu avant la bifurcation les Planchettes - Biaufond, il perdit le contrôle de son véhicule. De ce fait, ce dernier heurta l'avant de l'auto conduite par M. Sylvain Tschanz, domicilié à la Chaux-de-Fonds qui arrivait normalement en sens inverse. M. Laforêt, souffrant d'une distorsion du poignet, et sa femme, souffrant de contusions à la colone cervicale, purent regagner leur domicile après avoir reçu à l'hôpital des soins adéquats. Quant à Mme Tschanz, elle aussi conduite à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds, en ambulance, elle souffre d'un choc nerveux.

Perte de maîtrise

Hier à 15 h 30, M.E.J., domicilié au Locle circulait de la Chaux-de-Fonds en direction de la Cibourg. Peu après le chemin des Reprises, il perdit la maîtrise de son véhicule qui quitta la chaussée enneigée pour finir sa course, sur le toit, dans un champ. Légérement blessé, il a été conduit à l'hôpital mais put toutefois regagner son domicile.

VIGNOBLE

Perte de maîtrise sur le pont de Boudry

Hier, vers 7 h 10, sur le pont de Boudry rendu glissant par le verglas, M. E. M., de Bevaix, a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a heurté une barrière de sécurité. Dégâts.

Tête-à-queue près de Rochefort

Hier, vers 14 h, à proximité de Rochefort, M. A. M., de Couvet, a perdu la maîtrise de sa voiture qui a fait un tête-à-queue et heurté un véhicule qui suivait. Dégâts.

SAINT-AUBIN

Refus de priorité

Hier, vers 17 h, rue du Castel, une voiture conduite par Mme A. A., de Cortaillod, n'a pas cédé le passage au véhicule piloté par M. A. B., de Saint-Aubin. Collision et dégâts aux deux véhicules.

CORTAILLOD

Temps idéal pour le cross

(c) Impeccablement organisé par le comité du C.E.P., le championnat cantonal de cross-country s'est déroulé samedi après-midi à Cortaillod par un temps frais mais ensoleillé. 125 athlètes répartis en 10 catégories s'étaient inscrits pour cette compétition.

Comme il se doit, le circuit était piqueté à travers champs (dont un labouré !) tandis que le lieu de départ et d'arrivée était situé à l'angle nord-ouest du village (quartier : Draizes-Murgiers). Alors que les coureurs regagnaient les vestiaires au collège, une pluie fine et glacée se mit à tomber.

Nous publierons les résultats, en page sportive, dans une prochaine édition.

Nous avons constaté qu'il existe toujours quelque confusion au sujet de l'Investplan. Nous nous permettons donc d'en récapituler les principes:

A partir de Fr.50.– par mois déjà, vous pouvez adhérer à l'Investplan de la Banque Populaire Suisse.

Pour une durée de cinq ans au moins, vous avez la possibilité de contracter un Investplan.

L'Investplan est une méthode pratique pour participer à un de nos fonds de placement. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau fonds de placement.

Si vous désirez des informations détaillées sur l'Investplan et sur les fonds de placement de la Banque Populaire Suisse, veuillez nous envoyer le coupon ci-dessous. **Assurer votre bien-être — objectif de notre banque.**

☐ Veuillez m'adresser toutes les informations sur l'Investplan et le rapport de gestion

☐ de l'EURAC ☐ du PHARMAFONDS
☐ du SIAT ☐ de l'INTERMOBILFONDS
☐ de l'AUTOMATION-FONDS ☐ de tous vos fonds de placement

(Prière de marquer d'une croix ce qui vous convient)

Nom:

Adresse:

Localité:

(Veuillez découper le coupon rempli et l'envoyer à l'adresse ci-dessous.)

Banque Populaire Suisse 2001 Neuchâtel, Rue du Seyon 12

Un jus d'oranges 100% pur = Chaque matin un bon jour

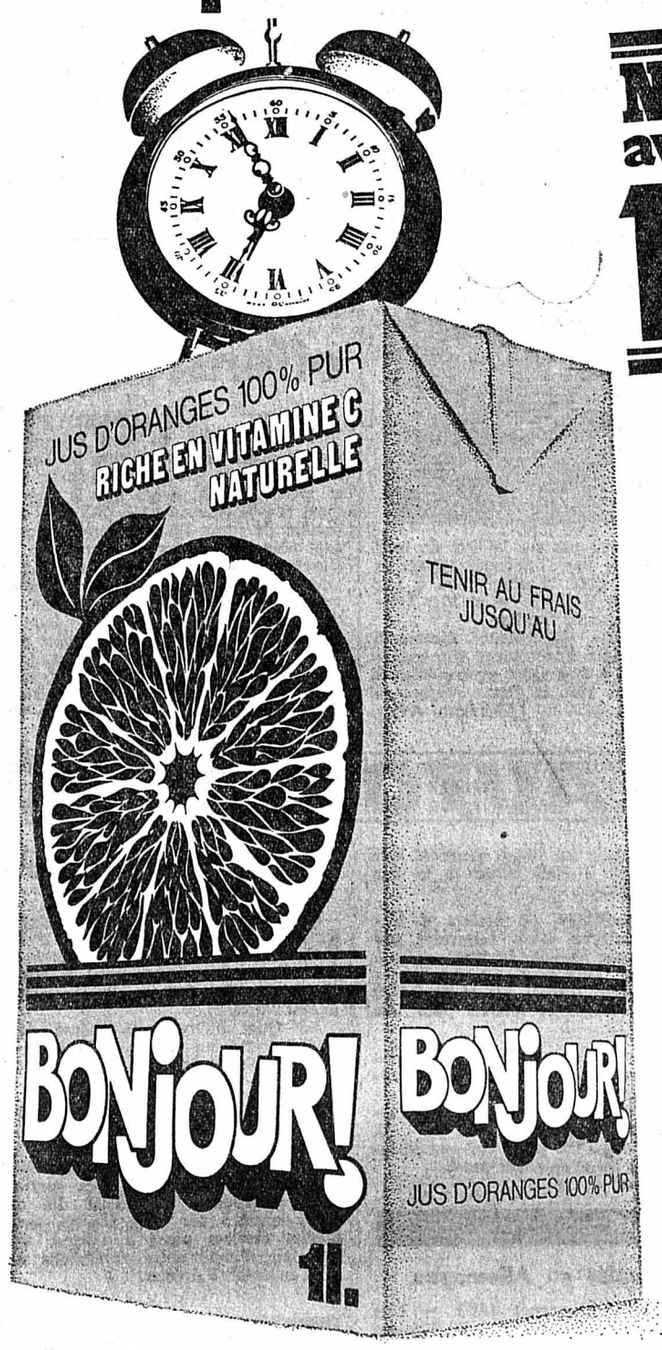

NOUVEAU avec datage 1.60

Pris le matin en se levant ou pendant la journée, ce jus d'oranges constitue un réel bienfait pour les adultes et les enfants, car

BONJOUR
Jus d'oranges 100% pur
JUS D'ORANGES
riche en vitamine C naturelle
BONJOUR
garde toute sa richesse d'arôme
JUS D'ORANGES
datage en clair sur l'emballage (durée de conservation 8 jours), l'emballage offrant ainsi une garantie de fraîcheur
BONJOUR
dans un conditionnement pratique qui se jette après emploi
JUS D'ORANGES
en vente chez votre détaillant habituel

BONJOUR!

JUS D'ORANGES 100% PUR

De l'or en brique pour peu d'argent

BONJOUR est soumis au contrôle de l'Institut suisse des vitamines.
Centrale Laitière de Neuchâtel

L'ÉCONOMIE BRITANNIQUE GRAVEMENT MENACÉE PAR LA GRÈVE DES MINEURS

LONDRES (AP). — Des milliers de familles britanniques ont fait un repas dominical mal cuit ou froid, dans des logements sans chauffage, alors que les coupures de courant, dues à la grève des mineurs, se multipliaient et que la situation s'aggravait.

A moitié paralysée par la grève de 300.000 mineurs la Grande-Bretagne connaît actuellement la crise industrielle et politique la plus grave depuis la grève générale de 1926.

Les coupures de courant électrique ordonnées par le gouvernement menacent de priver d'emploi des millions de personnes, et de remettre en cause le redressement de l'économie.

Selon les autorités, toute l'industrie pourrait se trouver paralysée d'ici à la fin du mois, si la grève des mineurs, qui dure depuis cinq semaines, continue.

Les dirigeants du syndicat national des mineurs (NUM) ont exposé leurs revendications à la commission spéciale d'arbitrage, dont la réunion, un dimanche, soulignait le sérieux de la situation.

Et déjà, partisans et adversaires du gouvernement conservateur de M. Heath posent la question de savoir comment la crise a pu éclater et pourquoi elle n'avait pas été prévue.

« Le manque de jugement de certains ministres en face de la question des revendications de salaires des mineurs... qui devient aujourd'hui un monstre indomptable... a été énorme, les erreurs de calcul grotesques », écrit Walter Terry, éditorialiste du « Daily Mail » (proconservateur).

Selon le « Sunday Telegraph » (conservateur), le gouvernement souhaite que la commission d'enquête dirigée par le juge de la haute cour lord Wilberforce propose une augmentation substantielle pour les mineurs, afin de sortir de l'affrontement. Le journal estime que ce serait là pour le gouvernement une manière de sauver la face.

D'autres commentateurs déclarant que M. Heath veut imposer un plafond de 8 % aux augmentations de salaires pour tous les syndicats, notent que le premier ministre a choisi, avec les mineurs, la catégorie la plus unie et la plus décidée dans le monde du travail.

La grève et ses conséquences semblent avoir contribué à une baisse de la popularité de M. Heath et de son parti. Un sondage publié vendredi montre que 48 % des personnes interrogées pensent que le premier ministre ne mène pas la bonne politique. Seuls 34 % l'approuvent.

Le sondage montre en outre que 55 % préféreraient les travaillistes au gouvernement, soit un glissement de 8 % par rapport au mois dernier.

Dans un « pub » londonien, on s'éclaire aux chandelles. (Téléphoto AP)

LA PREMIÈRE VICTIME

La ménagère britannique est la première victime de cet affrontement entre les mineurs et le gouvernement, surtout si elle fait sa cuisine à l'électricité, comme c'est très souvent le cas dans un pays où le courant est moins cher que le gaz.

Les coupures de courant touchent le pays région par région, pour des durées de trois à quatre heures sur une base tournante. La plupart des foyers sont sans électricité pendant huit heures par jour entre 6 h et minuit. Le plus grave problème est celui du chauffage, encore que la saison soit relativement clémente. Cependant, les régions du nord enregistrent des températures au-dessous de zéro. Environ 80 % des 18 millions de foyers utilisent l'électricité plus ou moins directement pour se chauffer.

Adolf l'alligator

LONDRES (AP). — Les coupures de courant, dues à la grève des mineurs, ont été à l'origine d'incidents baroques.

A Londres, M. Ian Whitfield a quitté d'urgence son travail pour rentrer chez lui afin de s'occuper d'Adolf, un alligator qui vit dans un aquarium dont l'eau est tenue à température constante. La coupure d'électricité menaçait de faire périr Adolf de froid. M. Whitfield fit chauffer rapidement une bouillotte, qu'il déversa dans l'aquarium.

A Belfast, des policiers ont arrêté un Irlandais qui prenait l'avion pour Londres, avec une lourde valise suspecte. Ils lui ont fait ouvrir celle-ci : elle était pleine de charbon.

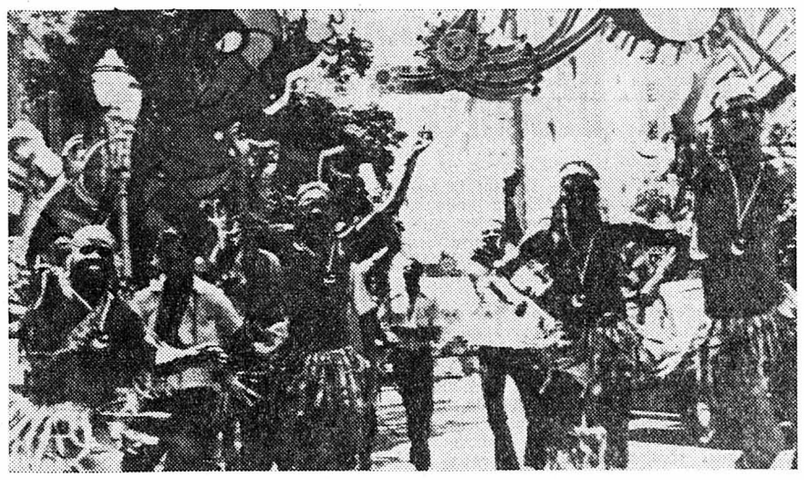

Rio s'abandonne au Carnaval

RIO-DE-JANEIRO (AP). — Le Carnaval de Rio, qui a débuté samedi, s'est montré fidèle à la tradition : orchestres et bals dans les rues, défilés carnavalesques, et un nombre respectable de victimes : dix-neuf morts dès la première journée.

Les avenues principales qui, pendant quatre jours sont le théâtre d'enthousiastes manifestations de joie collective, ont été décorées de motifs multicolores, inspirés des personnages du cirque.

Afin de permettre au carnaval de se dérouler dans les meilleures conditions, 23.000 policiers, et les sapeurs-pompiers ont été mobilisés. (Téléphoto AP).

RIVES-HENRYS CONDAMNÉ À 4 MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

PARIS (AFP). — Premières condamnations dans l'affaire de la « Garantie foncière » : M. André Rives-Henrys, député de Paris, a été condamné samedi à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et à 6000 fr. d'amende pour « usage irrégulier du titre de parlementaire » dans la publicité de cette société de placements immobiliers. M. Robert Frenkel, président de la « Garantie foncière » s'est vu infliger une peine identique pour les mêmes motifs.

M. Rives-Henrys, qui avait démissionné du groupe parlementaire de l'UDR (gaulliste) avant d'être exclu de ce parti, conserve cependant son mandat de député. M. Rives-Henrys a en effet annoncé son intention de faire appel, ce qui entraîne la suspension de la condamnation.

Le tribunal, a notamment estimé que la publicité faisant usage du titre de M. Rives-Henrys ne « pouvait avoir été faite par inadvertance » et que le député ne pouvait pas non plus ignorer l'usage qui était fait de sa qualité de parlementaire.

Le député, ainsi que M. Robert Frenkel, demeure toutefois inculpé avec une douzaine de dirigeants de la « Garantie foncière » d'abus de confiance et de biens sociaux. L'instruction est en cours et ils seront jugés ultérieurement. L'accusation concerne notamment la mauvaise gestion de la société et de nombreuses irrégularités dans la redistribution des dividendes promis aux quelques 12.000 souscripteurs. Ceux-ci, attirés par la promesse d'un gain de plus de 10 % avaient versé depuis 1967, 205 millions de francs à la société.

L'affaire Irving : fin d'une mystification

NEW-YORK (AFP7. — Le « mystère qui enveloppe une énigme » est crevé comme une bulle de savon. Clifford Irving a simplement écrit une fausse autobiographie de l'énigmatique milliardaire Howard Hughes. Les deux principales victimes — l'éditeur McGraw-Hill et la compagnie « Time Inc. » éditrice de « Life » — l'ont admis publiquement et cherchent à récupérer les 750.000 dollars que leur a coûté la course à l'inédit.

PUBLICITÉ

« L'affaire » occupe les premières pages des journaux écrits et télévisés. La personnalité de Howard Hughes, invisible depuis quinze ans, le mécanisme de la fraude, l'implication de banques suisses choquées par l'accroc fait à leur discrétion légendaire, les ingrédients romanesques, avec un chapelet de jolies blondes autour d'un écrivain qui n'a jamais bénéficié d'autant de publicité, tous ces éléments font que la « couverture » journalistique de ce fait divers rivalise en Amérique avec celle de l'historique voyage du président Nixon en Chine.

Parallèlement, la justice américaine, dont la procédure diffère tellement de toutes les autres justices, suit son cours avec ses méandres parfois incompréhensibles.

IMMUNITÉ

On apprenait, en effet, samedi matin que la fameuse « immunité » qui, dans certains cas, peut être accordée à des suspects à condition qu'ils aident l'accusateur public, pourrait être appliquée à l'affaire Irving. Mais, par un étrange détour, il s'agirait de promettre l'impunité non pas à Clifford Irving, qui semble être le faussaire poursuivi, mais à sa femme Edith et à son collaborateur Richard Susskind. Ce dernier aurait aidé Irving à compiler le matériel pour la fausse autobiographie de Howard Hughes. Le prix de cette immunité : Clifford Irving doit accepter, avant l'ouverture du procès, de plaider coupable. Cependant, l'octroi de l'immunité reste à être confirmé et les révélations à venir sur le magistral imbroglio de la fraude peut réserver des surprises.

MYSTIFICATION

Rappelons que vendredi, au cours d'une déposition capitale devant la Chambre de mise en accusation fédérale, un expert graphologue de la police de New-York avait estimé « contrefaites » les signatures du milliardaire sur ses prétendues lettres à Irving.

Aussitôt « Life » publiait un communiqué dénonçant son accord avec McGraw-Hill et qualifiant le manuscrit d'Irving de « mystification ».

De son côté, McGraw-Hill remettait à la presse un communiqué déclarant que son enquête personnelle laissait « des doutes sur l'authenticité des documents » fournis par Irving

L'accord franco-allemand permettra le redémarrage de l'Europe des monnaies

PARIS (AP). — L'accord franco-allemand auquel viennent d'aboutir le chancelier Brandt et le président Pompidou donne un nouveau départ à l'Union économique et monétaire européenne, qui avait été stoppée depuis l'aggravation de la crise du dollar, en mai 1971.

Comme les divergences sur les moyens **de faire face à cette crise avaient provoqué la mise en veilleuse des progrès vers l'Europe des monnaies, le redémarrage de cette construction dépendait d'un rapprochement entre les positions les plus éloignées dans ce domaine : celles de la** France et de l'Allemagne fédérale. C'est **ce qui vient de se produire à Paris et ce** qui confère à l'accord de principe entre **MM. Brandt et Pompidou une importance fondamentale, que les commentateurs mettent en évidence. Jamais sans doute une rencontre « de routine » entre les dirigeants des deux pays n'aura donné de tels résultats, en quelques heures de discussions..**

Comme l'a récemment souligné M. Jacques Rueff, spécialiste français en matière monétaire, désormais « la solution du problème monétaire international dépend uniquement des Européens », car aucun régime de parités fixes, même avec des marges élargies, n'est concevable s'il inclu la monnaie inconvertible d'un grand pays dont la balance des paiements est déficitaire.

M. Rueff rejoignait ainsi l'opinion formulée par M. Pierre Werner, chef du gouvernement luxembourgeois et pionnier de l'Europe des monnaies, selon lequel les Européens peuvent apporter une contribution fondamentale au nouvel ordre monétaire international en fournissant une monnaie convertible.

C'est dans cette direction que se sont engagés les dirigeants français et allemands, parce qu'ils étaient placés en quelque sorte « au pied du mur », et qu'il y va aussi bien des intérêts de l'Europe que de ceux des Etats-Unis et du reste du monde occidental. Les solutions envisagées portent sur quatre points principaux.

QUATRE POINTS

— La marge de fluctuation entre les monnaies européennes sera réduite dans une proportion à déterminer.

— Pour maintenir les cours dans les nouvelles marges, les banques centrales européennes interviendront avec leurs propres monnaies, ce qui implique une coordination de leur action et des avances en marks, par exemple, pour soutenir une autre monnaie en difficulté. En outre, les banques centrales s'efforceront de contrôler ensemble les mouvements de capitaux à court terme, notamment les afflux de dollars.

— Afin d'éviter des aides permanentes des pays à monnaie forte aux pays à monnaie faible, il sera nécessaire de coordonner les politiques économiques. Les Allemands le demandaient, les français l'ont accepté, avec la création d'un « comité d'orientation » de la conjoncture sur le plan européen.

— Enfin, la coordination des politiques économiques et monétaires débouche naturellement sur la coopération politique, dont s'occupera un secrétariat permanent européen.

L'ENSEMBLE DES PROBLÈMES

L'accord de principe franco-allemand envisage donc l'ensemble des problèmes posés par l'Union économique et monétaire, en esquissant les premières bases de son fonctionnement. Il reste à en fixer les modalités, avec tous les partenaires de la « petite Europe », et ceux de l'Europe élargie. Ce sera l'objet de la prochaine réunion des ministères des finances et du conseil de la Communauté, à la fin du mois.

L'essentiel était de commencer par un compromis franco-allemand.

La crise gréco-cypriote : nouvel épisode de la rivalité Est-Ouest

NICOSIE (AP). — Mgr Makarios, président de Chypre, aurait rejeté la mise en demeure du gouvernement grec contenue dans une note qui lui a été remise vendredi matin par M. Panayiotakos, secrétaire d'Etat grec aux affaires étrangères, et lui enjoignant de former un gouvernement d'« unité nationale » comprenant des sympathisants modérés du général Georges Grivas. ennemi politique de toujours de l'archevêque.

Ce dernier aurait qualifié la note d'« ultimatum totalement inacceptable et humiliant ».

Samedi il a réuni le conseil des ministres en une séance extraordinaire destinée à examiner la situation qui risque d'être explosive dans les jours à venir.

Quoi qu'il en soit la crise gréco-chypriote, provoquée par le refus de Mgr Makarios de remettre à la garde nationale chypriote placée sous commandement grec les armes reçues le 2 février dernier de Tchécoslovaquie, est une nouvelle étape de la lutte d'influence Est-Ouest en Méditerranée.

Le gouvernement d'Athènes est en effet hostile à la politique neutraliste et selon lui trop favorable au communisme que mène le chef d'Etat chypriote.

Cette hostilité renforce le courant favorable à l'« Enosis » (rattachement à la Grèce) dont le véritable inspirateur est le général Grivas, ancien commandant de la garde nationale cypriote rappelé en 1967 par Athènes et revenu clandestinement à Chypre le 1er septembre 1971, sans que son départ ait provoqué la moindre difficulté de la part des autorités helléniques.

DOUBLE « ENOSIS » ?

De son côté, Mgr Makarios, qui a été victime d'un complot et d'un attentat en mars 1970, auquel auraient été mêlés plus ou moins directement certains officiers de la garde nationale, a intensifié sa lutte contre les partisans du général Grivas dont une trentaine ont été emprisonnés au début du mois, en même temps qu'il entreprend d'armer ses partisans, comme en témoigne l'arrivée récente d'armes tchécoslovaques.

Mgr Makarios redoute qu'en cas de troubles graves, la Turquie et la Grèce n'aboutissent à un accord en faveur d'une double « Enosis » permettant à ces deux pays de se partager les dépouilles de l'Etat chypriote, tout en conservant solidement Chypre dans le camp occidental.

Sacre de nouveaux évêques à Rome

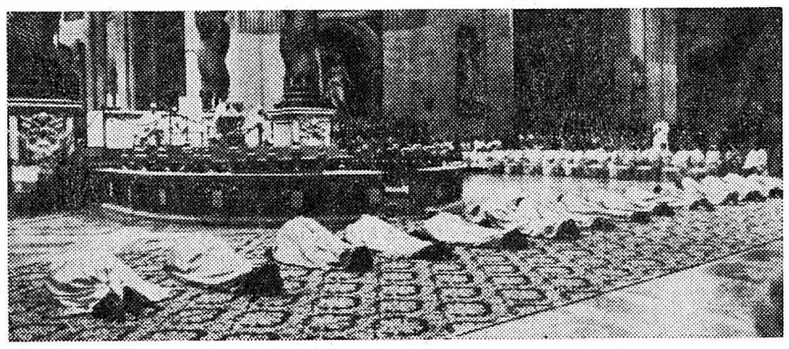

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Assisté du carinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, et primat de Hollande, et du cardinal Conway, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, le pape Paul VI a présidé dimanche, à la basilique Saint-Pierre, au sacre de 19 nouveaux évêques, représentant 13 pays (notre photo AP).

Parmi les nouveaux prélats figuraient Mgr Jan Gljsen, évêque de Roermond — dont le nom ne se trouvait pas sur la liste de trois candidats soumise par l'épiscopat hollandais au souverain et dont la nomination a fait quelque bruit, en Hollande — et Mgr Dermont Ryan, évêque de Dublin.

C'était la plus importante cérémonie d'ordination depuis l'avènement du souverain pontife, qui a déjà sacré quatre évêques de curie en mars 1966 et douze évêques en 1969. (Téléphoto AP)

Le Viet-Nam du Sud vit dans l'attente d'une offensive communiste à l'occasion du « Têt »

SAIGON (ATS-AFP-REUTER). — Le Viet-nam du Sud vit dans l'attente d'une grande offensive des « forces de libération » à l'occasion du têt, le nouvel-an lunaire, qui se fêtera demain. Alors que le commandement sud-vietnamien avait décrété il y a une dizaine de jours l'état d'alerte à cent pour cent pour ses troupes sur l'ensemble du territoire, les Américains ont fait de même dimanche en décidant l'alerte « grise » pour une durée indéterminée. Les militaires américains seront consignés sur leur base. Interdiction leur a été faite de circuler dans les villes, les villages et les hameaux. Le trafic de véhicules militaires sera réduit au maximum à l'extérieur des zones américaines.

La presse, de son côté, annonce l'arrivée de quatre porte-avions américains dans le golfe du Tonkin, et le renforcement des unités de « B-52 ».

BOMBARDEMENTS INTENSIFS

Sur le plan des opérations militaires, on retient l'intense activité des bombardiers américains « B-52 ». Au cours des quatre derniers jours, de mercredi à douze heures jusqu'à dimanche six heures, ils ont entrepris un total de trente-neuf missions. Les objectifs pilonnés ce week-end sont situés dnas la partie ouest de la province de Kontum et dans la région des trois frontières, où d'importantes bases ennemies auraient été installées.

Une telle intensité de bombardements n'avait pas été enregistrée depuis plus de deux ans. Aucune précision chiffrée n'est donnée sur les interventions au-dessus du Cambodge et du Laos.

Pendant ce temps les forces nord-vietnamiennes et du front national de libération continuent à faire peser leur pression dans les provinces du « front nord ».

Le Vietcong a annoncé une trêve de quatre jours, à partir de lundi 1 h du matin (dimanche 18 h, heure suisse).

Les alliés ont annoncé de leur côté une trêve de 24 h, à partir de lundi 18 h (11 h, heure suisse).

UN FAIT PAR JOUR

Le socialisme des loups

— Prenez garde ! Les persécutions frappant l'intelligentsia, les injustices quotidiennes, le mensonge, la démagogie, profanent le socialisme et conduisent à l'instauration d'un fort courant anticommuniste, notamment parmi la jeune génération. L'homme qui s'exprimait ainsi, il y a quelques mois, s'appelle Jan Sling.

— L'occupation soviétique a résolu la question du pouvoir, mais pas les problèmes politiques. Un avenir sombre attend la Tchécoslovaquie. Nous ne sommes pas en Hongrie et il ne faut pas s'attendre à une « kadarisation ». Tôt ou tard, la crise économique imposera un changement de direction favorable à une revision des structures du système et créera une nouvelle situation favorable à des réformes (...).

Ces paroles furent prononcées en 1969, au cours de ma dernière rencontre avec l'ingénieur Rudolf Slansky dans un café de Prague. Au cours de cette conversation, Rudolf Slansky insista sur le fait qu'il n'était pas antisoviétique mais au contraire partisan d'une collaboration économique fructueuse avec l'URSS sur la base de l'intérêt commun et du respect de la souveraineté nationale de la Tchécoslovaquie.

Jean Sling et Rudolf Slansky, dont les pères, dirigeants du PC, ont été pendus lors des procès staliniens de 1952, ont été arrêtés récemment en compagnie de plus de 200 personnes. Parmi elles, des journalistes, des idéologues marxistes, des prêtres catholiques et des pasteurs protestants. Aux dernières nouvelles, Rudolf Slansky aurait bénéficié d'une mise en liberté provisoire.

Jan Sling et Rudolf Slansky ont été chassés des rangs du PC et réduits, malgré leurs titres universitaires, à des emplois de manœuvres pour avoir refusé de cautionner de leurs noms le régime d'occupation.

La nouvelle vague d'épuration témoigne de la faillite de la politique de « normalisation » et de l'existence d'un mouvement d'opposition. Le régime, pris dans l'engrenage de la collaboration et incapable de surmonter les contradictions de la société tchécoslovaque, gouverne à l'aide de mesures administratives et de moyens improvisés.

Le socialisme des loups a succédé au socialisme « à visage humain » constatait récemment l'écrivain français Claude Roy, de retour de Prague.

Les tanks russes garantissent le maintien du régime d'occupation. Mais les nouvelles purges, peu de temps après une farce électorale, disent clairement que la Tchécoslovaquie est occupée mais pas encore soumise.

Jaime PINTO

AUTOUR DU MONDE

AMÉRIQUE

Klaus Altmann libéré

LA PAZ (Bolivie) (Reuter). — Klaus Altmann, soupçonné d'être Kalus Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon, maintenant homme d'affaires naturalisé bolivien, est passé samedi dans la « clandestinité ». Il avait été libéré vendredi soir de la prison où il était détenu à la Paz pour malversations.

De source judiciaire, on déclare qu'Altmann a été relâché après versement par ses avocats d'une somme de mille dollars. La corporation bolivienne du développement, une agence d'Etat, lui réclame 4500 dollars de dommages et intérêts pour une dette non réglée.

Mais selon d'autres sources, il aurait été relâché parce que les autorités boliviennes estimaient que le danger d'un enlèvement perpétré contre lui par des « chasseurs de nazis » opérant, si l'on en croit les rumeurs, dans les pays sud-américains dont la Bolivie est maintenant passé.

EUROPE

Quadruplés en Allemagne

ROTTWEIL (Allemagne) (AP). — Une jeune femme de 31 ans, Mme Elfriede Herter, a donné le jour samedi à des quadruplés (trois filles et un garçon) dont le poids s'échelonne entre 1 kg 7 et 2 kg 2. Les médecins ont dû pratiquer une césarienne et l'état de la mère et des enfants est considéré comme satisfaisant.

Les bébés ont été placés dans une couveuse artificielle ou ils demeureront pendant six à dix semaines.

Agents soviétiques expulsés de France (?)

PARIS (AP). — Trois diplomates soviétiques en poste à l'ambassade d'URSS à Paris auraient été déclarés « personae non gratae » par le gouvernement français. Priés de quitter la France, ils auraient déjà rejoint Moscou.

Au Quai d'Orsay, on refuse de commenter cette nouvelle donnée samedi par « France Soir » mais elle n'a pas été démentie.

Les diplomates — deux secrétaires et le numéro trois de l'ambassade, le ministre-conseiller Alexei Krokhine — seraient selon le quotidien du soir, accusés d'être des membres importants des services secrets soviétiques, le K.G.B. Ils auraient été « donnés » par Oleg Lialine, agent des mêmes services passé à l'Ouest, qui aurait fait d'importantes révélations à Londres en octobre dernier.

ASIE

La reconnaissance du Bangla Desh

ROME (AP). — Quelques heures après la France, l'Italie a reconnu à son tour le Bangla Desh et a décidé d'échanger des ambassadeurs avec le nouvelle République populaire.

PROCHE-ORIENT

Israël : l'affaire des Mirages touche à sa fin

JÉRUSALEM (AFP). — L'affaire des Mirages israéliens, mis sous embargo par la France depuis la guerre des Six jours en juin 1967, touche à sa fin. Le gouvernement israélien a en effet autorisé l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Acher ben Nathan, à signer avec le gouvernement français l'accord sur le remboursement de ces « Mirages ». Pour les 50 appareils mis sous embargo la France remboursera 75 millions de dollars à Israël, mais les modalités du remboursement n'ont pas été précisées par le porte-parole israélien qui a annoncé la décision de son gouvernement.

La « troïka » russe se rendra en Irak

BAGDAD (AP). — Le correspondant à Moscou de l'agence de presse irakienne a annoncé que MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny ont accepté une invitation à se rendre en Irak au mois d'avril, à l'occasion de la mise en service de l'énorme raffinerie de pétrole de Roumaila nord.

De son côté, le ministre soviétique de la défense, le maréchal Gretchko, est attendu au Caire à la fin de la semaine pour une visite officielle de quatre jours, écrit dimanche le quotidien « Al Ahram ».

Bébé phénomène

TÉHÉRAN (AP). — Selon le journal de Téhéran « Kayhan », une Iranienne, Mme Massoumeh Valizadeth, 32 ans, a récemment donné naissance à un garçon pesant... 12 kilos. La mère, qui avait déjà six enfants, a accouché un mois avant terme par césarienne. Elle habite à Dezful, dans le sud-ouest de l'Iran.

Il y a onze ans, une femme turque avait donné naissance à un garçon pesant onze kilos. (Téléphoto AP)